



# Message aux actionnaires pour le premier trimestre de 2019

www.cibc.com/francais

28 février 2019

## Message du président et chef de la direction

### Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre clos le 31 janvier 2019.

### Points saillants du premier trimestre

	T1 2019	T1 2018	T4 2018	Variation d'un exercice à l'autre	Variation d'un trimestre à l'autre
Résultat net comme présenté	1 182 M\$	1 328 M\$	1 268 M\$	-11 %	-7 %
Résultat net ajusté <sup>1</sup>	1 363 M\$	1 433 M\$	1 364 M\$	-5 %	0 %
Résultat dilué par action comme présenté	2,60 \$	2,95 \$	2,80 \$	-12 %	-7 %
Résultat dilué par action ajusté <sup>1</sup>	3,01 \$	3,18 \$	3,00 \$	-5 %	0 %
Rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	13,8 %	17,4 %	15,3 %		
RCP ajusté <sup>1</sup>	16,0 %	18,8 %	16,4 %		
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,2 %	10,8 %	11,4 %		

Les résultats du premier trimestre de 2019 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,41 \$ par action :

- une charge de 227 M\$ (167 M\$ après impôt) au titre d'un paiement effectué à Air Canada, y compris les taxes de vente et les coûts de transaction connexes, afin d'assurer notre participation au nouveau programme de fidélisation;
- un montant de 27 M\$ (21 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles dans le cadre d'acquisitions;
- un montant de 8 M\$ (incidence nette positive après impôt de 7 M\$) au titre des ajustements selon la méthode de l'acquisition, net des coûts de transaction et coûts connexes à l'intégration associés à l'acquisition de The PrivateBank, de Geneva Advisors et de Wellington Financial.

Nous avons maintenu de solides ratios des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres s'établissant respectivement à 11,2 %, 12,7 % et 14,7 %, en regard de respectivement 11,4 %, 12,9 % et 14,9 % à la fin du trimestre précédent. Au 31 janvier 2019, le ratio de levier de la Banque CIBC était de 4,2 %.

La Banque CIBC a annoncé une augmentation de son dividende trimestriel, le faisant passer de 1,36 \$ à 1,40 \$ par action.

Au premier trimestre, toutes nos unités d'exploitation stratégique ont affiché d'excellents résultats. Nous avons poursuivi l'avancement de notre stratégie visant à bâtir une banque focalisée sur la clientèle en Amérique du Nord grâce à une croissance diversifiée des résultats ainsi qu'à une gestion rigoureuse des dépenses et des fonds propres, tout en générant des rendements exceptionnels pour les actionnaires.

### Rendement de nos activités essentielles

*Services bancaires personnels et PME, région du Canada*, a enregistré un résultat net de 463 M\$ au premier trimestre, en baisse de 193 M\$, ou 29 %, par rapport au premier trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 632 M\$, en baisse de 26 M\$, ou 4 %, par rapport au premier trimestre il y a un an, alors que l'élargissement des marges et la croissance des volumes ont été plus que contrebalancés par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la baisse des honoraires.

*Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada*, a enregistré un résultat net de 319 M\$ au premier trimestre, une hausse de 5 M\$, ou 2 %, par rapport au premier trimestre il y a un an, qui est surtout attribuable à l'augmentation des produits et à la diminution des charges, contrebalancées en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté du fait de la croissance des volumes, de l'élargissement des marges et de la progression des honoraires, contrebalancés en partie par la baisse des produits de Gestion des avoirs, laquelle découle d'une diminution des nouvelles émissions de titres et d'une baisse du volume des transactions.

*Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis*, a enregistré un résultat net de 168 M\$ au premier trimestre, en hausse de 34 M\$, ou 25 %, par rapport au premier trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 174 M\$, en hausse de 34 M\$, ou 24 %, par rapport au premier trimestre il y a un an, principalement grâce à la progression des produits, contrebalancée en partie par l'augmentation des charges. Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté en raison essentiellement de la croissance des volumes, tandis que les produits de Gestion des avoirs ont progressé grâce à la hausse des biens sous gestion. Groupe Entreprises et Gestion des avoirs ont tous deux profité de l'appréciation du dollar américain.

*Marché des capitaux* a déclaré un résultat net de 201 M\$ au premier trimestre, une baisse de 121 M\$, ou 38 %, par rapport au premier trimestre il y a un an, qui s'explique par la diminution des produits et la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. La baisse des produits tirés des activités de négociation de dérivés sur actions et de taux d'intérêt, le recul des produits tirés de la souscription de titres de participation et de titres de créance et la diminution des profits du portefeuille de placement ont été en partie compensés par la hausse des produits tirés des opérations de change et sur marchandises et par l'augmentation des produits tirés des services consultatifs et des services financiers aux entreprises.

1) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

### **Apporter davantage à nos collectivités**

La Banque CIBC s'est engagée à bâtir une banque qui offre une expérience pertinente à nos clients, aux membres de notre équipe et à nos collectivités. Au cours du trimestre :

- nous avons réuni 16 M\$ au profit de Centraide et d'autres organismes de bienfaisance au Canada et aux États-Unis dans le cadre de notre campagne de dons des employés Un pour tous;
- nous avons recueilli 6 M\$ dans le cadre de la Journée du miracle CIBC au profit des enfants dans le besoin partout dans le monde;
- la Banque CIBC s'est classée au premier rang au chapitre des collectes de fonds pour Movember au Canada et au deuxième rang à l'échelle mondiale.

Victor G. Dodig  
*Président et chef de la direction*

## Groupe de travail sur les renseignements supplémentaires

En 2012, le groupe de travail sur les renseignements supplémentaires, mis sur pied par le Financial Stability Board, a publié son rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, qui comportait 32 recommandations sur les informations à fournir. L'index ci-dessous renferme la liste de ces informations ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2018, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web ([www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Information à fournir	Premier trimestre de 2019			Rapport annuel 2018
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et rapport au titre du troisième pilier	
					Pages	
Généralité	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque <sup>1</sup>			44-45	
	3	Principaux risques et nouveaux risques	20			47
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	16, 33, 36	57	9, 15	32, 34, 72, 74, 153
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque				42, 43
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				41, 44, 45
	7	Risques découlant des activités commerciales	22			45, 50
	8	Simulations de crise à l'échelle de la Banque	26			37, 47, 55, 60, 67, 70, 77
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	15	57		30, 153
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			8-11	32
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			12	34
	12	Gestion et planification des fonds propres				36, 153
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	22		4	33, 50
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			4	31, 33
	15	Risque de crédit par portefeuille important			21-24	52-58
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			4, 5	33
	17	Application d'essais à rebours aux modèles			42, 43	46, 54, 66, 77
Liquidités	18	Actifs liquides	32			71
Financement	19	Actifs grevés	33			71
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	36			75
	21	Stratégie et sources de financement	34			73
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	29			65
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	29-31			65-69
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				65-69
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				37, 67
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	23-28		6-7, 39-41	55-63, 129-135, 174
	27	Prêts douteux et politique d'allègement	23, 26			52, 60, 80, 106, 107
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	26	52		60, 130
	29	Risque de crédit de contrepartie découlant de dérivés	26		41, 38 <sup>2</sup>	52, 56, 145-146
	30	Atténuation du risque de crédit	23		18, 31, 41	52, 57, 145-146
Autres risques	31	Autres risques	37			76-78
	32	Discussion sur des situations de risque connues		59		76, 167

1) Un glossaire détaillé de notre terminologie sur les risques et les fonds propres est présenté à la page 188 de notre Rapport annuel 2018.

2) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

# Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 31 janvier 2019 et pour le trimestre clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2018 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Certaines informations présentées dans le rapport de gestion ont été ombragées étant donné qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Le rapport de gestion est en date du 27 février 2019. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Aucune information du site Web de la CIBC ([www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 186 à 191 de notre Rapport annuel 2018.

## Table des matières

<b>2</b>	<b>Points saillants financiers du premier trimestre</b>	15	Sources de financement
<b>3</b>	<b>Vue d'ensemble</b>	19	Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale
3	Résultats financiers	19	Arrangements hors bilan
5	Événements importants		
6	Revue de l'information financière trimestrielle		
7	Perspectives économiques		
<b>8</b>	<b>Mesures non conformes aux PCGR</b>		
<b>9</b>	<b>Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique</b>	<b>20</b>	<b>Gestion du risque</b>
9	Services bancaires personnels et aux PME, région du Canada	20	Vue d'ensemble
10	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	20	Principaux risques et nouveaux risques
11	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	23	Risque de crédit
12	Marchés des capitaux	29	Risque de marché
13	Siège social et autres	32	Risque de liquidité
		37	Autres risques
<b>14</b>	<b>Situation financière</b>	<b>38</b>	<b>Questions relatives à la comptabilité et au contrôle</b>
14	Revue du bilan consolidé résumé	38	Méthodes comptables critiques et estimations
		38	Faits nouveaux en matière de comptabilité
		38	Autres faits nouveaux en matière de réglementation
		38	Contrôles et procédures
		38	Transactions entre parties liées

**UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS :** De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble – Résultats financiers », « Vue d'ensemble – Événements importants », « Vue d'ensemble – Perspectives économiques », « Situation financière – Sources de financement », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Principaux risques et nouveaux risques », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de comptabilité » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Autres changements d'ordre réglementaire » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités et nos perspectives pour l'année 2019 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévoir », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble – Perspectives économiques » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* ainsi que les dispositions réglementaires en vertu de celle-ci, la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant la recapitalisation des banques et le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux et d'actes terroristes, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol ou la divulgation d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exhaustivité et l'exactitude de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises; le risque que les synergies et les avantages attendus d'une acquisition ne se concrétisent pas dans les délais prévus ou qu'ils ne se concrétisent pas du tout; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

# Points saillants financiers du premier trimestre

Non audité, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le	31 janv. 2019	31 oct. 2018	31 janv. 2018
<b>Résultats financiers</b> (en millions de dollars)			
Produits nets d'intérêts	2 596 \$	2 539 \$	2 473 \$
Produits autres que d'intérêts	1 969	1 913	1 986
Total des produits	4 565	4 452	4 459
Dotations à la provision pour pertes sur créances	338	264	153
Charges autres que d'intérêts	2 760	2 591	2 578
Résultat avant impôt sur le résultat	1 467	1 597	1 728
Impôt sur le résultat	285	329	400
Résultat net	1 182 \$	1 268 \$	1 328 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	4 \$	2 \$	5 \$
Porteurs d'actions privilégiées	23	24	18
Porteurs d'actions ordinaires	1 155	1 242	1 305
Résultat net applicable aux actionnaires	1 178 \$	1 266 \$	1 323 \$
<b>Mesures financières</b>			
Coefficient d'efficacité comme présenté	60,5 %	58,2 %	57,8 %
Coefficient d'efficacité ajusté <sup>1</sup>	54,4 %	56,2 %	55,1 %
Coefficient de pertes sur créances <sup>2</sup>	0,30 %	0,27 %	0,22 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	13,8 %	15,3 %	17,4 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté <sup>1</sup>	16,0 %	16,4 %	18,8 %
Marge d'intérêts nette	1,66 %	1,67 %	1,66 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen	1,86 %	1,86 %	1,86 %
Rendement de l'actif moyen	0,76 %	0,83 %	0,89 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen	0,85 %	0,93 %	1,00 %
Rendement total pour les actionnaires	(0,68) %	(3,18) %	8,45 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	19,4 %	20,6 %	23,2 %
Taux d'impôt effectif ajusté <sup>1</sup>	20,4 %	20,7 %	18,1 %
<b>Renseignements sur les actions ordinaires</b>			
Par action (\$)			
– résultat de base	2,61 \$	2,81 \$	2,96 \$
– résultat dilué comme présenté	2,60	2,80	2,95
– résultat dilué ajusté <sup>1</sup>	3,01	3,00	3,18
– dividendes	1,36	1,36	1,30
– valeur comptable	75,11	73,83	67,34
Cours de l'action (\$)			
– haut	116,19	124,59	123,99
– bas	100,80	112,24	112,65
– clôture	111,41	113,68	121,86
Nombre d'actions en circulation (en milliers)			
– moyen pondéré de base <sup>3</sup>	443 033	443 015	441 124 <sup>4</sup>
– moyen pondéré dilué	444 301	444 504	442 852 <sup>4</sup>
– fin de la période <sup>3</sup>	443 802	442 826	443 825 <sup>4</sup>
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	49 444 \$	50 341 \$	54 085 \$
<b>Mesures de valeur</b>			
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	4,8 %	4,7 %	4,2 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté	52,2 %	48,4 %	44,0 %
Ratio de versement de dividendes ajusté <sup>1</sup>	45,1 %	45,1 %	40,7 %
Cours/valeur comptable	1,48	1,54	1,81
<b>Données du bilan et hors bilan</b> (en millions de dollars)			
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	125 599 \$	119 355 \$	110 524 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision	385 072	381 661	366 679
Total de l'actif	614 647	597 099	586 927
Dépôts	464 707	461 015	446 179
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires	33 334	32 693	29 889
Actif moyen	620 599	603 726	590 344
Actif productif d'intérêts moyen	554 312	540 933	528 528
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	33 183	32 200	29 677
Biens administrés <sup>5, 6</sup>	2 279 879	2 303 962	2 222 725
Biens sous gestion <sup>6</sup>	228 562	225 379	225 765
<b>Mesures de qualité du bilan et mesures en matière de liquidité</b>			
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars) <sup>7</sup>			
Total de l'actif pondéré en fonction du risque	225 663 \$	s. o.	s. o.
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	s. o.	216 144 \$	204 647 \$
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	s. o.	216 303	204 647
APR aux fins du total des fonds propres	s. o.	216 462	204 647
Ratios de fonds propres			
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,2 %	11,4 %	10,8 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,7 %	12,9 %	12,4 %
Ratio du total des fonds propres	14,7 %	14,9 %	14,1 %
Ratio de levier			
Expositions du ratio de levier (en millions de dollars)	674 962 \$	653 946 \$	626 606 \$
Ratio de levier	4,2 %	4,3 %	4,0 %
Ratio de liquidité à court terme	131 %	128 %	119 %
<b>Autres renseignements</b>			
Équivalents temps plein	43 815	44 220	44 516

1) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, net de la provision pour pertes sur créances.

3) Compte non tenu de 60 532 actions subalternes au 31 janvier 2019 (60 764 au 31 octobre 2018 et 189 573 au 31 janvier 2018).

4) Compte non tenu de 321 440 actions ordinaires émises et en circulation, mais non acquises par un tiers au 31 janvier 2018. L'émission de ces actions faisait partie de notre acquisition de The PrivateBank.

5) Comprennent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une contrepartie à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 1 815,8 G\$ (1 834,0 G\$ au 31 octobre 2018 et 1 751,2 G\$ au 31 janvier 2018).

6) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

7) Au cours de 2018, avant d'appliquer toute forme d'exigence relative au plancher de fonds propres, il existait trois différents niveaux d'APR aux fins du calcul des ratios de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres de la CIBC, car en 2014, la CIBC avait choisi d'intégrer progressivement l'exigence de fonds propres pour les rajustements de l'évaluation du crédit (REC), comme l'autorise la ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). À compter du premier trimestre de 2019, les ratios sont calculés en fonction du même niveau d'APR puisque l'intégration progressive de l'exigence de fonds propres pour les REC est terminée.

s. o. Sans objet.

# Vue d'ensemble

## Résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 182 M\$, en regard de 1 328 M\$ pour le trimestre correspondant il y a un an et de 1 268 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat net ajusté<sup>1</sup> pour le trimestre s'est établi à 1 363 M\$, comparativement à 1 433 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 1 364 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre s'est établi à 2,60 \$, en regard de 2,95 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,80 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté<sup>1</sup> pour le trimestre s'est établi à 3,01 \$, en regard de 3,18 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 3,00 \$ au trimestre précédent.

Le résultat net du trimestre considéré a été touché par les éléments d'importance suivants :

- une charge de 227 M\$ (167 M\$ après impôt) au titre d'un paiement effectué à Air Canada, y compris les taxes de vente et les coûts de transaction connexes, afin d'assurer notre participation au nouveau programme de fidélisation (Services bancaires personnels et aux PME, région du Canada);
- un montant de 27 M\$ (21 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles dans le cadre d'acquisitions (2 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 16 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- un montant de 8 M\$ (incidence nette positive après impôt de 7 M\$) au titre des ajustements selon la méthode de l'acquisition, net des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration<sup>2</sup> associés à l'acquisition de The PrivateBank, de Geneva Advisors et de Wellington Financial (résultat de 10 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et charge de 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 13 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 259 M\$, et une diminution de la charge d'impôt de 65 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 181 M\$.

### Produits nets d'intérêts<sup>3</sup>

Les produits nets d'intérêts ont monté de 123 M\$, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes et de l'élargissement des marges dans la plupart de nos secteurs d'activités, ainsi que de l'incidence favorable des taux de change, contrebalancés en partie par la baisse des produits de négociation.

Les produits nets d'intérêts ont augmenté de 57 M\$ ou 2 % par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout de la croissance des volumes des produits à l'intention des entreprises au Canada et aux États-Unis, de l'élargissement des marges de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, de la hausse des produits de négociation, de l'augmentation des produits des services financiers aux entreprises et de l'incidence favorable des taux de change, contrebalancés en partie par le resserrement des marges de Services bancaires personnels et PME, région du Canada.

### Produits autres que d'intérêts<sup>3</sup>

Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 17 M\$, ou 1 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait essentiellement de la baisse des produits tirés des activités de couverture, du recul des profits du portefeuille de placement, de la diminution des produits tirés des fonds de placement sous l'effet d'une baisse des biens sous gestion, et de la baisse des produits tirés des commissions, en partie contrebalancés par la hausse des produits de négociation et des commissions sur crédit.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 56 M\$, ou 3 %, en regard de ceux du trimestre précédent, principalement en raison de la diminution des pertes sur titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG), les résultats du trimestre précédent comprenant les pertes réalisées à la suite de la restructuration de la dette par le gouvernement de la Barbade, dont un montant de 61 M\$ présenté à titre d'élément d'importance au quatrième trimestre de 2018, de la hausse des produits découlant des activités de couverture, et de la hausse des commissions sur crédit, en partie contrebalancées par la diminution des honoraires de gestion de placements et de garde et des produits tirés des fonds communs de placement attribuable à la moyenne moins élevée des biens sous gestion et des biens administrés.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 185 M\$, ou 121 %, par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté de 92 M\$, car les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient une baisse de la provision, du fait des perspectives économiques qui se sont améliorées depuis l'adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9) le 1<sup>er</sup> novembre 2017, tandis que ceux du trimestre considéré comprennent une augmentation de la provision, reflet de l'incidence d'une certaine évolution défavorable de nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 93 M\$, principalement en raison de pertes sur prêts plus importantes pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, et Marchés des capitaux.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 74 M\$, ou 28 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté de 38 M\$, du fait surtout d'une augmentation de la provision, reflet de l'incidence d'une certaine évolution défavorable de nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 36 M\$, surtout en raison de pertes sur prêts plus importantes pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, et Marchés des capitaux, en partie contrebalancées par des pertes sur prêts moins importantes pour FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean), les résultats du trimestre précédent comprenant des pertes sur les prêts consentis à l'État à la suite de la restructuration de la dette par le gouvernement de la Barbade, dont un montant de 28 M\$ présenté à titre d'élément d'importance, ainsi que par la diminution des pertes sur prêts douteux pour CIBC Bank USA.

1) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Les coûts de transaction comprennent les frais juridiques et les autres honoraires de consultation, les coûts de financement ayant trait au financement préalable de la composante en espèces de la contrepartie de l'acquisition et les ajustements d'intérêts liés à l'obligation à payer aux actionnaires opposants. Les coûts connexes à l'intégration sont des coûts directs et marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration des activités de The PrivateBank (renommée par la suite CIBC Bank USA) et de Geneva Advisors à celles de la CIBC, notamment la recherche d'occasions de ventes croisées et l'accroissement des services dans le marché américain, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la gestion de projets, les déplacements liés à l'intégration, les indemnités de départ, les honoraires de consultation et les frais de commercialisation liés à la nouvelle marque. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition, inclus à titre d'éléments d'importance à compter du quatrième trimestre de 2017, comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis de The PrivateBank à la date d'acquisition, la provision collective établie à l'égard des nouveaux prêts accordés et du renouvellement des prêts acquis (avant l'adoption de l'IFRS 9 au premier trimestre de 2018), et les variations de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle versée à l'acquisition de Geneva Advisors et à l'acquisition de Wellington Financial.

3) Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 182 M\$, ou 7 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada, y compris les taxes de vente et les coûts de transaction connexes, afin d'assurer notre participation au nouveau programme de fidélisation, présenté à titre d'élément d'importance, ainsi que de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, en partie contrebalancées par la baisse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 169 M\$, ou 7 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison principalement de la charge mentionnée ci-dessus, ainsi que de la hausse des salaires et des avantages du personnel, en partie contrebalancées par le calendrier des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

## Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat a reculé de 115 M\$, ou 29 %, par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par des ajustements d'impôt nets découlant de la réforme fiscale américaine adoptée au premier trimestre de 2018, présentés à titre d'élément d'importance, qui étaient inclus au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de la baisse du résultat au trimestre considéré. Les résultats du trimestre considéré comportaient également un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ découlant du règlement lié à Enron mentionné ci-dessous, largement contrebalancé par une réévaluation de 28 M\$ de certains actifs d'impôt différé découlant de modifications du taux d'imposition par le gouvernement de la Barbade au premier trimestre de 2019.

La charge d'impôt sur le résultat a reculé de 44 M\$, ou 13 %, par rapport à celle du trimestre précédent, principalement en raison de la baisse du résultat et du recouvrement d'impôt net mentionné ci-dessus, en partie contrebalancés par la réévaluation de certains actifs d'impôt différé susmentionnée.

Le 22 décembre 2017, le président des États-Unis a promulgué la *Tax Cuts and Jobs Act* (réforme fiscale américaine), qui a abaissé le taux d'imposition fédéral américain des sociétés à 21 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ce qui a mené à une réduction importante des actifs d'impôt différé aux États-Unis de la CIBC au cours du premier trimestre de 2018. La réforme fiscale américaine a introduit d'autres changements importants à la législation américaine sur l'impôt sur le revenu des sociétés, notamment en créant un nouvel impôt anti-abus pour lutter contre l'érosion de la base d'imposition (Base Erosion Anti-abuse Tax – BEAT) qui soumet à des impôts supplémentaires certains paiements d'une société américaine à des parties liées étrangères. Le 20 décembre 2018, l'Internal Revenue Service a publié le projet de règlement pour mettre en œuvre certains autres aspects de la réforme fiscale américaine. La CIBC continue d'évaluer l'incidence de ce projet de règlement, et du BEAT sur ses activités aux États-Unis.

Au cours d'exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement dans l'affaire Enron en 2005 et la déduction des frais juridiques connexes (les « frais liés à Enron »). En janvier 2019, nous avons conclu avec l'ARC une entente de règlement (l'« entente ») permettant d'établir avec certitude la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. L'entente a entraîné la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ au premier trimestre de 2019. Ce recouvrement d'impôt a été établi en tenant compte de la partie des frais liés à Enron que nous prévoyons déduire aux États-Unis, mais qui n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service, et du remboursement d'intérêts imposable que nous comptons obtenir de l'ARC au moment où celle-ci établira de nouvelles cotisations pour les déclarations de revenus de certains exercices antérieurs, conformément à l'entente. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

Le budget fédéral canadien de 2015, adopté le 1<sup>er</sup> novembre 2015, comprenait de nouvelles règles pour les « arrangements de capitaux propres synthétiques », qui ont éliminé, dans certaines circonstances, la possibilité pour les sociétés canadiennes de se prévaloir d'une déduction pour dividendes intersociétés. Des règles transitoires s'appliquaient entre le 1<sup>er</sup> novembre 2015 et le 30 avril 2017. Les nouvelles règles ont entraîné une hausse du taux d'imposition effectif puisque la déductibilité aux fins de l'impôt de certains dividendes reçus de sociétés canadiennes est réduite. Le budget fédéral canadien de 2018, déposé le 27 février 2018, a étendu la non-déductibilité des dividendes intersociétés pour les sociétés canadiennes aux dividendes reçus dans le cadre d'opérations de rachat d'actions.

Par le passé, l'ARC a, dans le cadre de nouvelles cotisations, réclamé à la CIBC un montant d'impôt supplémentaire d'environ 298 M\$ au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes en 2011 et en 2012 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». En mars 2018, la CIBC a déposé un avis d'appel devant la Cour canadienne de l'impôt relativement à l'année d'imposition 2011. L'affaire est donc devant les tribunaux. Les circonstances dans lesquelles les dividendes visés par les nouvelles cotisations ont été reçus s'apparentent à celles visées prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. En juin 2018, l'ARC a établi à l'égard de la CIBC une nouvelle cotisation haussant d'environ 229 M\$ le montant d'impôt à payer pour l'année d'imposition 2013. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures pour les mêmes raisons. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

## Change

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion du dollar américain sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire qui découle de fluctuations de taux de change moyens.

	31 janv. 2019 par rapport au 31 janv. 2018	31 janv. 2019 par rapport au 31 oct. 2018
En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trois mois clos le		
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :		
Total des produits	57 \$	23 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	6	2
Charges autres que d'intérêts	27	11
Impôt sur le résultat	1	-
Résultat net	23	10
Incidence sur le résultat par action :		
de base	0,05 \$	0,02 \$
dilué	0,05	0,02
Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	6,1 %	2,4 %

## Incidence des éléments d'importance dans les périodes précédentes

Le résultat net des trimestres précédents a été touché par les éléments d'importance suivants :

### Quatrième trimestre de 2018

- des pertes supplémentaires de 89 M\$ (65 M\$ après impôt et participation minoritaire) sur les titres de créances et les prêts de CIBC FirstCaribbean à la suite de la restructuration de la dette par le gouvernement de la Barbade (Siège social et autres);
- un montant de 26 M\$ (19 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (1 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 1 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, 14 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration de 8 M\$ (7 M\$ après impôt), nets des ajustements selon la méthode de l'acquisition<sup>1</sup>, liés à l'acquisition de The PrivateBank et de Geneva Advisors (résultat de 6 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et charge de 13 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 52 M\$, une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 28 M\$, un accroissement des charges autres que d'intérêts de 43 M\$ et une diminution de la charge d'impôt de 27 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont fait diminuer le résultat net de 96 M\$ et le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires de 91 M\$.

### Premier trimestre de 2018

- une charge de 88 M\$ découlant des ajustements d'impôt nets attribuables à la réforme fiscale américaine adoptée au premier trimestre de 2018 (Siège social et autres);
- un montant de 32 M\$ (24 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles dans le cadre d'acquisitions (2 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 19 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- un montant de 10 M\$ (incidence nette positive après impôt de 7 M\$) au titre des ajustements selon la méthode de l'acquisition, net des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration<sup>1</sup> associés à l'acquisition de The PrivateBank et de Geneva Advisors (résultat de 13 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et charge de 6 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 27 M\$, des charges autres que d'intérêts de 49 M\$ et de l'impôt de 83 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 105 M\$.

1) Les coûts de transaction comprennent les frais juridiques et les autres honoraires de consultation, les coûts de financement ayant trait au financement préalable de la composante en espèces de la contrepartie de l'acquisition et les ajustements d'intérêts liés à l'obligation à payer aux actionnaires opposants. Les coûts connexes à l'intégration sont des coûts directs et marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration des activités de The PrivateBank (renommée par la suite CIBC Bank USA) et de Geneva Advisors à celles de la CIBC, notamment la recherche d'occasions de ventes croisées et l'accroissement des services dans le marché américain, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la gestion de projets, les déplacements liés à l'intégration, les indemnités de départ, les honoraires de consultation et les frais de commercialisation liés à la nouvelle marque. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition, inclus à titre d'éléments d'importance à compter du quatrième trimestre de 2017, comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis de The PrivateBank à la date d'acquisition, la provision collective établie à l'égard des nouveaux prêts accordés et du renouvellement des prêts acquis (avant l'adoption de l'IFRS 9 au premier trimestre de 2018), et les variations de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle versée à l'acquisition de Geneva Advisors et à l'acquisition de Wellington Financial.

## Événements importants

### Mise en forme définitive de l'entente avec Air Canada

À la suite de la conclusion par Air Canada de l'acquisition des activités de fidélisation d'Aéroplan auprès d'Aimia Inc. le 10 janvier 2019, nous offrirons des cartes de crédit en vertu du nouveau programme de fidélisation d'Air Canada, dont le lancement est prévu en 2020. Ce programme permettra aux titulaires de cartes de crédit CIBC Aéroplan de transférer leurs milles Aéroplan au nouveau programme de fidélisation d'Air Canada.

Afin d'assurer notre participation au nouveau programme de fidélisation d'Air Canada pour une période de dix ans, nous avons payé à Air Canada la somme de 200 M\$, plus les taxes de vente applicables, qui a été comptabilisée en charges au cours du trimestre considéré. Nous avons présenté ce paiement, de même que les coûts de transaction connexes, comme un élément d'importance. De plus, nous avons versé une somme de 92 M\$, plus les taxes de vente applicables, en guise de paiement anticipé qui doit être appliqué aux futurs paiements mensuels liés aux milles Aéroplan sur une période de dix ans.

## Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trois mois clos le

	2019				2018			2017
	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.
<b>Produits</b>								
Services bancaires personnels et aux PME, région du Canada	2 166 \$	2 201 \$	2 176 \$	2 090 \$	2 138 \$	2 093 \$	2 039 \$	1 937 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	992	986	988	937	954	922	903	886
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis <sup>1</sup>	479	457	448	429	432	422	239	102
Marchés des capitaux <sup>1</sup>	705	649	752	710	801	622	679	692
Siège social et autres <sup>1</sup>	223	159	183	210	134	210	244	81
<b>Total des produits</b>	<b>4 565 \$</b>	<b>4 452 \$</b>	<b>4 547 \$</b>	<b>4 376 \$</b>	<b>4 459 \$</b>	<b>4 269 \$</b>	<b>4 104 \$</b>	<b>3 698 \$</b>
Produits nets d'intérêts	2 596 \$	2 539 \$	2 577 \$	2 476 \$	2 473 \$	2 464 \$	2 276 \$	2 095 \$
Produits autres que d'intérêts	1 969	1 913	1 970	1 900	1 986	1 805	1 828	1 603
<b>Total des produits</b>	<b>4 565</b>	<b>4 452</b>	<b>4 547</b>	<b>4 376</b>	<b>4 459</b>	<b>4 269</b>	<b>4 104</b>	<b>3 698</b>
Dotation à la provision pour pertes sur créances	338	264	241	212	153	229	209	179
Charges autres que d'intérêts	2 760	2 591	2 572	2 517	2 578	2 570	2 452	2 275
Résultat avant impôt sur le résultat	1 467	1 597	1 734	1 647	1 728	1 470	1 443	1 244
Impôt sur le résultat	285	329	365	328	400	306	346	194
<b>Résultat net</b>	<b>1 182 \$</b>	<b>1 268 \$</b>	<b>1 369 \$</b>	<b>1 319 \$</b>	<b>1 328 \$</b>	<b>1 164 \$</b>	<b>1 097 \$</b>	<b>1 050 \$</b>
Résultat net applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	4 \$	2 \$	4 \$	6 \$	5 \$	5 \$	4 \$	5 \$
Actionnaires	1 178	1 266	1 365	1 313	1 323	1 159	1 093	1 045
Résultat par action – de base	2,61 \$	2,81 \$	3,02 \$	2,90 \$	2,96 \$	2,60 \$	2,61 \$	2,59 \$
– dilué	2,60	2,80	3,01	2,89	2,95	2,59	2,60	2,59

1) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE), et les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours que les autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de Marchés des capitaux.

### Produits

Les produits de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, ont profité de la croissance des volumes au cours de la période. En 2017, la forte croissance des volumes avait été en partie contrebalancée par le resserrement des marges attribuable à un contexte de taux d'intérêt plus faibles. Les hausses de taux d'intérêt pendant le deuxième semestre de 2017 ont contribué à la tendance du ralentissement de la croissance des volumes et de l'élargissement des marges qui s'est poursuivie tout au long de 2018.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, a été avantagé par la solide croissance des volumes de prêts et de dépôts et par l'augmentation soutenue des biens administrés et des biens sous gestion, en raison de l'appréciation des marchés au cours de la période et des ventes nettes positives de fonds communs de placement de détail en 2017 et au cours de la première moitié de 2018. En 2017, la croissance des volumes avait été partiellement contrebalancée par la faiblesse des taux d'intérêt. Les hausses de taux d'intérêt à compter de la deuxième moitié de 2017 ont contribué à l'amélioration des marges à compter du quatrième trimestre de 2017.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, comprend les produits de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, a bénéficié d'un accroissement des volumes à la suite de la clôture de l'acquisition.

La conjoncture des marchés et les activités de dérivés sur actions, qui comprennent le résultat exonéré d'impôt, influent considérablement sur les produits de Marchés des capitaux. Le résultat exonéré d'impôt a été volatil au cours des périodes qui font l'objet du tableau précédent. Les résultats du premier trimestre de 2018 faisaient état de produits tirés de la négociation plus élevés. Les résultats de Siège social et autres comprennent le montant compensatoire lié à la composante de la BIE du résultat exonéré d'impôt présentée dans les produits de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans les portefeuilles de prêts et, par suite de l'adoption de l'IFRS 9 au premier trimestre de 2018, de l'évolution des perspectives économiques.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, les résultats du premier trimestre de 2018 comprenaient une baisse de la provision sur les prêts productifs, reflet de perspectives économiques qui se sont améliorées au premier trimestre de 2018.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, les résultats des quatrième trimestres de 2017 et de 2018 et du premier trimestre de 2019 comprenaient des pertes sur prêts douteux plus élevées dans le portefeuille de services bancaires commerciaux.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les pertes sur créances de CIBC Bank USA ont été incluses à partir de l'acquisition le 23 juin 2017. Les résultats du quatrième trimestre de 2017 comprenaient un montant de 35 M\$ lié à l'établissement d'une provision collective (avant l'adoption de l'IFRS 9) pour les nouveaux prêts accordés et le renouvellement des prêts acquis liés à CIBC Bank USA. Les résultats des troisième trimestres de 2017 et de 2018 présentaient des pertes sur prêts plus élevées dans le portefeuille préexistant de financement immobilier aux États-Unis. Les résultats du quatrième trimestre de 2018 comprenaient des pertes sur prêts plus élevées dans CIBC Bank USA.

Pour Marchés des capitaux, les résultats du premier trimestre de 2019 comprenaient une augmentation de la provision sur les prêts productifs, reflet de l'incidence des changements dans nos perspectives économiques, y compris des révisions à la baisse des prix du pétrole attendus, ainsi que des pertes plus élevées sur prêts douteux. Les résultats de la première moitié de 2018 présentaient une réduction de la provision sur les prêts productifs, reflet de l'amélioration de la qualité du crédit des portefeuilles et des meilleures perspectives dans le secteur du pétrole et du gaz.

Pour Siège social et autres, les résultats du troisième et du quatrième trimestres de 2018 affichaient des pertes sur les prêts douteux dans CIBC FirstCaribbean plus élevées découlant de la restructuration de la dette par le gouvernement de la Barbade. Les résultats des trois derniers trimestres de 2017 faisaient état d'une diminution de la provision collective (avant l'adoption de l'IFRS 9).

### Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période découlaient en grande partie des variations de salaires et d'avantages du personnel, de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les résultats du premier trimestre de 2019 comprenaient une charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada, y compris les taxes de vente et les coûts de transaction connexes, afin d'assurer notre participation au nouveau programme de fidélisation. Les résultats du quatrième trimestre de 2017 comprenaient des honoraires et des charges liés au lancement de Financière Simplii et à l'abandon connexe de l'offre bancaire aux consommateurs Services financiers le Choix du Président. Les résultats du troisième trimestre de 2017 témoignaient d'une augmentation des provisions pour procédures judiciaires comptabilisées dans Siège social et autres, présentée à titre d'élément d'importance. Les charges autres que d'intérêts avaient augmenté au troisième trimestre de 2017 et par la suite, en raison de la prise en compte des résultats de CIBC Bank USA à compter de la date de clôture de l'acquisition, le 23 juin 2017.

### Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants et du montant du résultat exonéré d'impôt. Les résultats du premier trimestre de 2019 comportaient un recouvrement d'impôt découlant du règlement lié à Enron, en grande partie contrebalancé par une réévaluation de certains actifs d'impôt différé découlant de modifications des taux d'imposition par le gouvernement de la Barbade au cours du trimestre. Les résultats du premier trimestre de 2018 comprenaient des ajustements d'impôt nets découlant de la réforme fiscale américaine. L'incidence favorable de la réforme fiscale américaine sur le taux d'impôt effectif aux États-Unis a profité à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis à compter du premier trimestre de 2018. La charge d'impôt a commencé à s'accroître au troisième trimestre de 2017, du fait surtout de la baisse du résultat exonéré d'impôt et de la prise en compte des résultats de CIBC Bank USA à compter de la date de clôture de l'acquisition, le 23 juin 2017.

### Perspectives économiques

Avec l'atteinte du plein emploi dans la plupart des provinces, l'économie canadienne devrait probablement croître à un rythme légèrement plus lent en 2019 alors que la politique monétaire vise à contenir l'inflation à près de 2 % à moyen terme. La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel devrait ralentir en 2019, pour se situer à un peu moins de 2 %, et diminuer encore davantage pour atteindre 1,5 % en 2020, les exportations subissant les contrecoups d'un ralentissement de la croissance économique aux États-Unis. L'économie devrait continuer d'afficher des taux de chômage historiquement bas en 2019. Le taux cible de financement à un jour de la Banque du Canada devrait atteindre un plateau de 2 % en 2019, puisque l'inflation demeurera modérée et que la banque centrale tentera de soutenir les exportations en maintenant la valeur du dollar canadien dans une certaine fourchette. La construction résidentielle devrait progresser moins rapidement, et les entreprises devraient continuer d'accroître leurs dépenses d'investissement de façon modérée, particulièrement dans le secteur de l'énergie où l'on attend que l'accès aux pipelines soit moins incertain. Les prix mondiaux du pétrole brut pourraient poursuivre leur modeste reprise par rapport au recul qu'ils ont subi à la fin de 2018 étant donné que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) restreint la production, mais cette reprise pourrait être contrebalancée par un retour à des différentiels quelque peu élargis pour le pétrole brut lourd canadien, une fois la production reprise du fait de l'assouplissement des réductions récemment prescrites.

La croissance de l'économie américaine devrait ralentir pour s'établir légèrement au-dessus de 2 % en 2019, ce qui devrait correspondre plus ou moins au rythme de la croissance dans la région du Midwest en raison des contraintes imposées par la conjoncture tendue du marché de l'emploi. Un resserrement de la politique budgétaire pourrait intensifier le ralentissement et limiter la croissance à 1,5 % en 2020. La Réserve fédérale américaine cherche à freiner la croissance afin de maintenir l'inflation près de 2 %. L'absence de nouvelles mesures de relance sous forme de réductions d'impôt d'ici 2020 et la possibilité que le gouvernement limite ses dépenses afin de remédier aux déficits devraient permettre à la Réserve fédérale américaine de stabiliser son taux de référence en 2019 après une augmentation supplémentaire de 25 points de base, ouvrant ainsi la voie à un assouplissement monétaire en 2020.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, la croissance des prêts hypothécaires et des prêts à la consommation devrait demeurer faible, car la hausse des taux d'intérêt, le ralentissement de la hausse du prix des maisons et le resserrement réglementaire survenu au cours de la dernière année freineront la demande.

La croissance modérée des résultats des entreprises devrait favoriser les activités de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada. Les émissions d'obligations d'État devraient demeurer nombreuses en raison des déficits et des dépenses d'investissement des gouvernements provinciaux. La faiblesse du taux de chômage et la hausse modérée des bénéfices devraient permettre aux marchés du crédit de demeurer vigoureux. Gestion des avoirs devrait tirer parti de la croissance continue des économies des épargnants, mais le ralentissement de la croissance économique pourrait limiter l'incidence positive de la hausse du cours des actions sur les biens sous gestion.

Dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les services bancaires commerciaux devraient profiter des limites de la capacité existantes qui touchent plusieurs secteurs, car les besoins d'expansion d'une capacité génèrent des besoins de financement supplémentaires. Gestion des avoirs a été avantagée par l'augmentation des économies après impôt des épargnants, même si la progression moins rapide du cours des actions devrait réduire la croissance des biens sous gestion. La hausse des taux d'intérêt devrait demeurer suffisamment modérée pour soutenir la croissance des activités de prêts aux entreprises, dont le financement immobilier.

## Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité, tel qu'il est décrit ci-après. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent permettre aux investisseurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes. Pour plus de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 14 du Rapport annuel 2018. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le		31 janv. 2019	31 oct. 2018	31 janv. 2018
<b>Résultat dilué par action comme présenté et ajusté</b>				
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A	1 155 \$	1 242 \$	1 305 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>		181	91	105
<b>Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires<sup>2</sup></b>	<b>B</b>	<b>1 336 \$</b>	<b>1 333 \$</b>	<b>1 410 \$</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	C	444 301	444 504	442 852
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	2,60 \$	2,80 \$	2,95 \$
Résultat dilué par action ajusté (\$) <sup>2</sup>	B/C	3,01	3,00	3,18
<b>Coefficient d'efficacité comme présenté et ajusté</b>				
Total des produits comme présenté	D	4 565 \$	4 452 \$	4 459 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>		(13)	52	(27)
BIE		41	30	153
Total des produits ajusté (BIE) <sup>2</sup>	E	4 593 \$	4 534 \$	4 585 \$
Charges autres que d'intérêts comme présentées	F	2 760 \$	2 591 \$	2 578 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>		(259)	(43)	(49)
Charges autres que d'intérêts ajustées <sup>2</sup>	G	2 501 \$	2 548 \$	2 529 \$
Coefficient d'efficacité comme présenté	F/D	60,5 %	58,2 %	57,8 %
Coefficient d'efficacité ajusté <sup>2</sup>	G/E	54,4 %	56,2 %	55,1 %
<b>Ratio de versement de dividendes comme présenté et ajusté</b>				
Dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires	H	603 \$	602 \$	574 \$
Ratio de versement de dividendes comme présenté	H/A	52,2 %	48,4 %	44,0 %
Ratio de versement de dividendes ajusté <sup>2</sup>	H/B	45,1 %	45,1 %	40,7 %
<b>Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté et ajusté</b>				
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	I	33 183 \$	32 200 \$	29 677 \$
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A/I <sup>3</sup>	13,8 %	15,3 %	17,4 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté <sup>2</sup>	B/I <sup>3</sup>	16,0 %	16,4 %	18,8 %
<b>Taux d'impôt effectif comme présenté et ajusté</b>				
Résultat avant impôt sur le résultat comme présenté	J	1 467 \$	1 597 \$	1 728 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>		246	123	22
Résultat avant impôt sur le résultat ajusté <sup>2</sup>	K	1 713 \$	1 720 \$	1 750 \$
Impôt sur le résultat comme présenté	L	285 \$	329 \$	400 \$
Incidence fiscale des éléments d'importance <sup>1</sup>		65	27	(83)
Impôt sur le résultat ajusté <sup>2</sup>	M	350 \$	356 \$	317 \$
Taux d'impôt effectif comme présenté	L/J	19,4 %	20,6 %	23,2 %
Taux d'impôt effectif ajusté <sup>2</sup>	M/K	20,4 %	20,7 %	18,1 %

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires personnels et aux PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
<b>31 janv. 2019</b>	<b>Résultat net (perte nette) comme présenté(e)</b>	<b>463 \$</b>	<b>319 \$</b>	<b>168 \$</b>	<b>201 \$</b>	<b>31 \$</b>	<b>1 182 \$</b>
	<b>Incidence après impôt des éléments d'importance<sup>1</sup></b>	<b>169</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>181</b>
	<b>Résultat net (perte nette) ajusté(e)<sup>2</sup></b>	<b>632 \$</b>	<b>319 \$</b>	<b>174 \$</b>	<b>201 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>1 363 \$</b>
31 oct. 2018	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	668 \$	333 \$	131 \$	233 \$	(97) \$	1 268 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>	1	1	8	-	86	96
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) <sup>2</sup>	669 \$	334 \$	139 \$	233 \$	(11) \$	1 364 \$
31 janv. 2018	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	656 \$	314 \$	134 \$	322 \$	(98) \$	1 328 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance <sup>1</sup>	2	-	6	-	97	105
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) <sup>2</sup>	658 \$	314 \$	140 \$	322 \$	(1) \$	1 433 \$

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés dans la section Résultats financiers.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

3) Annualisé.

# Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégique : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Administration, Liens avec les clients et Innovation, Finance, Ressources humaines et Communications, Vérification interne, Gestion du risque et Technologie et opérations, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers de nos unités d'exploitation stratégique sont présentées à la page 17 du Rapport annuel 2018.

## Services bancaires personnels et aux PME, région du Canada

**Services bancaires personnels et PME, région du Canada**, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers par l'entremise d'une équipe dans nos centres bancaires, de même qu'au moyen de nos canaux directs, mobiles ou d'accès à distance.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2019	31 oct. 2018	31 janv. 2018
Produits	2 166 \$	2 201 \$	2 138 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	192	182	180
Prêts productifs	16	9	(32)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	208	191	148
Charges autres que d'intérêts	1 327	1 100	1 098
Résultat avant impôt sur le résultat	631	910	892
Impôt sur le résultat	168	242	236
Résultat net	463 \$	668 \$	656 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires (a)	463 \$	668 \$	656 \$
Coefficient d'efficacité	61,2 %	50,0 %	51,3 %
Rendement des capitaux propres <sup>2</sup>	49,9 %	68,9 %	69,3 %
Charge au titre du capital économique <sup>2</sup> (b)	(91) \$	(95) \$	(93) \$
Profit économique <sup>2</sup> (a+b)	372 \$	573 \$	563 \$
Équivalents temps plein	13 527	14 086	14 773

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

### Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre a été de 463 M\$, en baisse de 193 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des charges autres que d'intérêts qui comprenaient un paiement effectué à Air Canada, y compris les taxes de vente et les coûts de transaction connexes, afin d'assurer notre participation au nouveau programme de fidélisation, présenté à titre d'élément d'importance.

Le résultat net a diminué de 205 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de l'augmentation des charges autres que d'intérêts, qui comprenaient la charge susmentionnée.

### Produits

Les produits se sont accrus de 28 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'élargissement des marges et de la croissance des volumes, en partie contrebalancés par une baisse des honoraires.

Les produits ont reculé de 35 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout du resserrement des marges et de la baisse des honoraires, en partie contrebalancés par la croissance des volumes.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 60 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient une baisse de la provision sur les prêts productifs, du fait des perspectives économiques qui se sont améliorées depuis l'adoption de l'IFRS 9 le 1<sup>er</sup> novembre 2017, tandis que le trimestre considéré comprenait une augmentation de la provision sur les prêts productifs, reflet de l'incidence d'une certaine évolution défavorable de nos perspectives économiques. Le trimestre considéré comprenait également des radiations plus élevées dans le portefeuille des prêts personnels.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 17 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait surtout d'une augmentation de la provision sur les prêts douteux, découlant en grande partie du nombre plus élevé de défauts de paiement dans le portefeuille des prêts personnels, ainsi que d'une augmentation de la provision sur les prêts productifs, reflet de l'incidence d'une certaine évolution défavorable de nos perspectives économiques.

### Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 229 M\$, ou 21 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la charge susmentionnée.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 227 M\$, ou 21 %, par rapport à celles du trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par la charge susmentionnée.

## Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 68 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 74 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse du résultat.

## Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada

**Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada**, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada. En outre, nous offrons des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2019	31 oct. 2018	31 janv. 2018
Produits			
Groupe Entreprises	413 \$	386 \$	354 \$
Gestion des avoirs	579	600	600
Total des produits	992	986	954
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	48	8	4
Prêts productifs	(5)	(1)	(3)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	43	7	1
Charges autres que d'intérêts	515	521	523
Résultat avant impôt sur le résultat	434	458	430
Impôt sur le résultat	115	125	116
Résultat net	319 \$	333 \$	314 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires (a)	319 \$	333 \$	314 \$
Coefficient d'efficacité	51,9 %	52,8 %	54,8 %
Rendement des capitaux propres <sup>2</sup>	37,0 %	39,6 %	39,2 %
Charge au titre du capital économique <sup>2</sup> (b)	(85) \$	(82) \$	(78) \$
Profit économique <sup>2</sup> (a+b)	234 \$	251 \$	236 \$
Équivalents temps plein	4 977	4 999	5 017

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

### Aperçu financier

Le résultat net s'est établi à 319 M\$, en hausse de 5 M\$ en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la hausse des produits et à la baisse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net a baissé de 14 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison essentiellement d'une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancée par une hausse des produits et une baisse des charges autres que d'intérêts.

### Produits

Les produits se sont accrus de 38 M\$, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont monté de 59 M\$ du fait surtout de la croissance des volumes, de l'élargissement des marges et de la progression des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont diminué de 21 M\$, ce qui découle essentiellement de la baisse des produits tirés des commissions en raison de la diminution des nouvelles émissions de titres et du volume des transactions.

Les produits ont augmenté de 6 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 27 M\$, en raison surtout de l'élargissement des marges et de la croissance des volumes.

Les produits de Gestion des avoirs ont diminué de 21 M\$, ce qui découle essentiellement de la diminution des honoraires de gestion de placements et de garde et des produits tirés des fonds communs de placement attribuable à la moyenne moins élevée des biens sous gestion et des biens administrés et à la baisse des produits tirés des commissions par suite de la diminution des nouvelles émissions de titres.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 42 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des pertes plus importantes sur prêts douteux dans le portefeuille de services bancaires commerciaux, attribuables essentiellement à deux prêts dans les services aux entreprises et les secteurs des services de détail et de gros.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 36 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, en raison principalement des pertes plus importantes sur prêts douteux dans le portefeuille de services bancaires commerciaux susmentionnés.

### Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 8 M\$, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 6 M\$, ou 1 %, comparativement à celles du trimestre précédent, par suite surtout de la baisse de la rémunération liée au rendement.

### Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat est comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'impôt sur le résultat a diminué de 10 M\$ en comparaison de celui du trimestre précédent, par suite principalement de la baisse du résultat.

## Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis

**Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis**, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux, des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, ainsi que des services de gestion des avoirs afin de répondre aux besoins des sociétés du marché intermédiaire, des dirigeants, des entrepreneurs, des particuliers et des familles à valeur nette élevée de tous les marchés que nous desservons aux États-Unis.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2019	31 oct. 2018	31 janv. 2018
<b>Produits</b>			
Groupe Entreprises	333 \$	311 \$	295 \$
Gestion des avoirs	148	148	133
Divers	(2)	(2)	4
<b>Total des produits<sup>2,3</sup></b>	<b>479</b>	457	432
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>			
Prêts douteux	5	22	4
Prêts productifs	11	18	10
<b>Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>16</b>	40	14
<b>Charges autres que d'intérêts</b>	<b>274</b>	264	257
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>189</b>	153	161
<b>Impôt sur le résultat<sup>2</sup></b>	<b>21</b>	22	27
<b>Résultat net</b>	<b>168 \$</b>	131 \$	134 \$
<b>Résultat net applicable aux :</b>			
Actionnaires (a)	168 \$	131 \$	134 \$
<b>Coefficient d'efficacité</b>	<b>57,2 %</b>	57,6 %	59,6 %
<b>Rendement des capitaux propres<sup>4</sup></b>	<b>9,0 %</b>	7,2 %	7,9 %
<b>Charge au titre du capital économique<sup>4</sup> (b)</b>	<b>(178) \$</b>	(172) \$	(162) \$
<b>Profit économique<sup>4</sup> (a+b)</b>	<b>(10) \$</b>	(41) \$	(28) \$
<b>Équivalents temps plein</b>	<b>1 982</b>	1 947	1 746

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 (néant pour le trimestre clos le 31 octobre 2018 et néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2018). Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

3) Comprendait un montant de 13 M\$ lié à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank, présenté à titre d'élément d'importance, pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 (9 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2018 et 19 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2018).

4) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

### Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 168 M\$, en hausse de 34 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a augmenté de 37 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de l'augmentation des produits.

### Produits

Les produits se sont accrus de 47 M\$, ou 11 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 38 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes et de l'incidence favorable des taux de change.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 15 M\$ en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait essentiellement de l'incidence favorable des taux de change et de l'augmentation des produits tirés des honoraires de gestion de placements et de garde sous l'effet d'une augmentation des biens sous gestion.

Les produits Divers ont reculé de 6 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ils comprenaient principalement les produits des activités de trésorerie de CIBC Bank USA.

Les produits ont connu une hausse de 22 M\$, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 22 M\$ par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout de la croissance des volumes et de l'incidence favorable des taux de change.

Les produits de Gestion des avoirs étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Les produits Divers étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances était comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 24 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, en raison surtout d'une baisse des pertes sur prêts douteux comptabilisées dans CIBC Bank USA.

### Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 17 M\$, ou 7 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'incidence défavorable des taux de change.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 10 M\$, ou 4 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout de l'incidence défavorable des taux de change et de l'augmentation des salaires.

### Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 6 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la baisse du taux d'impôt effectif découlant de la réforme fiscale américaine.

L'impôt sur le résultat était comparable à celui du trimestre précédent, la hausse des produits ayant été contrebalancée par la baisse du taux d'impôt effectif découlant de la réforme fiscale américaine.

## Marchés des capitaux

**Marchés des capitaux** offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2019	31 oct. 2018	31 janv. 2018
<b>Produits</b>			
Marchés CIBC, réseau mondial	414 \$	371 \$	486 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement <sup>2</sup>	291	278	315
<b>Total des produits<sup>3</sup></b>	<b>705</b>	<b>649</b>	<b>801</b>
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>			
Prêts douteux	42	2	2
Prêts productifs	24	(6)	(18)
<b>Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>	<b>66</b>	<b>(4)</b>	<b>(16)</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>	<b>368</b>	<b>356</b>	<b>376</b>
Résultat avant impôt sur le résultat	271	297	441
Impôt sur le résultat <sup>3</sup>	70	64	119
<b>Résultat net</b>	<b>201 \$</b>	<b>233 \$</b>	<b>322 \$</b>
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires (a)	201 \$	233 \$	322 \$
Coefficient d'efficacité	52,2 %	55,0 %	47,0 %
Rendement des capitaux propres <sup>4</sup>	28,6 %	35,3 %	45,3 %
Charge au titre du capital économique <sup>4</sup> (b)	(69) \$	(65) \$	(69) \$
Profit économique <sup>4</sup> (a+b)	132 \$	168 \$	253 \$
Équivalents temps plein	1 365	1 396	1 298

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le trimestre considéré. Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement comprennent maintenant le secteur Divers.

3) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 41 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 (30 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2018 et 153 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2018). Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

4) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

### Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est élevé à 201 M\$, en baisse de 121 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse des produits et de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net a baissé de 32 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison essentiellement d'une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et d'une augmentation des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par une hausse des produits.

### Produits

Les produits ont reculé de 96 M\$, ou 12 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont reculé de 72 M\$, ce qui est surtout le fait de la baisse des produits tirés des activités de négociation de dérivés sur actions et de taux d'intérêt, le tout partiellement contrebalancé par l'augmentation des produits tirés des opérations de change et sur marchandises.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont diminué de 24 M\$, en raison surtout de la baisse des produits tirés de la souscription de titres de participation et de titres de créance, du recul des profits du portefeuille de placement et des produits tirés de nos activités en voie de liquidation, en partie contrebalancés par la hausse des produits tirés des services consultatifs et des services financiers aux entreprises.

Les produits ont connu une hausse de 56 M\$, ou 9 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont augmenté de 43 M\$, surtout en raison de la hausse des produits tirés des activités de négociation de dérivés sur marchandises et des dérivés de taux de change et sur actions.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 13 M\$, en raison surtout de la hausse des produits tirés des services consultatifs et des produits des services financiers aux entreprises, en partie contrebalancée par la baisse des activités de souscription de titres de participation.

### Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 82 M\$, par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient une baisse de la provision sur les prêts productifs, du fait d'un meilleur rendement dans le secteur du pétrole et du gaz et des perspectives économiques qui se sont améliorées depuis l'adoption de l'IFRS 9 le 1<sup>er</sup> novembre 2017, tandis que le trimestre considéré comprenait une augmentation de la provision sur les prêts productifs, reflet d'une certaine évolution de nos perspectives économiques, notamment des révisions à la baisse des prix du pétrole et du gaz attendus. Le trimestre considéré comprenait également des pertes sur prêts douteux dans le secteur des services publics.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 70 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait surtout de pertes sur prêts douteux dans le secteur des services publics et d'une augmentation de la provision sur les prêts productifs, reflet d'une certaine évolution de nos perspectives économiques, y compris des révisions à la baisse des prix du pétrole attendus.

### Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 8 M\$, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse de la rémunération liée au rendement, en partie contrebalancée par la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 12 M\$, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement.

### Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 49 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse du résultat.

L'impôt sur le résultat a augmenté de 6 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, la baisse du résultat ayant été en grande partie contrebalancée par l'incidence des variations de la proportion du résultat assujéti à des taux d'impôt variés dans différents territoires.

### Siège social et autres

**Siège social et autres** comprend les groupes fonctionnels suivants : Administration, Liens avec les clients et Innovation, Finance, Ressources humaines et Communications, Vérification interne, Gestion du risque et Technologie et opérations, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2019	31 oct. 2018	31 janv. 2018
Produits			
Services bancaires internationaux	197 \$	127 \$	179 \$
Divers	26	32	(45)
Total des produits <sup>2</sup>	223	159	134
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	8	45	12
Prêts productifs	(3)	(15)	(6)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	5	30	6
Charges autres que d'intérêts	276	350	324
Perte avant impôt sur le résultat	(58)	(221)	(196)
Impôt sur le résultat <sup>2</sup>	(89)	(124)	(98)
Résultat net (perte nette)	31 \$	(97) \$	(98) \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle	4 \$	2 \$	5 \$
Actionnaires	27	(99)	(103)
Équivalents temps plein	21 964	21 792	21 682

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, sont présentés selon la BIE. Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 41 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 (30 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2018 et 153 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2018).

### Aperçu financier

Le revenu net du trimestre s'est établi à 31 M\$, contre une perte nette de 98 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse des produits et d'une baisse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a monté de 128 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison essentiellement d'une baisse des charges autres que d'intérêts, d'une augmentation des produits et du recul de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie annulés par une économie d'impôt sur le résultat moins élevée au cours du trimestre considéré.

### Produits

Les produits se sont accrus de 89 M\$, ou 66 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont progressé de 18 M\$, en raison surtout de l'incidence favorable des taux de change et du meilleur rendement de CIBC FirstCaribbean.

Les produits Divers ont augmenté de 71 M\$, ce qui s'explique principalement par une baisse de l'ajustement selon la BIE, partiellement contrebalancée par une diminution des produits de trésorerie.

Les produits ont augmenté de 64 M\$, ou 40 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont augmenté de 70 M\$, du fait surtout des pertes comptabilisées au trimestre précédent sur les titres de créance dans CIBC FirstCaribbean à la suite de la restructuration de la dette par le gouvernement de la Barbade, dont un montant de 61 M\$ a été présenté à titre d'élément d'importance.

Les produits Divers ont reculé de 6 M\$, en raison notamment de l'augmentation de l'ajustement selon la BIE, contrebalancée en partie par une hausse des produits de trésorerie.

### Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances était comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 25 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, puisque les résultats du trimestre précédent comprenaient des pertes sur prêts douteux plus élevées, incluant des pertes sur les prêts consentis à l'État à la suite de la restructuration de la dette par le gouvernement de la Barbade, dont un montant de 28 M\$ a été présenté à titre d'élément d'importance. Le trimestre précédent comprenait également une réduction de la provision sur les prêts productifs de CIBC First Caribbean découlant des mises à jour des paramètres du modèle.

### Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 48 M\$, ou 15 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la baisse des coûts de soutien du siège social et de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 74 M\$, ou 21 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement de la baisse des coûts de soutien du siège social et du calendrier des dépenses liées aux initiatives stratégiques, en partie contrebalancés par une hausse de la rémunération liée au rendement.

### Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt a chuté de 9 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par la diminution de l'ajustement selon la BIE, en partie contrebalancée par des ajustements d'impôt nets découlant de la réforme fiscale américaine adoptée au premier trimestre de 2018, présentés à titre d'élément d'importance, qui étaient inclus au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre considéré comportaient également un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ découlant du règlement lié à Enron (pour plus de précisions, se reporter à la section Aperçu financier – Impôt sur le résultat), en grande partie contrebalancé par une réévaluation de 28 M\$ de certains actifs d'impôt différé découlant de modifications des taux d'imposition par le gouvernement de la Barbade au premier trimestre de 2019.

L'économie d'impôt a diminué de 35 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, principalement en raison de pertes moins élevées, de la réévaluation de certains actifs d'impôt différé susmentionnée et d'un recouvrement d'impôt de 19 M\$ lié à des pertes réalisées par suite de la restructuration de la dette par le gouvernement de la Barbade comptabilisé au trimestre précédent et présenté à titre d'élément d'importance, en partie contrebalancé par une augmentation de l'ajustement selon la BIE et le recouvrement d'impôt susmentionné découlant du règlement lié à Enron.

## Situation financière

### Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, au	31 janv. 2019	31 oct. 2018
<b>Actif</b>		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	16 572 \$	17 691 \$
Valeurs mobilières	109 027	101 664
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	56 848	48 938
Prêts et acceptations, nets de la provision	385 072	381 661
Dérivés	21 174	21 431
Autres actifs	25 954	25 714
	<b>614 647 \$</b>	<b>597 099 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Dépôts	464 707 \$	461 015 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	60 576	47 353
Dérivés	23 337	20 973
Autres passifs	25 782	28 562
Titres secondaires	4 162	4 080
Capitaux propres	36 083	35 116
	<b>614 647 \$</b>	<b>597 099 \$</b>

### Actif

Au 31 janvier 2019, le total de l'actif avait augmenté de 17,5 G\$, ou 3 %, en comparaison du 31 octobre 2018, déduction faite d'une diminution d'environ 1 G\$ imputable à la dépréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont diminué de 1,1 G\$, ou 6 %, principalement en raison de la baisse des placements de trésorerie à court terme.

L'augmentation de 7,4 G\$, ou 7 %, des valeurs mobilières est principalement attribuable à la hausse des titres de créance des gouvernements canadiens, à la hausse des titres de créance provenant du Trésor des États-Unis et d'autres organismes américains et aux titres de créance de sociétés.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont augmenté de 7,9 G\$, ou 16 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les prêts et les acceptations, nets de la provision, ont augmenté de 3,4 G\$, ou 1 %, du fait d'une hausse des prêts aux entreprises et aux gouvernements, en partie contrebalancée par la baisse des prêts personnels au Canada.

### Passif

Au 31 janvier 2019, le total du passif avait augmenté de 16,6 G\$, ou 3 %, en comparaison de celui du 31 octobre 2018, déduction faite d'une diminution d'environ 1 G\$ imputable à la dépréciation du dollar américain.

Les dépôts ont progressé de 3,7 G\$, ou 1 %, en raison surtout de la croissance des volumes dans les dépôts de détail au Canada, en partie contrebalancée par la diminution du financement de gros. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres ont augmenté de 13,2 G\$, ou 28 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les dérivés ont augmenté de 2,4 G\$, ou 11 %, sous l'effet principalement de la hausse des taux d'intérêt, des taux de change et des évaluations des autres dérivés sur marchandises.

Les autres passifs ont diminué de 2,8 G\$, ou 10 %, en raison surtout de la baisse des charges à payer et des biens reçus en garantie sur dérivés.

### Capitaux propres

Au 31 janvier 2019, les capitaux propres avaient augmenté de 1,0 G\$, ou 3 %, par rapport à ceux du 31 octobre 2018, en raison surtout d'une hausse nette des résultats non distribués et de l'émission d'actions privilégiées.

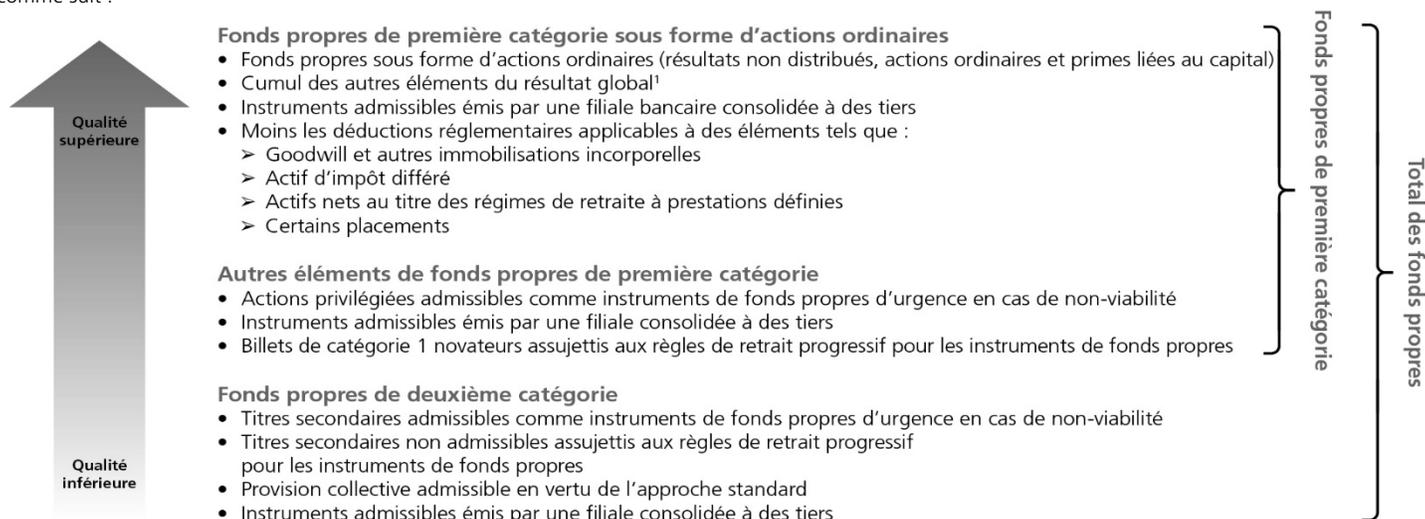
## Sources de financement

Nous gérons activement notre capital de façon à maintenir des sources de capitaux solides et efficaces, à augmenter le plus possible le rendement en fonction du risque pour les actionnaires et à satisfaire aux exigences réglementaires. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 30 à 39 du Rapport annuel 2018.

### Exigences en matière de fonds propres réglementaires selon Bâle III

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.

Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière; les instruments de fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie non admissibles sont exclus des fonds propres réglementaires à un taux de 10 % par année, jusqu'en janvier 2022, date à partir de laquelle ils n'auront pas de valeur réglementaire.

Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres qui comprennent des réserves. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. La CIBC, tout comme la Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale et La Banque Toronto-Dominion, a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada. Les BISN sont assujéties à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR et à une réserve pour stabilité intérieure qui vise à répondre aux risques associés au deuxième pilier qui ne sont pas adéquatement pris en compte dans les exigences du premier pilier. La réserve pour stabilité intérieure est actuellement établie à 1,5 %, mais elle peut être de l'ordre de 0 % à 2,5 % des APR (se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires pour plus de précisions à l'égard d'une augmentation des exigences de la réserve pour stabilité intérieure qui entrera en vigueur le 30 avril 2019). De plus, les banques doivent conserver une réserve anticyclique de fonds propres supplémentaire équivalente à leur réserve moyenne pondérée au Canada et dans certains autres États où elles sont exposées au risque de crédit du secteur privé. Les cibles actuelles du BSIF se résument comme suit :

Au 31 janvier 2019	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Réserve applicable aux BISN	Cibles du premier pilier <sup>1</sup>	Réserve pour stabilité intérieure <sup>2</sup>	Cibles, y compris toutes les réserves
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	1,5 %	9,5 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,5 %	1,0 %	9,5 %	1,5 %	11,0 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	1,0 %	11,5 %	1,5 %	13,0 %

1) La réserve anticyclique de fonds propres applicable était négligeable pour la CIBC au 31 janvier 2019.

2) Le BSIF augmentera les exigences en matière de réserve pour stabilité intérieure à 1,75 % à compter du 30 avril 2019. Se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires pour plus de précisions.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée, comme c'est le cas pour nos états financiers, à l'exception de nos filiales du domaine de l'assurance (CIBC Reinsurance Company Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. La méthode de consolidation appliquée à nos états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2018. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujéti au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

## Fonds propres réglementaires

Nos ratios et fonds propres réglementaires sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, au	31 janv. 2019	31 oct. 2018
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	25 336 \$	24 641 \$
Fonds propres de première catégorie	28 679	27 908
Total des fonds propres	33 063	32 230
Total de l'actif pondéré en fonction du risque <sup>1</sup>	225 663	s. o.
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires <sup>1</sup>	s. o.	216 144
APR aux fins des fonds propres de première catégorie <sup>1</sup>	s. o.	216 303
APR aux fins du total des fonds propres <sup>1</sup>	s. o.	216 462
Le total de l'actif pondéré en fonction du risqué (APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires en 2018) se compose de ce qui suit :		
Risque de crédit	190 011	183 135
Risque de marché	8 498	6 383
Risque opérationnel	27 154	26 626
	225 663	216 144
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,2 %	11,4 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,7 %	12,9 %
Ratio du total des fonds propres	14,7 %	14,9 %

1) Au cours de 2018, avant d'appliquer toute forme d'exigence relative au plancher de fonds propres, il existait trois différents niveaux d'APR aux fins du calcul des ratios de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres de la CIBC, car en 2014, la CIBC avait choisi d'intégrer progressivement l'exigence de fonds propres pour les REC, comme l'autorise la ligne directrice du BSIF. À compter du premier trimestre de 2019, les ratios sont calculés au même niveau d'APR puisque l'intégration progressive de l'exigence de fonds propres pour les REC est terminée.

s. o. Sans objet.

Au 31 janvier 2019, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait diminué de 0,2 % par rapport à celui du 31 octobre 2018, principalement en raison d'une augmentation des APR, en partie contrebalancée par une hausse de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires. L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires était imputable au capital autogénéré (résultat net moins les dividendes) et à l'émission d'actions ordinaires. La hausse de l'APR s'explique surtout par la croissance interne, les changements aux exigences réglementaires, la migration de portefeuilles et l'augmentation des niveaux de risque de marché lié aux activités de négociation. Au premier trimestre de 2019, la CIBC a mis en œuvre des révisions apportées à la ligne directrice sur les normes de fonds propres, y compris l'approche standard révisée pour mesurer le risque de crédit de contrepartie et les expositions aux contreparties centrales, le cadre de titrisation révisé et l'élimination de l'application progressive des REC.

Au 31 janvier 2019, le ratio des fonds propres de première catégorie avait diminué de 0,2 % par rapport à celui au 31 octobre 2018, principalement pour les raisons susmentionnées concernant le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, ainsi qu'en raison du retrait progressif accru des billets de catégorie 1 novateurs des autres éléments de fonds propres de première catégorie, contrebalancé en partie par l'émission d'actions privilégiées admissibles comme FPUNV au cours de la période.

Au 31 janvier 2019, le ratio du total des fonds propres avait diminué de 0,2 % par rapport à celui au 31 octobre 2018 pour les raisons susmentionnées pour le ratio des fonds propres de première catégorie.

## Ratio de levier

Les réformes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprenaient une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque.

Le ratio de levier représente les fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition au ratio de levier. Le ratio de levier est décrit dans les règlements comme étant la somme des éléments suivants :

- les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- les expositions sur dérivés;
- les expositions sur cessions temporaires de titres;
- les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions liées à la titrisation).

Le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent des ratios de levier qui soient au moins équivalents à 3,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

En millions de dollars, au		31 janv. 2019	31 oct. 2018
Fonds propres de première catégorie	A	28 679 \$	27 908 \$
Expositions du ratio de levier	B	674 962	653 946
Ratio de levier	A/B	4,2 %	4,3 %

Au 31 janvier 2019, le ratio de levier a diminué de 0,1 % par rapport à celui au 31 octobre 2018, ce qui est attribuable à une augmentation des fonds propres de première catégorie qui a été plus que compensée par une augmentation des expositions du ratio de levier. L'augmentation des expositions du ratio de levier est surtout imputable à une hausse des actifs au bilan et hors bilan, et aux expositions sur cessions temporaires de titres.

## Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires

Le CBCB et le BSIF ont publié diverses propositions visant l'apport de changements aux exigences actuelles de fonds propres réglementaires afin de renforcer la réglementation relative aux banques, ainsi que leur supervision et l'encadrement de leurs pratiques dans l'objectif général d'améliorer la stabilité financière (se reporter aux pages 34 à 36 du Rapport annuel 2018). Les paragraphes ci-dessous présentent un résumé des publications du CBCB et du BSIF depuis la publication de notre Rapport annuel 2018, hormis celles qui sont présentées dans d'autres sections du présent document.

En décembre 2018, le BSIF a annoncé une augmentation des exigences en matière de réserve pour stabilité intérieure de 1,5 % à 1,75 % à compter du 30 avril 2019. Il en découlera une augmentation des ratios cibles de fonds propres du BSIF, y compris toutes les réserves, pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres, qui devront s'établir respectivement à 9,75 %, 11,25 % et 13,25 %.

En janvier 2019, le CBCB a publié la version définitive de la norme *Revisions to the minimum capital requirements for market risk*, qui a pour but de traiter les questions liées à la mise en œuvre de la norme relative au risque de marché publiée en janvier 2016. Le CBCB a reporté la date de sa mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## Révisions concernant les exigences de communication financière au titre du troisième pilier

Le CBCB et le BSIF ont publié diverses propositions visant l'apport de changements aux exigences actuelles de communication financière au titre du troisième pilier (se reporter à la page 36 du Rapport annuel 2018 pour de plus amples renseignements), propositions qui sont en constante évolution.

En décembre 2018, le CBCB a publié le document intitulé *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – dispositif actualisé*, une norme qui établit la troisième phase d'une initiative visant à remplacer les exigences actuelles de divulgation en vertu du troisième pilier à l'égard de différentes catégories de risque. La norme comprend des améliorations aux première et deuxième phases de l'initiative du CBCB, pour lesquelles des normes ont été publiées respectivement en janvier 2015 et en mars 2017, l'introduction d'un certain nombre de nouvelles exigences de communication financière, ainsi que la consolidation dans le troisième pilier de toutes les exigences de communication existantes du CBCB. Le BSIF n'a pas encore publié les exigences liées à la troisième phase du troisième pilier.

La CIBC continuera de suivre les développements ayant une incidence sur les exigences de fonds propres réglementaires et les informations à fournir à cet égard et de s'y préparer.

## Activités importantes de gestion du capital

### *Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires*

Le 31 mai 2018, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 9 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 3 juin 2019. Aucune action ordinaire n'a été rachetée au cours du trimestre.

### *Régime d'investissement à l'intention des actionnaires (le régime)*

À compter de la date de versement du dividende le 28 octobre 2016, la CIBC a choisi d'émettre des actions à même le capital autorisé pour respecter les exigences du régime. En vertu du régime, nous avons émis 524 183 actions ordinaires pour une contrepartie de 57 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019.

### *Dividendes*

Le 27 février 2019, le conseil d'administration de la CIBC (le conseil) a approuvé une augmentation du dividende trimestriel, le faisant passer de 1,36 \$ à 1,40 \$ l'action ordinaire pour le trimestre clos le 30 avril 2019.

### *Actions privilégiées*

#### Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 49 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)

Le 22 janvier 2019, nous avons émis 13 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 49 (FPUNV) (actions de série 49) d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 325 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 30 avril 2024, les actions de série 49 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 5,20 %. Le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 3,31 %.

Les porteurs d'actions de série 49 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 50 (FPUNV) (actions de série 50), sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 50 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,31 %. Les porteurs d'actions de série 50 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 49, sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2029 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 49 en circulation à la valeur nominale le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 50 en circulation à la valeur nominale le 30 avril 2029 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite.

## Instruments convertibles

### *Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)*

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos instruments de FPUNV en circulation :

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 31 janvier 2019	Actions en circulation		Prix minimal de conversion par action ordinaire	Nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion
	Nombre d'actions	Valeur nominale		
<b>Actions privilégiées<sup>1, 2</sup></b>				
Série 39 (FPUNV)	16 000 000	400 \$	5,00 \$	80 000 000
Série 41 (FPUNV)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 43 (FPUNV)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 45 (FPUNV)	32 000 000	800	5,00	160 000 000
Série 47 (FPUNV)	18 000 000	450	5,00	90 000 000
Série 49 (FPUNV)	13 000 000	325	5,00	65 000 000
<b>Titres secondaires<sup>2, 3</sup></b>				
Débiteures à 3,00 % échéant le 28 octobre 2024 (FPUNV)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Débiteures à 3,42 % échéant le 26 janvier 2026 (FPUNV)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Débiteures à 3,45 % échéant le 4 avril 2028 (FPUNV)	s. o.	1 500	5,00	450 000 000
<b>Total</b>		<b>6 075 \$</b>		<b>1 565 000 000</b>

1) Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.

2) Le nombre maximal d'actions pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.

3) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les débiteures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent).

s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 78 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 31 janvier 2019. Tel qu'il a été décrit dans les lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres, un événement déclencheur se produit lorsque le BSIF détermine que la banque n'est plus viable, ou qu'elle est sur le point de le devenir, et, si une fois tous les instruments de fonds propres d'urgence convertis et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents, il est raisonnablement probable que la viabilité de la banque sera rétablie ou maintenue ou, si la banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la banque non viable.

### *Règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques*

Le ministère des Finances a procédé à la publication officielle de règlements relatifs à la recapitalisation interne qui sont entrés en vigueur le 23 septembre 2018. Ces règlements confèrent certains pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) lui permettant de mettre en œuvre le régime de recapitalisation interne, y compris d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles d'une BISEN dans le cas où elle deviendrait non viable.

Il appartient au surintendant des institutions financières (le « surintendant ») de désigner une banque en tant que BISEN, d'établir le niveau minimal de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) et de décider si une banque est non viable. Les créances de premier rang émises par la CIBC à compter du 23 septembre 2018, d'une durée initiale jusqu'à l'échéance de plus de 400 jours (y compris les options explicites ou intégrées) qui sont non garanties ou partiellement garanties sont admissibles à la recapitalisation interne. Les dépôts des clients, certains dérivés, les obligations sécurisées et certains billets structurés ne seraient pas admissibles à la recapitalisation interne.

Aux termes du régime de recapitalisation interne, il n'y a pas de ratio de conversion contractuel fixe et préétabli pour la conversion de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC qui sont assujettis à la conversion en actions ordinaires aux fins de la recapitalisation interne, et il n'y a pas d'exigence particulière quant à la conversion des passifs assujettis en actions ordinaires. La SADC décide du moment de la conversion aux fins de la recapitalisation interne et du montant des actions et des passifs admissibles devant être convertis ainsi que des modalités de la conversion, sous réserve des paramètres énoncés dans le régime de recapitalisation interne.

Au 31 janvier 2019, 1 642 M\$ (190 M\$ au 31 octobre 2018) de nos passifs en cours étaient assujettis à la conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

## Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le document du CBCB intitulé *Banques d'importance systémique mondiale : méthodologie d'évaluation et exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes*, daté du 3 juillet 2013, décrit la méthode d'évaluation annuelle et les 12 indicateurs utilisés pour évaluer les banques mondiales d'importance systémique (BISM). Le document fournit également les exigences de communication publique annuelles qui s'appliquent aux grandes banques actives à l'échelle mondiale.

En mars 2014, le BSIF a publié un préavis à l'égard de la mise en œuvre des exigences de communication publique pour les BISM au Canada. Les banques fédérales, y compris la CIBC, qui n'ont pas été désignées BISM et qui ont un ratio de levier supérieur à l'équivalent de 200 G€ à la fin de l'exercice sont tenues annuellement de divulguer au moins les 12 indicateurs (en valeurs libellées en dollars canadiens). Les indicateurs sont calculés selon des lignes directrices précises publiées par le CBCB, qui sont mises à jour chaque année. Ainsi, les valeurs obtenues ne sont peut-être pas comparables aux autres mesures présentées dans ce rapport. Le tableau suivant présente les 12 indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation du CBCB permettant d'évaluer les BISM :

En milliers de dollars, au 31 octobre		2018	2017
Section	Indicateurs		
A. Activité transfrontière	1. Créances transfrontières	145 485 768 \$	137 871 916 \$
	2. Passifs transfrontières	160 065 248	153 246 382
B. Taille	3. Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III <sup>1</sup>	662 076 733 \$	618 042 651 \$
C. Interdépendance	4. Actifs dans le système financier	52 754 580 \$	43 165 997 \$
	5. Passifs dans le système financier	28 761 881	28 897 735
	6. Titres en circulation	174 084 211	162 593 638
	7. Activité de paiement	15 732 399 282 \$	16 000 938 465 \$
D. Substituabilité / infrastructure financière	8. Actifs sous garde	1 852 891 000	1 745 867 000
	9. Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	45 495 312	45 422 235
	10. Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré	4 132 128 167 \$	3 406 493 172 \$
E. Complexité	11. Titres détenus à des fins de transaction et autres titres <sup>2</sup>	34 062 984	39 413 622
	12. Actifs de niveau 3	1 340 931	2 394 486

1) Le calcul de cette mesure, tel qu'il est présenté dans le dispositif de Bâle aux fins de la présentation des indicateurs par les BISM, ne tient pas compte des ajustements réglementaires.

2) À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017, les titres détenus à des fins de transaction représentent les titres obligatoirement évalués et désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les autres titres représentent les titres de créance et les titres de participation évalués et désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, conformément à l'IFRS 9. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2017, les titres détenus à des fins de négociation représentaient les titres détenus à des fins de transaction et les titres désignés à la juste valeur et les autres titres représentaient les titres disponibles à la vente, conformément à l'IAS 39.

### Modifications apportées aux mesures des BISM

Les modifications apportées aux mesures par rapport à celles de 2017 ont surtout trait aux changements courants dans les activités et aux variations des taux de change.

#### A. Activité transfrontière

L'objectif de cette section est de déterminer l'empreinte mondiale d'une banque (c.-à-d., l'importance des activités d'une banque en dehors de sa juridiction d'origine). Le concept qui sous-tend cette section est que les conséquences internationales des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque varient en fonction de sa part de créances et de passifs transfrontières.

#### B. Taille

La taille est une mesure clé de l'importance étant donné que les difficultés financières ou la défaillance d'une banque sont plus susceptibles de nuire à l'économie mondiale ou aux marchés financiers si les activités de la banque représentent une large part de l'activité mondiale.

#### C. Interdépendance

Les difficultés financières d'un établissement peuvent fortement accroître la probabilité de difficultés d'autres établissements en raison du réseau d'obligations contractuelles dans lequel ils évoluent. L'impact systémique d'une banque devrait être positivement corrélé avec son interdépendance vis-à-vis des autres établissements financiers.

#### D. Substituabilité / infrastructure financière

L'objectif de cette section est de déterminer le rôle de la banque en tant que pourvoyeur d'infrastructures financières. Le concept qui sous-tend cette section est que plus la banque a un rôle important dans une ligne de métier donnée ou comme prestataire de services dans l'infrastructure financière sous-jacente (systèmes de paiement par exemple), plus les perturbations résultant de sa défaillance seront grandes en termes d'insuffisance des services (y compris le coût que représentera, pour les clients de la banque défaillante, la recherche d'un service identique auprès d'un autre établissement) et de réduction de la liquidité des marchés et de l'infrastructure.

#### E. Complexité

L'impact systémique des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque est, en toute logique, corrélé positivement à sa complexité d'ensemble, à savoir sa complexité commerciale, structurelle et opérationnelle. Plus une banque est complexe, plus les coûts et délais nécessaires à la résolution de sa défaillance seront importants.

### Révisions futures aux exigences de communication publique pour les BISM

En 2018, le CBCB a publié, à l'intention des banques d'importance systémique mondiale (BISM), un document portant sur la mise à jour de la méthode d'évaluation et l'exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes (*Global systemically important banks: revised assessment methodology and the higher loss absorbency requirement*) à l'issue du premier examen du cadre d'évaluation pour les BISM. Les principaux éléments de ce cadre ont été conservés. Un indicateur du volume de transaction a été ajouté dans la catégorie relative à la substituabilité, faisant ainsi passer de 12 à 13 le nombre d'indicateurs utilisés. Le périmètre de consolidation du cadre d'évaluation pour les BISM comprendra désormais les filiales du domaine de l'assurance. La version modifiée de la méthode d'évaluation doit entrer en vigueur d'ici l'évaluation des BISM de 2021. Le cadre continuera d'être examiné tous les trois ans, et la conclusion du prochain examen est prévue d'ici 2021.

## Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Ces arrangements peuvent comprendre l'utilisation d'entités structurées et des ententes relatives au crédit. Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. La CIBC fait appel à divers types d'entités structurées, dont les activités commerciales comprennent la titrisation des actifs financiers, le financement adossé à des créances mobilières et la gestion d'actifs. Nous consolidons toutes les fiducies que nous soutenons et qui titrisent nos propres actifs.

Les précisions sur nos arrangements hors bilan figurent à la page 40 du Rapport annuel 2018 ainsi qu'aux notes 6 et 21 des états financiers consolidés du Rapport annuel 2018.

## Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 41 à 78 du Rapport annuel 2018.

### Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques, dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque pour l'ensemble de la CIBC et au niveau des unités d'exploitation stratégique;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec l'intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour déterminer et tester la conformité aux principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) les secteurs d'activité et les groupes fonctionnels de la CIBC sont responsables de tous les risques liés à leurs activités, y compris le recensement, l'appréciation et le contrôle de ces risques, ce qui représente la première ligne de défense;
- ii) la deuxième ligne de défense, soit la fonction Gestion du risque et d'autres groupes fonctionnels sont responsables des lignes directrices et de la surveillance indépendante efficace des risques à l'échelle de l'entreprise inhérents aux activités de la CIBC;
- iii) la troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC, fournit une évaluation indépendante de la conception et de l'efficacité opérationnelle des contrôles, des processus et des systèmes de gestion du risque.

Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes et en prenant les mesures qui s'imposent pour garder l'équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte politique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La production de rapports et la tenue de discussions périodiques et claires sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion de risques à l'échelle de l'entreprise.

### Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs, nous les examinons et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. Les principaux risques et les nouveaux risques sont ceux qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative qui est importante pour la CIBC. Se reporter aux pages 47 à 49 du Rapport annuel 2018 pour plus de précisions sur les principaux risques et nouveaux risques suivants :

- Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité
- Risque de désintermédiation
- Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien
- Risque lié aux acquisitions
- Réglementation bancaire aux États-Unis
- Lutte contre le blanchiment d'argent
- Gouvernance environnementale et sociale

Le reste de la présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui ont été mis à jour pour tenir compte des faits nouveaux survenus depuis la publication de notre Rapport annuel 2018, ainsi que des faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

## Risque géopolitique

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux dépende de la nature de l'événement, tout événement majeur pourrait être en règle générale une source d'instabilité et de volatilité, ce qui occasionnerait l'élargissement des écarts de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et l'augmentation des achats d'or. À court terme, les crises de marché peuvent nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Bien qu'il soit peu probable que le Canada soit directement exposé à un risque géopolitique, l'incidence indirecte d'un ralentissement de la croissance économique ainsi que les répercussions possibles sur les prix des marchandises et la montée récente du protectionnisme pourraient avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires courantes.

À l'heure actuelle, il existe plusieurs facteurs préoccupants qui augmentent l'incertitude dans les marchés financiers mondiaux, dont les tensions accrues au Moyen-Orient à la suite de la décision des États-Unis de rétablir des sanctions contre l'Iran et de se retirer du Plan d'action global commun relatif au programme nucléaire iranien, la décision des États-Unis de se retirer du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire avec la Russie, l'absence de progrès dans le cadre des négociations sur le Brexit à l'aube de son officialisation le 29 mars, et l'incertitude persistante au sujet des tensions commerciales à l'échelle mondiale, particulièrement entre les États-Unis et la Chine. Les tensions diplomatiques se sont également intensifiées entre le Canada et la Chine, étant donné que le Canada est impliqué dans un conflit plus généralisé entre les États-Unis et la Chine. La ratification, par le Congrès américain, de l'accord de libre-échange conclu entre les États-Unis, le Mexique et le Canada (AEUMC) pour remplacer l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) demeure incertaine. De nombreuses issues demeurent envisageables au chapitre de la politique commerciale nord-américaine.

Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

## Prix des marchandises

La croissance de l'économie mondiale devrait ralentir en 2019, mais devrait continuer d'appuyer, dans une certaine mesure, la demande industrielle pour les marchandises. L'écart entre le prix de référence du pétrole brut au Canada, le Western Canada Select (WCS), et le West Texas Intermediate (WTI) a atteint le stade de la crise à l'automne 2018. La reprise des prix du pétrole brut, par suite des creux atteints à la fin de décembre, s'est essoufflée en raison des craintes entourant la hausse de la production de pétrole aux États-Unis et des préoccupations liées au fait que l'escalade des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine pourrait faire ralentir la croissance économique et la demande à l'échelle mondiale en 2019. Bien que nous ayons assisté à une nette progression du prix de référence du pétrole lourd canadien, le WCS, et à un rétrécissement considérable de l'écart entre le WCS et le WTI par suite de la réduction de la production imposée par le Premier ministre de l'Alberta, un retour à des différentiels du prix du pétrole lourd canadien quelque peu élargis demeure envisageable, une fois la production reprise du fait de l'assouplissement des réductions prescrites.

L'exposition globale de la CIBC aux prix des marchandises reste conforme à notre intérêt à l'égard du risque, les pertes dans notre portefeuille de titres du secteur du pétrole et du gaz étant nettement en baisse par rapport à ses niveaux records. Nous évaluons actuellement nos clients de notre portefeuille de titres dans le secteur du pétrole et du gaz selon nos mesures de risque améliorées, et notre portefeuille fait l'objet d'une surveillance prudente.

## Faits nouveaux en matière de réglementation

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation, se reporter aux sections Impôt sur le résultat, Sources de financement, Risque de crédit, Risque de liquidité et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle.

## Faits nouveaux en matière de comptabilité

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité, se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle ainsi qu'à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

## Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente nos activités commerciales et les mesures de risque correspondantes fondées sur les APR, ainsi que le capital économique au 31 janvier 2019 :

	Banque CIBC				
					Siège social et autres
Unités d'exploitation stratégique	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États Unis	Marchés des capitaux	
Activités commerciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépôts</li> <li>Prêts hypothécaires à l'habitation</li> <li>Prêts personnels</li> <li>Cartes de crédit</li> <li>Prêts aux petites entreprises</li> <li>Assurance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe Entreprises</li> <li>Courtage de plein exercice</li> <li>Gestion d'actifs</li> <li>Gestion privée de patrimoine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe Entreprises</li> <li>Gestion d'actifs</li> <li>Gestion privée de patrimoine</li> <li>Services bancaires personnels et PME</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Produits de crédit</li> <li>Marchés CIBC, réseau mondial</li> <li>Services bancaires d'investissement</li> <li>Portefeuilles de placement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services bancaires internationaux</li> <li>Portefeuilles de placement</li> <li>Coentreprises</li> <li>Groupes fonctionnels et de soutien (voir page 13)</li> </ul>
Bilan	(en millions de dollars) Actif moyen 259 817 Dépôts moyens 173 132	(en millions de dollars) Actif moyen 60 189 Dépôts moyens 58 489	(en millions de dollars) Actif moyen 46 710 Dépôts moyens 25 721	(en millions de dollars) Actif moyen 176 567 Dépôts moyens 32 603	(en millions de dollars) Actif moyen 77 316 Dépôts moyens 180 138
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	(en millions de dollars) Risque de crédit 46 946 Risque de marché - Risque opérationnel 11 618	(en millions de dollars) Risque de crédit 41 388 Risque de marché - Risque opérationnel 5 828	(en millions de dollars) Risque de crédit <sup>1</sup> 37 037 Risque de marché 29 Risque opérationnel 2 906	(en millions de dollars) Risque de crédit <sup>2</sup> 46 551 Risque de marché 8 139 Risque opérationnel 6 223	(en millions de dollars) Risque de crédit <sup>3</sup> 18 089 Risque de marché 330 Risque opérationnel 579
Capital économique <sup>4</sup>	(%) Proportion du total de la CIBC 17 Comprend : Risque de crédit <sup>5</sup> 59 Risque de marché 31 Risques opérationnel/stratégique 10	(%) Proportion du total de la CIBC 16 Comprend : Risque de crédit <sup>5</sup> 63 Risque de marché 2 Risques opérationnel/stratégique 35	(%) Proportion du total de la CIBC 34 Comprend : Risque de crédit <sup>5</sup> 36 Risque de marché 2 Risques opérationnel/stratégique 62	(%) Proportion du total de la CIBC 14 Comprend : Risque de crédit <sup>5</sup> 72 Risque de marché 15 Risques opérationnel/stratégique 13	(%) Proportion du total de la CIBC 19 Comprend : Risque de crédit <sup>5</sup> 24 Risque de marché 14 Risques opérationnel/stratégique 62
Profil de risque	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant notamment le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation, de même que le risque social et environnemental.				

- 1) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 299 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.
- 2) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 14 243 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.
- 3) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 360 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.
- 4) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.
- 5) Comprend le risque de placement.

## Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle de nos activités de prêts dans chacune de nos unités d'exploitation stratégique. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

### Expositions au risque de crédit

En millions de dollars, au	31 janv. 2019	31 oct. 2018
<b>Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche fondée sur les notations internes avancée</b>		
Engagements utilisés	157 896 \$	151 299 \$
Engagements non utilisés	48 804	50 797
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	152 898	137 759
Divers – hors bilan	80 912	80 502
Dérivés de gré à gré	23 539	21 621
Expositions en cas de défaillance (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	464 049	441 978
Moins : garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres	139 881	125 368
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	324 168	316 610
<b>Portefeuille de détail – approche fondée sur les notations internes avancée</b>		
Engagements utilisés	254 522	259 128
Engagements non utilisés	74 359	73 954
Divers – hors bilan	289	286
ECD du portefeuille de détail, montant brut	329 170	333 368
Portefeuilles normalisés	58 629	51 983
Expositions liées à la titrisation	11 210	13 661
ECD, montant brut	863 058 \$	840 990 \$
ECD, montant net	723 177 \$	715 622 \$

### Politique en matière d'allègement

Nous utilisons des techniques d'allègement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons économiques ou juridiques découlant des difficultés financières d'un emprunteur et accorder à ce dernier une concession prenant la forme de taux inférieurs à ceux du marché ou de modalités qui n'auraient pas été autrement considérées, afin de pouvoir recouvrer le montant maximal de l'emprunt. Dans les cas où l'on estime que la concession est meilleure que ce qui est offert sur le marché, la modification est comptabilisée comme une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté. Cette restructuration est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. Une dotation à la provision pour pertes sur créances appropriée, par segment de portefeuille, est alors comptabilisée.

En ce qui concerne le crédit de détail, les techniques d'allègement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur. Ces solutions fournissent souvent de meilleures conditions que celles initialement offertes et visent à augmenter la capacité de l'emprunteur à s'acquitter de son obligation envers la CIBC, et nous considérons qu'elles sont représentatives du marché et qu'elles peuvent être comparées aux modalités que nous offririons à de nouveaux clients ayant des notes de crédit semblables.

Les solutions qui existent pour les entreprises clientes et les clients commerciaux dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit pour la Banque de rajuster le taux d'intérêt ou d'accélérer le remboursement du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent impliquer d'autres options spéciales de gestion.

### Expositions au crédit personnel garanti – immobilier

Le portefeuille de crédit personnel garanti – immobilier comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels (marges de crédit hypothécaires). Ce portefeuille ne présente qu'un faible risque, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 31 janvier 2019	Prêts hypothécaires à l'habitation				Marges de crédit hypothécaires <sup>1</sup>		Total			
	Assurés		Non assurés		Non assurés		Assurés		Non assurés	
Ontario <sup>2</sup>	<b>33,2 \$</b>	<b>32 %</b>	<b>69,8 \$</b>	<b>68 %</b>	<b>11,6 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>33,2 \$</b>	<b>29 %</b>	<b>81,4 \$</b>	<b>71 %</b>
Colombie-Britannique et territoires <sup>3</sup>	<b>11,8</b>	<b>28</b>	<b>30,6</b>	<b>72</b>	<b>4,5</b>	<b>100</b>	<b>11,8</b>	<b>25</b>	<b>35,1</b>	<b>75</b>
Alberta	<b>14,4</b>	<b>56</b>	<b>11,2</b>	<b>44</b>	<b>2,7</b>	<b>100</b>	<b>14,4</b>	<b>51</b>	<b>13,9</b>	<b>49</b>
Québec	<b>6,3</b>	<b>43</b>	<b>8,4</b>	<b>57</b>	<b>1,4</b>	<b>100</b>	<b>6,3</b>	<b>39</b>	<b>9,8</b>	<b>61</b>
Provinces des Prairies / du Centre	<b>4,1</b>	<b>55</b>	<b>3,3</b>	<b>45</b>	<b>0,8</b>	<b>100</b>	<b>4,1</b>	<b>50</b>	<b>4,1</b>	<b>50</b>
Provinces de l'Atlantique	<b>4,5</b>	<b>54</b>	<b>3,8</b>	<b>46</b>	<b>0,8</b>	<b>100</b>	<b>4,5</b>	<b>49</b>	<b>4,6</b>	<b>51</b>
Portefeuille canadien <sup>4, 5</sup>	<b>74,3</b>	<b>37</b>	<b>127,1</b>	<b>63</b>	<b>21,8</b>	<b>100</b>	<b>74,3</b>	<b>33</b>	<b>148,9</b>	<b>67</b>
Portefeuille américain <sup>4</sup>	-	-	<b>1,2</b>	<b>100</b>	<b>0,1</b>	<b>100</b>	-	-	<b>1,3</b>	<b>100</b>
Autre portefeuille international <sup>4</sup>	-	-	<b>2,2</b>	<b>100</b>	-	-	-	-	<b>2,2</b>	<b>100</b>
<b>Total des portefeuilles</b>	<b>74,3 \$</b>	<b>36 %</b>	<b>130,5 \$</b>	<b>64 %</b>	<b>21,9 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>74,3 \$</b>	<b>33 %</b>	<b>152,4 \$</b>	<b>67 %</b>
31 octobre 2018	77,0 \$	37 %	129,0 \$	63 %	22,2 \$	100 %	77,0 \$	34 %	151,2 \$	66 %

1) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 31 janvier 2019 et au 31 octobre 2018.

2) Comprend un montant de 16,3 G\$ (17,0 G\$ au 31 octobre 2018) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 46,5 G\$ (45,9 G\$ au 31 octobre 2018) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 6,7 G\$ (6,9 G\$ au 31 octobre 2018) de marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Toronto.

3) Comprend un montant de 5,4 G\$ (5,6 G\$ au 31 octobre 2018) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 21,9 G\$ (22,0 G\$ au 31 octobre 2018) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 2,8 G\$ (2,8 G\$ au 31 octobre 2018) de marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Vancouver.

4) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier.

5) Une tranche de 72 % (73 % au 31 octobre 2018) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited (DBRS).

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie<sup>1</sup> moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés qui ont été montés au cours du trimestre. Nous n'avons pas acquis de prêts hypothécaires à l'habitation ou de marges de crédit hypothécaires non assurés auprès de tiers pour les périodes présentées dans le tableau ci-dessous.

Pour les trois mois clos le	31 janv. 2019		31 oct. 2018		31 janv. 2018	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires
Ontario <sup>2</sup>	<b>63 %</b>	<b>67 %</b>	63 %	67 %	64 %	67 %
Colombie-Britannique et territoires <sup>3</sup>	<b>60</b>	<b>64</b>	59	63	60	63
Alberta	<b>67</b>	<b>71</b>	68	71	69	72
Québec	<b>67</b>	<b>72</b>	68	73	69	72
Provinces des Prairies / du Centre	<b>68</b>	<b>73</b>	70	73	69	72
Provinces de l'Atlantique	<b>72</b>	<b>74</b>	72	74	72	73
Portefeuille canadien <sup>4</sup>	<b>64 %</b>	<b>67 %</b>	64 %	67 %	64 %	67 %
Portefeuille américain <sup>4</sup>	<b>68 %</b>	<b>58 %</b>	69 %	68 %	66 %	66 %
Autre portefeuille international <sup>4</sup>	<b>73 %</b>	<b>négl.</b>	73 %	négl.	75 %	négl.

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires non assurés sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 61 % (61 % au 31 octobre 2018 et 62 % au 31 janvier 2018).

3) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 56 % (55 % au 31 octobre 2018 et 57 % au 31 janvier 2018).

4) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier.  
négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
<b>31 janvier 2019<sup>1, 2</sup></b>	<b>55 %</b>	<b>54 %</b>
<b>31 octobre 2018<sup>1, 2</sup></b>	<b>54 %</b>	<b>53 %</b>

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour le 31 janvier 2019 et le 31 octobre 2018 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement (RTA) tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement au 31 décembre 2018 et au 30 septembre 2018. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons au Canada.

2) Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto s'est élevé à 51 % (51 % au 31 octobre 2018). Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver s'est élevé à 44 % (43 % au 31 octobre 2018).

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, et le deuxième tableau présente les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements réels des clients, qui comprennent les paiements d'un autre montant que le montant contractuel minimum ou dont la fréquence est différente.

*En fonction des paiements contractuels*

	Moins de 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 15 ans	De 15 à 20 ans	De 20 à 25 ans	De 25 à 30 ans	De 30 à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
<b>31 janvier 2019</b>	- %	1 %	2 %	5 %	45 %	47 %	- %	- %
31 octobre 2018	- %	1 %	2 %	4 %	44 %	48 %	1 %	- %
Portefeuille américain								
<b>31 janvier 2019</b>	1 %	1 %	4 %	2 %	10 %	80 %	2 %	- %
31 octobre 2018	1 %	1 %	4 %	2 %	10 %	80 %	2 %	- %
Autre portefeuille international								
<b>31 janvier 2019</b>	7 %	14 %	24 %	23 %	19 %	12 %	1 %	- %
31 octobre 2018	8 %	16 %	26 %	22 %	17 %	11 %	- %	- %

*En fonction des paiements réels des clients*

	Moins de 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 15 ans	De 15 à 20 ans	De 20 à 25 ans	De 25 à 30 ans	De 30 à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
<b>31 janvier 2019</b>	2 %	4 %	6 %	11 %	37 %	32 %	5 %	3 %
31 octobre 2018	2 %	4 %	6 %	11 %	36 %	33 %	5 %	3 %
Portefeuille américain								
<b>31 janvier 2019</b>	1 %	5 %	12 %	11 %	13 %	55 %	2 %	1 %
31 octobre 2018	2 %	4 %	13 %	12 %	13 %	53 %	2 %	1 %
Autre portefeuille international								
<b>31 janvier 2019</b>	7 %	14 %	24 %	23 %	18 %	12 %	1 %	1 %
31 octobre 2018	7 %	16 %	25 %	22 %	17 %	11 %	1 %	1 %

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la nouvelle ligne directrice B-20 du BSIF est entrée en vigueur et comprend une série de changements relatifs aux taux d'intérêt admissibles des prêts hypothécaires non assurés, des indications plus prescriptives concernant la définition de prêts non conformes et des améliorations aux processus d'approbation.

En raison de la mesure réglementaire susmentionnée et des changements dans le comportement des consommateurs, nous sommes d'avis que la proportion de prêts hypothécaires assurés par rapport à l'ensemble des prêts hypothécaires continuera à diminuer. Nous prévoyons encore une diminution du nombre de prêts accordés et/ou la diminution des montants des prêts accordés à l'avenir, les modifications des règles faisant en sorte qu'il sera toujours plus difficile pour certains Canadiens de se qualifier pour obtenir des prêts hypothécaires.

La CIBC continuera de surveiller de près les mesures qui ont une incidence sur le marché du logement canadien et le rendement de ses portefeuilles de crédit canadiens, et elle prendra les mesures d'atténuation du risque qui s'imposent.

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 31 janvier 2019, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 24,3 G\$ (24,1 G\$ au 31 octobre 2018), et une tranche de 37 % de ces prêts (38 % au 31 octobre 2018) était assurée. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 1,5 G\$ (1,6 G\$ au 31 octobre 2018) ou 1,2 % (1,3 % au 31 octobre 2018) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 3,2 G\$ (3,0 G\$ au 31 octobre 2018). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 104 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix des logements, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés lorsque le Canada a connu une récession. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

## Risque de crédit lié aux activités de négociation

Nous nous exposons à un risque de crédit lié aux activités de négociation (aussi appelé risque de crédit de contrepartie) qui découle de nos activités liées aux dérivés de gré à gré et de nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. La nature de nos expositions aux dérivés et la façon dont nous les réduisons sont décrites à la note 12 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2018. Les transactions assimilées à des mises en pension de titres se composent de nos valeurs mobilières acquises ou vendues en vertu de mises en pension de titres, de même que de nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Le tableau ci-après fait état de la notation des créances évaluées à la valeur de marché liée à des dérivés de gré à gré :

En milliards de dollars, au	31 janv. 2019		31 oct. 2018	
	Expositions <sup>1</sup>			
De première qualité	6,06 \$	87,4 %	6,78 \$	87,3 %
De qualité inférieure	0,86	12,4	0,97	12,5
Liste de surveillance	0,01	0,2	0,01	0,1
Défaut	-	-	0,01	0,1
	<b>6,93 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>7,77 \$</b>	<b>100,0 %</b>

1) L'évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés gré à gré tient compte des accords généraux de compensation, mais non des garanties.

## Prêts douteux

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2019			31 oct. 2018			31 janv. 2018		
	Prêts aux entreprises et aux gouverne- ments	Prêts à la consom- mation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouverne- ments	Prêts à la consom- mation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouverne- ments	Prêts à la consom- mation	Total
<b>Prêts douteux bruts<sup>1</sup></b>									
Solde au début de la période selon l'IAS 39	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	626 \$	684 \$	1 310 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 <sup>er</sup> novembre 2017	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	27	195	222
Solde au début de la période selon l'IFRS 9	<b>621 \$</b>	<b>859 \$</b>	<b>1 480 \$</b>	781 \$	871 \$	1 652 \$	653	879	1 532
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	<b>428</b>	<b>494</b>	<b>922</b>	107	461	568	44	459	503
Transfert dans les prêts productifs au cours de la période	<b>(21)</b>	<b>(87)</b>	<b>(108)</b>	(43)	(116)	(159)	-	(97)	(97)
Remboursements nets	<b>(93)</b>	<b>(122)</b>	<b>(215)</b>	(84)	(123)	(207)	(33)	(159)	(192)
Montants radiés	<b>(48)</b>	<b>(226)</b>	<b>(274)</b>	(30)	(237)	(267)	(11)	(224)	(235)
Recouvrements de prêts et avances auparavant radiés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions de prêts	<b>(9)</b>	-	<b>(9)</b>	(116) <sup>2</sup>	-	(116)	-	-	-
Prêts dépréciés acquis	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	6	3	9	(24)	(13)	(37)
Solde à la fin de la période	<b>877 \$</b>	<b>917 \$</b>	<b>1 794 \$</b>	621 \$	859 \$	1 480 \$	629 \$	845 \$	1 474 \$
<b>Provision pour pertes sur créances – prêts douteux</b>									
Solde au début de la période selon l'IAS 39	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	191 \$	286 \$	477 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 <sup>er</sup> novembre 2017	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	13	(25)	(12)
Solde au début de la période selon l'IFRS 9	<b>230 \$</b>	<b>252 \$</b>	<b>482 \$</b>	231 \$	263 \$	494 \$	204	261	465
Montants radiés	<b>(48)</b>	<b>(226)</b>	<b>(274)</b>	(30)	(237)	(267)	(11)	(224)	(235)
Recouvrements de montants radiés au cours de périodes antérieures	<b>1</b>	<b>49</b>	<b>50</b>	5	43	48	3	45	48
Montant passé en charges au compte de résultat	<b>81<sup>3</sup></b>	<b>194</b>	<b>275</b>	70	189	259	26	176	202
Intérêts courus sur prêts douteux	<b>(2)</b>	<b>(4)</b>	<b>(6)</b>	(2)	(3)	(5)	(3)	(2)	(5)
Cessions de prêts	-	-	-	(48) <sup>2</sup>	-	(48)	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	<b>(4)</b>	<b>1</b>	<b>(3)</b>	4	(3)	1	(11)	(7)	(18)
Solde à la fin de la période	<b>258 \$</b>	<b>266 \$</b>	<b>524 \$</b>	230 \$	252 \$	482 \$	208 \$	249 \$	457 \$
<b>Prêts douteux, montant net<sup>4</sup></b>									
Solde au début de la période selon l'IAS 39	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	435 \$	398 \$	833 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 <sup>er</sup> novembre 2017	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	14	220	234
Solde au début de la période selon l'IFRS 9	<b>391 \$</b>	<b>607 \$</b>	<b>998 \$</b>	550 \$	608 \$	1 158 \$	449	618	1 067
Variation nette des prêts douteux bruts	<b>256</b>	<b>58</b>	<b>314</b>	(160)	(12)	(172)	(24)	(34)	(58)
Variation nette de la provision	<b>(28)</b>	<b>(14)</b>	<b>(42)</b>	1	11	12	(4)	12	8
Solde à la fin de la période	<b>619 \$</b>	<b>651 \$</b>	<b>1 270 \$</b>	391 \$	607 \$	998 \$	421 \$	596 \$	1 017 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets	<b>0,33 %</b>			<b>0,26 %</b>			<b>0,28 %</b>		

1) À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017, tous les prêts en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat sont automatiquement classés comme prêts douteux de troisième stade en vertu de l'IFRS 9, à l'exception des prêts sur cartes de crédit qui sont classés à titre de prêts douteux et radiés en totalité lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat ou lorsqu'un avis de faillite est émis, une proposition de règlement est faite ou des services de crédit-conseil sont demandés, selon la première éventualité. La détermination de la dépréciation était généralement la même en vertu de l'IAS 39, sauf en ce qui concerne i) les prêts hypothécaires à l'habitation garantis ou assurés par un gouvernement canadien (fédéral ou provincial) ou un organisme du gouvernement canadien qui étaient classés comme prêts douteux uniquement lorsque les paiements exigibles étaient en souffrance depuis 365 jours aux termes du contrat, et ii) les prêts hypothécaires à l'habitation garantis ou assurés par un assureur privé, ou les prêts qui étaient entièrement garantis et en voie de recouvrement étaient classés comme prêts douteux uniquement lorsque les paiements exigibles étaient en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat.

2) Comprennent des prêts d'une valeur nominale de 116 M\$ et des pertes de crédit attendues de 48 M\$ qui ont été décomptabilisés en raison d'un accord de restructuration de la dette conclu avec le gouvernement de la Barbade le 31 octobre 2018.

3) Compte non tenu d'un montant de 20 M\$ au titre de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux aux entreprises, des facilités de crédit gouvernementales inutilisées et d'autres expositions hors bilan.

4) À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017, les prêts douteux nets sont des prêts douteux bruts, nets de la provision pour pertes sur créances. Dans les périodes précédentes, les prêts douteux nets se calculaient en déduisant des prêts douteux bruts la provision individuelle et la tranche de la provision collective relative aux prêts douteux, qui étaient généralement des prêts en souffrance depuis 90 jours.

s. o. Sans objet

### Prêts douteux bruts

Au 31 janvier 2019, les prêts douteux bruts se sont élevés à 1 794 M\$, soit une hausse de 320 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des augmentations enregistrées dans les secteurs des services publics, du commerce au détail et de gros et des institutions financières, d'une hausse des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur notre portefeuille existant. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par les réductions de prêts hypothécaires à l'habitation liées à CIBC FirstCaribbean, un remboursement dans le secteur du pétrole et du gaz et une radiation dans le secteur de l'immobilier et de la construction aux États-Unis.

Les prêts douteux bruts ont augmenté de 314 M\$ comparativement à ceux du trimestre précédent, compte tenu surtout des hausses enregistrées dans les secteurs des services publics, du commerce au détail et de gros et des services aux entreprises, et de l'augmentation des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens.

52 % des prêts douteux bruts se rapportaient au Canada, dont la majorité était liée aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux prêts personnels.

28 % des prêts douteux bruts étaient liés aux États-Unis, dont la majorité dans les secteurs des services publics, de l'immobilier et de la construction, de l'éducation, des soins de santé et services sociaux, et des institutions financières.

Les prêts douteux bruts restants se rapportaient à CIBC FirstCaribbean, dont la majorité était liée aux prêts hypothécaires à l'habitation, aux portefeuilles de prêts personnels et au secteur de l'immobilier et de la construction.

### Provision pour pertes sur prêts douteux

La provision pour pertes sur prêts douteux s'est chiffrée à 524 M\$, soit une hausse de 67 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout des augmentations enregistrées dans les secteurs du commerce au détail et de gros et des services publics, d'une hausse au titre du portefeuille des prêts à la consommation au Canada et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur notre portefeuille existant. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par les remboursements et les radiations dans le secteur de l'immobilier et de la construction aux États-Unis.

La provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 42 M\$ en regard de celle du trimestre précédent, du fait surtout des augmentations enregistrées dans les secteurs des services publics, du commerce au détail et de gros et des services aux entreprises, contrebalancées en partie par des remboursements et des radiations dans le secteur de l'immobilier et de la construction aux États-Unis.

### Expositions à certains pays et à certaines régions

#### Europe

Le tableau suivant présente nos expositions à des pays d'Europe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro.

Nos expositions directes présentées dans le tableau ci-après se composent A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur valeur comptable); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant); et C) des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Du total de nos expositions directes en Europe, environ 49 % (46 % au 31 octobre 2018) correspondent à des entités dans des pays assortis d'une note Aaa/AAA attribuée par Moody's Investors Service, Inc. (Moody's) ou Standard & Poor's (S&P).

Les tableaux ci-après présentent un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 31 janvier 2019	Expositions directes						
	Capitalisées			Total des expositions capitalisées (A)	Non capitalisées		Total des expositions non capitalisées (B)
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques		Expositions aux entreprises	Expositions aux banques	
Autriche	- \$	448 \$	106 \$	554 \$	- \$	1 \$	1 \$
Belgique	12	-	14	26	-	-	-
Finlande	-	1	64	65	82	-	82
France	28	23	129	180	131	15	146
Allemagne	166	1 113	828	2 107	160	33	193
Irlande	42	-	183	225	15	-	15
Luxembourg	5	-	1 523	1 528	-	37	37
Pays-Bas	368	357	250	975	151	53	204
Espagne	3	-	9	12	-	11	11
<b>Total pour les pays de la zone euro</b>	<b>624 \$</b>	<b>1 942 \$</b>	<b>3 106 \$</b>	<b>5 672 \$</b>	<b>539 \$</b>	<b>150 \$</b>	<b>689 \$</b>
République tchèque	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Danemark	3	-	44	47	-	55	55
Norvège	-	211	332	543	613	-	613
Suède	1	413	164	578	109	-	109
Suisse	295	-	32	327	5	-	5
Turquie	-	-	46	46	-	-	-
Royaume-Uni	1 105	424	514	2 043	3 254	365	3 619
<b>Total pour les pays hors de la zone euro</b>	<b>1 404 \$</b>	<b>1 048 \$</b>	<b>1 132 \$</b>	<b>3 584 \$</b>	<b>3 981 \$</b>	<b>420 \$</b>	<b>4 401 \$</b>
<b>Total pour l'Europe</b>	<b>2 028 \$</b>	<b>2 990 \$</b>	<b>4 238 \$</b>	<b>9 256 \$</b>	<b>4 520 \$</b>	<b>570 \$</b>	<b>5 090 \$</b>
31 octobre 2018	1 821 \$	2 686 \$	3 649 \$	8 156 \$	4 472 \$	482 \$	4 954 \$

## Expositions directes (suite)

Créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées  
à des mises en pension de titres

En millions de dollars, au 31 janvier 2019	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions brutes <sup>1</sup>	Garanties détenues <sup>2</sup>	Expositions nettes (C)	Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
Autriche	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	555 \$
Belgique	-	-	10	10	10	-	26
Finlande	-	-	52	52	48	4	151
France	21	10	1 538	1 569	1 522	47	373
Allemagne	10	-	693	703	649	54	2 354
Irlande	-	-	7 075	7 075	7 003	72	312
Luxembourg	1	-	294	295	269	26	1 591
Pays-Bas	30	-	128	158	108	50	1 229
Espagne	-	-	-	-	-	-	23
<b>Total pour les pays de la zone euro</b>	<b>62 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>9 790 \$</b>	<b>9 862 \$</b>	<b>9 609 \$</b>	<b>253 \$</b>	<b>6 614 \$</b>
République tchèque	- \$	1 379 \$	- \$	1 379 \$	1 314 \$	65 \$	65 \$
Danemark	-	-	-	-	-	-	102
Norvège	-	-	-	-	-	-	1 156
Suède	6	-	45	51	45	6	693
Suisse	4	-	3 913	3 917	3 744	173	505
Turquie	-	-	-	-	-	-	46
Royaume-Uni	626	1 531	7 452	9 609	8 891	718	6 380
<b>Total pour les pays hors de la zone euro</b>	<b>636 \$</b>	<b>2 910 \$</b>	<b>11 410 \$</b>	<b>14 956 \$</b>	<b>13 994 \$</b>	<b>962 \$</b>	<b>8 947 \$</b>
<b>Total pour l'Europe</b>	<b>698 \$</b>	<b>2 920 \$</b>	<b>21 200 \$</b>	<b>24 818 \$</b>	<b>23 603 \$</b>	<b>1 215 \$</b>	<b>15 561 \$</b>
31 octobre 2018	686 \$	1 568 \$	20 762 \$	23 016 \$	21 270 \$	1 746 \$	14 856 \$

1) Les montants sont présentés nets des REC.

2) La garantie offerte à l'égard des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 0,9 G\$ (0,8 G\$ au 31 octobre 2018), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 22,7 G\$ (20,5 G\$ au 31 octobre 2018), les deux garanties consistant en des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

Nous avons également des expositions indirectes à des entités européennes de 336 M\$ (465 M\$ au 31 octobre 2018) puisque nous avons reçu de contreparties qui ne sont pas établies en Europe des titres de créance et des titres de participation émis par des entités européennes à titre de garanties aux termes de nos transactions de dérivés et de nos activités d'emprunts de valeurs et de prêts de valeurs.

**Expositions à certaines activités**

Conformément aux recommandations du Financial Stability Board, cette section donne des précisions sur une activité choisie dans nos activités poursuivies et nos activités abandonnées auxquelles les investisseurs pourraient s'intéresser en raison des caractéristiques du risque et de la conjoncture du marché. Pour plus de précisions sur ces expositions, se reporter à la page 63 du Rapport annuel 2018.

*Prêts immobiliers aux États-Unis*

Dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, nous exploitons une plateforme immobilière de services complets qui offre du crédit à des clients du marché intermédiaire. Après la phase de construction et une fois que les biens seront productifs, nous pourrions à l'occasion offrir du financement à taux fixe dans le contexte d'un programme permanent (généralement assorti d'une échéance moyenne de 10 ans). Ce portefeuille d'expositions sur financement permanent, qui représente une petite tranche du total de notre portefeuille de prêts immobiliers aux États-Unis servira de dispositif de conservation de titres et sera intégré à des programmes futurs de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC). Nous ne conservons aucune exposition à l'égard de ces programmes de TACHC. Au 31 janvier 2019, le portefeuille d'expositions sur financement permanent s'élevait à 35 M\$ (41 M\$ au 31 octobre 2018).

## Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et marchandises détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif et aux activités de placement.

## Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, au	31 janv. 2019				31 oct. 2018				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Exposés au risque de marché		Non exposés au risque de marché		Exposés au risque de marché		Non exposés au risque de marché		
	Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation		Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	4 088 \$	-	1 946 \$	2 142 \$	4 380 \$	-	2 340 \$	2 040 \$	de change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	12 484	417	12 067	-	13 311	96	13 215	-	de taux d'intérêt lié aux actions, de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	109 027	51 378	57 649	-	101 664	49 784	51 880	-	de taux d'intérêt
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	4 962	-	4 962	-	5 488	-	5 488	-	de taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	51 886	-	51 886	-	43 450	-	43 450	-	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	207 657	-	207 657	-	207 749	-	207 749	-	de taux d'intérêt
Prêts personnels	42 666	-	42 666	-	43 058	-	43 058	-	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	12 477	-	12 477	-	12 673	-	12 673	-	de taux d'intérêt
Entreprises et gouvernements	113 976	16 521 <sup>1</sup>	97 455	-	109 555	15 730 <sup>1</sup>	93 825	-	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(1 715)	-	(1 715)	-	(1 639)	-	(1 639)	-	de taux d'intérêt
Dérivés	21 174	19 442 <sup>2</sup>	1 732	-	21 431	19 132 <sup>2</sup>	2 299	-	de taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 011	-	10 011	-	10 265	-	10 265	-	de taux d'intérêt de taux d'intérêt, lié aux actions, de change
Autres actifs	25 954	796	14 848	10 310	25 714	561	15 474	9 679	
	<b>614 647 \$</b>	<b>88 554 \$</b>	<b>513 641 \$</b>	<b>12 452 \$</b>	<b>597 099 \$</b>	<b>85 303 \$</b>	<b>500 077 \$</b>	<b>11 719 \$</b>	
Dépôts	464 707 \$	437 <sup>3</sup>	418 193 \$	46 077 \$	461 015 \$	507 <sup>3</sup>	414 051 \$	46 457 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	15 435	15 418	17	-	13 782	13 731	51	-	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 660	-	2 660	-	2 731	-	2 731	-	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	42 481	-	42 481	-	30 840	-	30 840	-	de taux d'intérêt
Dérivés	23 337	21 731 <sup>2</sup>	1 606	-	20 973	19 013 <sup>2</sup>	1 960	-	de taux d'intérêt, de change
Acceptations	10 051	-	10 051	-	10 296	-	10 296	-	de taux d'intérêt
Autres passifs	15 731	1 874	7 019	6 838	18 266	2 051	8 527	7 688	de taux d'intérêt
Titres secondaires	4 162	-	4 162	-	4 080	-	4 080	-	de taux d'intérêt
	<b>578 564 \$</b>	<b>39 460 \$</b>	<b>486 189 \$</b>	<b>52 915 \$</b>	<b>561 983 \$</b>	<b>35 302 \$</b>	<b>472 536 \$</b>	<b>54 145 \$</b>	

1) Exclut des prêts de 33 M\$ (39 M\$ au 31 octobre 2018) qui sont entreposés à des fins de titrisation future. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

2) Exclut les dérivés liés aux activités en voie de liquidation qui sont considérés comme des éléments autres que de négociation aux fins du risque de marché.

3) Comprend des dépôts désignés à leur juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

## Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de taux de change, d'actions, de marchandises et de crédit.

### Valeur à risque

Notre méthode de la valeur à risque (VAR) est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et d'autres mesures de risque.

Les trois tableaux suivants présentent la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 a augmenté de 0,2 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du risque lié aux actions, du risque d'écart de taux et du risque de change, en partie contrebalancée par une baisse du risque du taux d'intérêt, du risque lié aux marchandises et du risque spécifique de la dette.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 a progressé de 8,6 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait de la hausse des risques liés au change, aux écarts de taux, aux actions et aux taux d'intérêt. L'augmentation des risques découle essentiellement du positionnement au sein du portefeuille de négociation. Au cours de la période de VAR en simulation de crise, s'échelonnant du 2 septembre 2008 au 31 août 2009, le marché a affiché non seulement une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également une volatilité accrue du cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 ont grimpé de 50,6 M\$ comparativement à celles du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des titres détenus à des fins de négociation à revenu fixe.

### VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2019				31 oct. 2018		31 janv. 2018	
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	5,2 \$	2,8 \$	4,5 \$	4,1 \$	3,5 \$	4,9 \$	3,2 \$	4,4 \$
Risque d'écart de taux	1,8	0,9	1,1	1,3	1,6	1,0	0,7	0,8
Risque lié aux actions	7,5	2,3	2,7	3,5	3,7	2,7	2,3	2,6
Risque de change	2,3	0,6	1,5	1,3	1,3	1,0	1,8	2,4
Risque lié aux marchandises	2,8	1,1	1,3	1,4	1,5	1,6	1,8	2,6
Risque spécifique de la dette	1,8	1,3	1,6	1,5	1,3	1,6	1,2	1,3
Effet de diversification <sup>1</sup>	négl.	négl.	(7,7)	(7,8)	(7,9)	(7,7)	(6,8)	(8,9)
Total de la VAR (mesure de un jour)	8,3 \$	4,0 \$	5,0 \$	5,3 \$	5,0 \$	5,1 \$	4,2 \$	5,2 \$

1) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

### VAR en situation de crise par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2019				31 oct. 2018		31 janv. 2018	
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	25,1 \$	9,7 \$	17,6 \$	15,8 \$	14,2 \$	14,4 \$	11,8 \$	21,6 \$
Risque d'écart de taux	18,1	8,5	10,0	13,6	17,9	11,2	7,3	6,3
Risque lié aux actions	8,9	3,0	3,4	5,2	6,3	3,3	4,1	2,1
Risque de change	17,3	2,0	8,2	7,3	2,7	2,4	8,4	6,6
Risque lié aux marchandises	4,6	1,3	2,3	2,6	2,5	2,1	2,5	3,1
Risque spécifique de la dette	7,3	4,9	5,9	6,0	6,3	5,2	4,0	3,3
Effet de diversification <sup>1</sup>	négl.	négl.	(36,7)	(32,4)	(33,4)	(29,1)	(24,8)	(33,5)
Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)	42,0 \$	8,9 \$	10,7 \$	18,1 \$	16,5 \$	9,5 \$	13,3 \$	9,5 \$

1) Le total de la VAR en situation de crise est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

### Exigences supplémentaires liées aux risques – portefeuille de négociation

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2019				31 oct. 2018		31 janv. 2018	
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne
Risque de défaut	218,0 \$	168,1 \$	180,9 \$	193,8 \$	176,1 \$	153,8 \$	125,2 \$	116,0 \$
Risque de migration	73,5	45,5	67,2	57,3	53,1	46,7	44,2	65,7
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice) <sup>1</sup>	279,1 \$	219,2 \$	248,1 \$	251,1 \$	229,2 \$	200,5 \$	169,4 \$	181,7 \$

1) La valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) ne sont pas la somme de tous les montants, car ces valeurs peuvent se présenter pendant des jours différents.

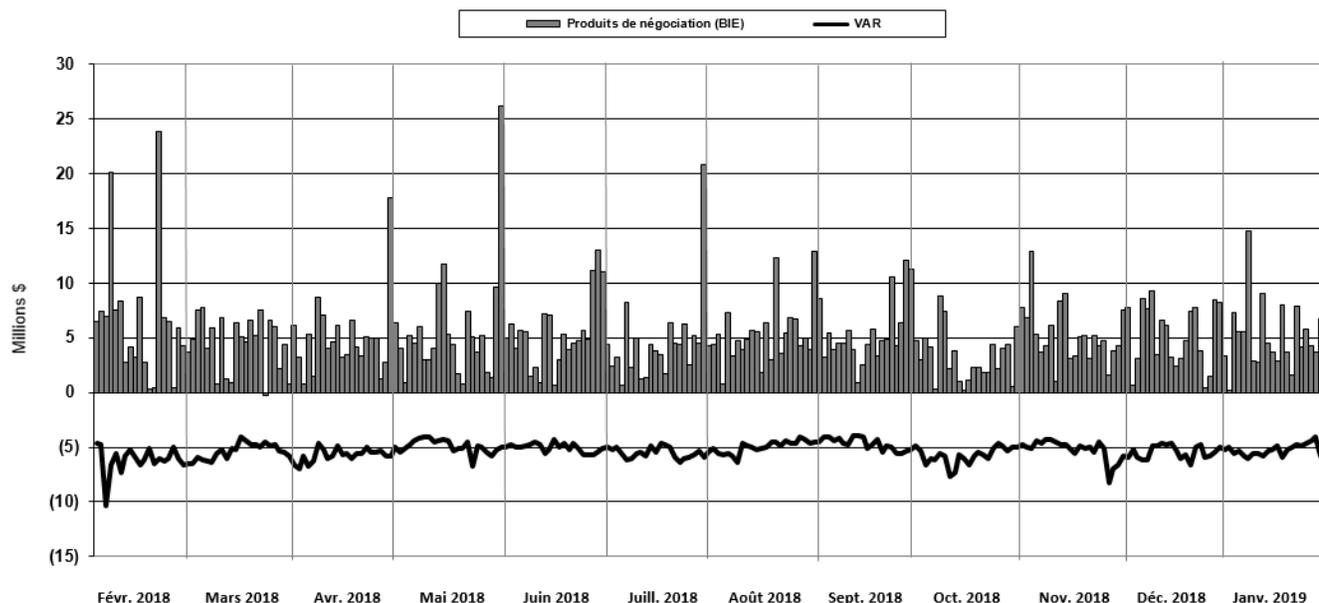
## Produits de négociation

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (BIE) présentés dans le graphique ci-dessous excluent certains portefeuilles abandonnés.

Le graphique des produits de négociation (BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux.

Au cours du trimestre, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 100 % des jours. Le profit le plus important, qui a totalisé 14,7 M\$, a été enregistré le 9 janvier 2019 et est attribuable au cours normal des affaires au sein de notre secteur d'activité Marchés CIBC, réseau mondial, notamment dans les dérivés sur actions. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 5,3 M\$ au cours du trimestre, et la BIE quotidienne moyenne a été de 0,6 M\$.

### Produits de négociation (BIE)<sup>1</sup> c. la VAR



1) Exclut certains rajustements de prix de cession interne de fin de mois et autres rajustements divers.

## Activités autres que de négociation

### Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écarts entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs figurant au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement des engagements hypothécaires et du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des dépôts sans échéance et de certains certificats de placement garanti assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence éventuelle qu'aurait une hausse ou une baisse immédiate et soutenue de 100 points de base de tous les taux d'intérêt sur les 12 prochains mois, ajustée pour tenir compte des hypothèses sur les éléments structurels (à l'exception des capitaux propres pris en compte dans le calcul de la valeur actuelle des capitaux propres), des remboursements anticipés estimatifs et des retraits anticipés.

### Sensibilité au risque de taux d'intérêt structurel – mesures

En millions de dollars (avant impôt), au	31 janv. 2019		31 oct. 2018		31 janv. 2018	
	\$ CA <sup>1</sup>	\$ US	\$ CA <sup>1</sup>	\$ US	\$ CA <sup>1</sup>	\$ US
<b>Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt</b>						
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	241 \$	50 \$	170 \$	32 \$	228 \$	47 \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(418)	(286)	(396)	(230)	(340)	(106)
<b>Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt</b>						
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	(301)	(64)	(246)	(58)	(305)	(100)
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	333	78	316	269	303	17

1) Comprend l'exposition au dollar canadien et à d'autres devises.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources de risque de liquidité courantes propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les mises en gage additionnelles ou autres exigences en matière de garantie.

L'approche de la CIBC en matière de gestion du risque de liquidité appuie sa stratégie d'entreprise, s'harmonise avec son intérêt à l'égard du risque et respecte les attentes en matière de réglementation.

Nos stratégies, objectifs et pratiques en matière de gestion sont évalués régulièrement afin de refléter les changements du contexte de liquidité, dont les faits nouveaux sur le plan de la réglementation, des affaires et/ou des marchés. Le risque de liquidité demeure dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

## Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à un cas de situation de crise pouvant tarir les liquidités sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivis régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. La CIBC inclut des simulations de crise à sa gestion et à son évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration du plan de financement d'urgence de la CIBC.

Le Comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP) dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que les méthodes, hypothèses et paramètres clés liés à la gestion du risque de liquidité, tels que l'horizon de liquidité, sont évalués régulièrement et qu'ils tiennent compte des activités commerciales de la CIBC. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, a la responsabilité de s'assurer que le profil de risque de liquidité de la CIBC est évalué et géré de façon exhaustive conformément au cadre d'orientation stratégique et à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Le Comité de gestion du risque (CGR) approuve la politique de gestion du risque de liquidité de la CIBC et recommande au conseil un niveau de tolérance envers le risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque.

## Actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités et de titres négociables non grevés au bilan et hors bilan pouvant être utilisés pour accéder à du financement en temps opportun. Les actifs liquides grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou de tout autre ordre, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs liquides grevés et non grevés au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars, au		Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés <sup>1</sup>
<b>31 janv. 2019</b>	<b>Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques</b>	<b>16 572 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>16 572 \$</b>	<b>732 \$</b>	<b>15 840 \$</b>
	<b>Valeurs émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement</b>	<b>71 955</b>	<b>80 963</b>	<b>152 918</b>	<b>85 670</b>	<b>67 248</b>
	<b>Autres titres de créance</b>	<b>7 173</b>	<b>2 136</b>	<b>9 309</b>	<b>1 402</b>	<b>7 907</b>
	<b>Titres de participation</b>	<b>25 365</b>	<b>18 133</b>	<b>43 498</b>	<b>27 077</b>	<b>16 421</b>
	<b>Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien</b>	<b>43 953</b>	<b>1 052</b>	<b>45 005</b>	<b>12 477</b>	<b>32 528</b>
	<b>Autres actifs liquides<sup>2</sup></b>	<b>6 708</b>	<b>2 188</b>	<b>8 896</b>	<b>6 133</b>	<b>2 763</b>
		<b>171 726 \$</b>	<b>104 472 \$</b>	<b>276 198 \$</b>	<b>133 491 \$</b>	<b>142 707 \$</b>
<b>31 oct. 2018</b>	<b>Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques</b>	<b>17 691 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>17 691 \$</b>	<b>686 \$</b>	<b>17 005 \$</b>
	<b>Valeurs émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement</b>	<b>67 478</b>	<b>74 933</b>	<b>142 411</b>	<b>75 431</b>	<b>66 980</b>
	<b>Autres titres de créance</b>	<b>6 684</b>	<b>2 092</b>	<b>8 776</b>	<b>1 240</b>	<b>7 536</b>
	<b>Titres de participation</b>	<b>25 018</b>	<b>20 641</b>	<b>45 659</b>	<b>27 859</b>	<b>17 800</b>
	<b>Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien</b>	<b>39 465</b>	<b>834</b>	<b>40 299</b>	<b>10 182</b>	<b>30 117</b>
	<b>Autres actifs liquides<sup>2</sup></b>	<b>6 500</b>	<b>1 598</b>	<b>8 098</b>	<b>6 621</b>	<b>1 477</b>
		<b>162 836 \$</b>	<b>100 098 \$</b>	<b>262 934 \$</b>	<b>122 019 \$</b>	<b>140 915 \$</b>

1) Les actifs liquides non grevés correspondent aux actifs figurant au bilan, aux actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension de titres et aux autres garanties hors bilan reçues moins les actifs liquides grevés.

2) Comprennent des liquidités données en garantie dans le cadre de transactions sur dérivés, certains titres adossés à des créances mobilières et des métaux précieux.

Le tableau ci-après présente un sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses filiales canadiennes et étrangères :

En millions de dollars, au	<b>31 janv. 2019</b>	31 oct. 2018
CIBC (société mère)	<b>104 625 \$</b>	99 486 \$
Filiales canadiennes	<b>10 976</b>	15 988
Filiales étrangères	<b>27 106</b>	25 441
	<b>142 707 \$</b>	140 915 \$

Dans un scénario de crise de liquidité, des décotes hypothétiques et des hypothèses liées à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables aux banques centrales, comme la Banque du Canada et la Banque de la Réserve fédérale des États-Unis, d'observations historiques, et de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés ont augmenté de 1,8 G\$ depuis le 31 octobre 2018, en raison surtout des activités commerciales régulières, notamment de la croissance des dépôts.

En outre, la CIBC conserve son admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis.

### Actifs assortis d'une charge

Dans le cours des activités quotidiennes de la CIBC, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir des obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés au bilan et hors bilan :

En millions de dollars, au		Actifs grevés		Actifs non grevés		Total de l'actif
		Donnés en garantie	Divers <sup>1</sup>	Disponibles à titre de garantie	Divers <sup>2</sup>	
<b>31 janv. 2019</b>	<b>Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques</b>	- \$	<b>732 \$</b>	<b>15 840 \$</b>	- \$	<b>16 572 \$</b>
	<b>Valeurs mobilières</b>	<b>114 355</b>	<b>269</b>	<b>97 077</b>	-	<b>211 701</b>
	<b>Prêts, nets de la provision<sup>3</sup></b>	<b>2 000</b>	<b>40 688</b>	<b>36 766</b>	<b>295 491</b>	<b>374 945</b>
	<b>Autres actifs</b>	<b>4 874</b>	-	<b>618</b>	<b>51 647</b>	<b>57 139</b>
		<b>121 229 \$</b>	<b>41 689 \$</b>	<b>150 301 \$</b>	<b>347 138 \$</b>	<b>660 357 \$</b>
<b>31 oct. 2018</b>	<b>Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques</b>	- \$	<b>686 \$</b>	<b>17 005 \$</b>	- \$	<b>17 691 \$</b>
	<b>Valeurs mobilières</b>	<b>104 039</b>	<b>130</b>	<b>96 021</b>	-	<b>200 190</b>
	<b>Prêts, nets de la provision<sup>3</sup></b>	<b>1 600</b>	<b>44 553</b>	<b>33 499</b>	<b>292 507</b>	<b>372 159</b>
	<b>Autres actifs</b>	<b>5 071</b>	-	<b>251</b>	<b>52 088</b>	<b>57 410</b>
		<b>110 710 \$</b>	<b>45 369 \$</b>	<b>146 776 \$</b>	<b>344 595 \$</b>	<b>647 450 \$</b>

1) Comprend les actifs qui soutiennent les activités de financement à long terme de la CIBC et les actifs faisant l'objet de restrictions d'ordre juridique ou autre, dont celles visant les liquidités soumises à restrictions.

2) Les autres actifs non grevés ne font l'objet d'aucune restriction quant à leur utilisation pour obtenir du financement ou à titre de garantie, mais ils ne sont pas considérés comme disponibles immédiatement aux fins des programmes d'emprunts existants.

3) Les prêts figurant comme disponibles à titre de garantie correspondent aux prêts sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et aux prêts admissibles auprès des Federal Home Loan Banks.

### Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des restrictions importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, de dividendes ou de distributions de fonds propres. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres et de liquidité, qui sont fixées par les organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières pertinents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

### Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du ratio de liquidité à court terme (LCR) est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues d'atteindre un LCR minimal de 100 %. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans les lignes directrices sur les normes de liquidité du BSIF, la CIBC présente chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)}}{\text{Total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants}} \geq 100 \%$$

Le numérateur du LCR est l'encours des HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs en temps opportun en période de crise. Le portefeuille d'actifs liquides de la CIBC, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites quant à l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement l'évaluation interne de la CIBC quant à sa capacité à monétiser ses actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement définis pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les créances non garanties à l'échéance sont parmi les principales sorties de trésorerie du LCR de la CIBC. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées prescrits pour le LCR et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA arrivant à échéance.

Le LCR est présenté à l'aide d'un modèle de divulgation standard prescrit par le BSIF.

En millions de dollars, moyenne du trimestre clos le 31 janvier 2019	Valeur non pondérée totale <sup>1</sup>	Valeur pondérée totale <sup>2</sup>
<b>HQLA</b>		
1 HQLA	s. o.	111 928 \$
<b>Sorties de trésorerie</b>		
2 Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	151 955 \$	10 131
3 Dépôts stables	72 358	2 171
4 Dépôts moins stables	79 597	7 960
5 Financement de gros non garanti, dont :	130 448	60 123
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	52 057	12 544
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	60 997	30 185
8 Dettes non garanties	17 394	17 394
9 Financement de gros garanti	s. o.	7 132
10 Exigences supplémentaires, dont :	93 361	25 970
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	10 171	6 919
12 Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	4 988	4 988
13 Facilités de crédit et de liquidité	78 202	14 063
14 Autres obligations de financement contractuelles	2 475	2 475
15 Autres obligations de financement conditionnelles	281 710	5 135
16 Total des sorties de trésorerie	659 949	110 966
<b>Entrées de trésorerie</b>		
17 Prêts garantis (p. ex., prises en pension de titres)	66 707	9 984
18 Entrées liées aux expositions parfaitement productives	16 188	8 103
19 Autres entrées de trésorerie	7 278	7 278
20 Total des entrées de trésorerie	90 173 \$	25 365 \$
		<b>Valeur ajustée totale</b>
21 Total des HQLA	s. o.	111 928 \$
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	85 601 \$
23 LCR	s. o.	131 %
En millions de dollars, moyenne du trimestre clos le 31 octobre 2018		Valeur ajustée totale
24 Total des HQLA	s. o.	110 318 \$
25 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	85 943 \$
26 LCR	s. o.	128 %

- 1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.
- 2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.
- s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 31 janvier 2019, notre LCR moyen avait augmenté par rapport à celui du trimestre précédent, passant de 128 % à 131 %, en raison surtout d'une augmentation des HQLA.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur le ratio de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les conditions de marché ayant une incidence sur les garanties. De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC transige principalement dans les grandes monnaies assorties de marchés des changes larges et fongibles.

La présentation du LCR est calibrée de façon centralisée par la fonction Trésorerie de la CIBC, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégique de la CIBC et d'autres groupes fonctionnels.

## Financement

La CIBC finance ses activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'au moyen d'une grande variété de financements de gros.

L'approche principale de la CIBC vise à financer son bilan au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des services aux particuliers et des services aux entreprises. Les dépôts des particuliers représentaient un montant de 172,8 G\$ au 31 janvier 2019 (163,9 G\$ au 31 octobre 2018). La CIBC conserve des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité est évaluée régulièrement à l'aide d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes actuels, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties.

La CIBC évalue constamment les occasions de diversification au titre du financement dans de nouveaux produits et d'éventuels secteurs de placement afin d'optimiser la souplesse du financement et de réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de risque de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR examinent et approuvent le plan de financement de la CIBC, qui englobe la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions sur la situation de liquidité.

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles des sources de financement de gros de la CIBC, à leur valeur comptable :

En millions de dollars, au 31 janvier 2019	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques <sup>1</sup>	1 268 \$	143 \$	50 \$	57 \$	1 518 \$	- \$	- \$	1 518 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	5 105	11 234	15 784	17 808	49 931	1 540	398	51 869
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	661	743	2 468	247	4 119	-	-	4 119
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Anciens billets à moyen terme non garantis de premier rang <sup>2</sup>	-	120	4 700	7 049	11 869	5 963	22 813	40 645
Billets à moyen terme non garantis de premier rang <sup>3</sup>	-	-	4	9	13	80	1 479	1 572
Billets structurés non garantis de premier rang	-	-	-	283	283	-	-	283
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières								
Titrisation de créances hypothécaires	-	574	509	1 100	2 183	2 668	11 862	16 713
Obligations sécurisées	264	862	-	3 007	4 133	2 510	11 610	18 253
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	1 314	-	723	2 037	2 109	-	4 146
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-	4 162	4 162
Divers	-	3	4	59	66	-	5	71
	7 298 \$	14 993 \$	23 519 \$	30 342 \$	76 152 \$	14 870 \$	52 329 \$	143 351 \$
Dont :								
Garanti	264 \$	2 750 \$	509 \$	4 830 \$	8 353 \$	7 287 \$	23 472 \$	39 112 \$
Non garanti	7 034	12 243	23 010	25 512	67 799	7 583	28 857	104 239
	7 298 \$	14 993 \$	23 519 \$	30 342 \$	76 152 \$	14 870 \$	52 329 \$	143 351 \$
31 octobre 2018	12 815 \$	18 208 \$	20 495 \$	29 167 \$	80 685 \$	17 421 \$	52 711 \$	150 817 \$

1) Comprennent des dépôts à terme non négociables provenant d'autres banques.

2) Comprennent les créances de premier rang émises avant le 23 septembre 2018 ainsi que les créances de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui ne sont pas assujetties aux règlements relatifs à la recapitalisation interne.

3) Comprennent des passifs liés au financement de gros qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Pour plus de précisions, se reporter à la section Sources de financement.

Le tableau ci-après présente les financements de gros de la CIBC répartis par devises :

En milliards de dollars, au	31 janv. 2019	31 oct. 2018
\$ CA	48,5 \$ 34 %	49,6 \$ 33 %
\$ US	74,0 52	80,8 54
Divers	20,9 14	20,4 13
	143,4 \$ 100 %	150,8 \$ 100 %

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à des cas graves de situation de crise pouvant tarir les liquidités. Le financement de gros peut présenter un risque de remboursement plus élevé dans des situations de crise et, pour l'atténuer, nous maintenons des portefeuilles importants d'actifs liquides non grevés. Se reporter à la section Actifs liquides pour plus de précisions.

## Notes de crédit

L'accès de la CIBC à du financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle, le contexte macroéconomique et la situation de liquidité.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

Au 31 janvier 2019	DBRS	Fitch	Moody's	S&P
Dépôt/contrepartie <sup>1</sup>	AA	AA-	Aa2	A+
Anciennes créances de premier rang <sup>2</sup>	AA	AA-	Aa2	A+
Créances de premier rang <sup>3</sup>	AA(bas)	AA-	A2	BBB+
Titres secondaires	A(élevé)	A+	Baa1	BBB+
Titres secondaires – instruments de FPUNV <sup>4</sup>	A(bas)	A+	Baa1	BBB
Actions privilégiées – instruments de FPUNV <sup>4</sup>	Pfd-2	s. o.	Baa3	P-3(élevé)
Créances à court terme	R-1(élevé)	F1+	P-1	A-1
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

1) Note d'émetteur à long terme attribuée par DBRS, note d'évaluation du risque de contrepartie et des dépôts à long terme attribuée par Moody's, note de crédit de l'émetteur attribuée par S&P, et note de contrepartie à des dérivés et de défaut de l'émetteur à long terme attribuée par Fitch.

2) Comprennent les créances de premier rang émises avant le 23 septembre 2018 ainsi que les créances de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui ne sont pas assujetties aux règlements relatifs à la recapitalisation interne.

3) Comprennent des passifs qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Pour plus de précisions, se reporter à la section Sources de financement.

4) Comprennent les instruments considérés comme des instruments de FPUNV conformément aux lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres publiées par le BSIF.

## Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, au	31 janv. 2019	31 oct. 2018
Baisse de un cran	0,1 \$	0,1 \$
Baisse de deux crans	0,2	0,2 <sup>1</sup>
Baisse de trois crans	0,3	0,3 <sup>1</sup>

1) Retraité

## Changements d'ordre réglementaire concernant la liquidité

La ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF est entrée en vigueur en 2015. Elle s'inspire des normes de liquidité du CBCB, comprenant le LCR, le ratio de liquidité à long terme (NSFR) et d'autres outils de suivi des liquidités. Elle est appuyée par les flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF), outil de surveillance conçu par le BSIF. Le BSIF utilise la ligne directrice sur les normes de liquidité et les mesures connexes afin d'évaluer la suffisance des liquidités de chaque banque.

Le 31 octobre 2014, le CBCB a publié sa ligne directrice définitive sur le NSFR. En octobre 2017, le BSIF a publié une mise à jour de son projet de ligne directrice sur le NSFR et demande aux participants de l'industrie et au public de passer en revue les plans de mise en œuvre du NSFR et d'en préciser l'application dans le secteur canadien des services financiers. En février 2018, le BSIF a annoncé que la mise en œuvre du NSFR pour les institutions de dépôt se tiendra en janvier 2020.

Conformément aux exigences susmentionnées, nous présentons au BSIF chaque mois les rapports sur le LCR et les NCCF, et les rapports sur le NSFR, chaque trimestre. Nous transmettons nos rapports sur le LCR et le NSFR au CBCB deux fois par an.

## Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

### Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs, de nos passifs et de nos capitaux propres au bilan à leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de l'exposition au risque de liquidité de la CIBC, mais cette information sert à informer la direction de la CIBC du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan tenant compte des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 31 janvier 2019	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	4 088	- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 088 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	12 484	-	-	-	-	-	-	-	-	12 484
Valeurs mobilières	3 604	1 966	3 273	2 382	2 553	7 671	34 162	27 227	26 189	109 027
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	4 962	-	-	-	-	-	-	-	-	4 962
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	29 121	9 985	9 142	774	186	2 678	-	-	-	51 886
<b>Prêts</b>										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 993	5 305	11 803	10 863	10 686	53 838	104 478	8 313	378	207 657
Prêts personnels	540	733	996	867	1 048	223	1 717	2 304	34 238	42 666
Cartes de crédit	262	524	786	786	786	3 144	6 189	-	-	12 477
Entreprises et gouvernements	12 017	3 600	4 969	2 822	5 209	15 997	38 630	13 180	17 552	113 976
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 715)	(1 715)
Dérivés	2 170	2 040	1 031	1 024	1 554	2 120	4 626	6 609	-	21 174
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 610	1 265	130	6	-	-	-	-	-	10 011
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	25 954	25 954
	<b>79 851 \$</b>	<b>25 418 \$</b>	<b>32 130 \$</b>	<b>19 524 \$</b>	<b>22 022 \$</b>	<b>85 671 \$</b>	<b>189 802 \$</b>	<b>57 633 \$</b>	<b>102 596 \$</b>	<b>614 647 \$</b>
31 octobre 2018	71 919 \$	28 094 \$	22 273 \$	28 495 \$	19 833 \$	83 405 \$	187 178 \$	53 821 \$	102 081 \$	597 099 \$
<b>Passif</b>										
Dépôts <sup>1</sup>	15 940 \$	26 990 \$	39 777 \$	31 174 \$	29 226 \$	25 183 \$	52 384 \$	8 947 \$	235 086 \$	464 707 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	15 435	-	-	-	-	-	-	-	-	15 435
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 660	-	-	-	-	-	-	-	-	2 660
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	39 392	3 000	-	89	-	-	-	-	-	42 481
Dérivés	2 575	2 302	1 266	1 413	1 990	2 347	3 999	7 445	-	23 337
Acceptations	8 650	1 265	130	6	-	-	-	-	-	10 051
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-	15 731	15 731
Titres secondaires	-	-	-	-	-	-	-	4 162	-	4 162
<b>Capitaux propres</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	36 083	36 083
	<b>84 652 \$</b>	<b>33 557 \$</b>	<b>41 173 \$</b>	<b>32 682 \$</b>	<b>31 216 \$</b>	<b>27 530 \$</b>	<b>56 383 \$</b>	<b>20 554 \$</b>	<b>286 900 \$</b>	<b>614 647 \$</b>
31 octobre 2018	78 258 \$	33 933 \$	36 399 \$	32 776 \$	27 726 \$	29 779 \$	56 793 \$	19 607 \$	281 828 \$	597 099 \$

1) Comprendent des dépôts des particuliers totalisant 172,8 G\$ (163,9 G\$ au 31 octobre 2018), dont 161,2 G\$ (153,2 G\$ au 31 octobre 2018) au Canada et 11,6 G\$ (10,7 G\$ au 31 octobre 2018) dans d'autres pays; des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 278,8 G\$ (282,7 G\$ au 31 octobre 2018), dont 208,4 G\$ (211,9 G\$ au 31 octobre 2018) au Canada et 70,4 G\$ (70,8 G\$ au 31 octobre 2018) dans d'autres pays; et des dépôts bancaires totalisant 13,1 G\$ (14,4 G\$ au 31 octobre 2018), dont 5,1 G\$ (5,9 G\$ au 31 octobre 2018) au Canada et 8,0 G\$ (8,5 G\$ au 31 octobre 2018) dans d'autres pays.

Les variations du profil des échéances contractuelles ont découlé principalement de la migration naturelle des échéances et ont reflété également l'incidence de nos activités régulières.

### Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des engagements au titre du crédit (montants notionnels). Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements soient effectués.

En millions de dollars, au 31 janvier 2019	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise <sup>1</sup>	Total
Prêts de valeurs <sup>2</sup>	36 177 \$	3 505 \$	8 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	47 682 \$
Engagements de crédit inutilisés	520	5 504	2 893	2 664	2 383	11 944	46 696	1 726	152 764	227 094
Facilités de garantie de liquidité	8 926	178	1 455	10	-	414	-	13	-	10 996
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	1 719	1 644	3 086	1 658	3 653	580	1 018	552	-	13 910
Lettres de crédit documentaires et commerciales	28	72	29	22	22	1	1	-	-	175
	<b>47 370 \$</b>	<b>10 903 \$</b>	<b>15 463 \$</b>	<b>4 354 \$</b>	<b>6 058 \$</b>	<b>12 939 \$</b>	<b>47 715 \$</b>	<b>2 291 \$</b>	<b>152 764 \$</b>	<b>299 857 \$</b>
31 octobre 2018	43 053 \$	22 587 \$	11 367 \$	6 716 \$	4 879 \$	11 622 \$	47 445 \$	2 449 \$	150 139 \$	300 257 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré, d'un montant de 118,6 G\$ (116,5 G\$ au 31 octobre 2018).

2) Excluent les prêts de valeurs de 2,7 G\$ (2,7 G\$ au 31 octobre 2018) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

### Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 31 janvier 2019	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location simple	42 \$	83 \$	125 \$	124 \$	122 \$	483 \$	1 279 \$	3 385 \$	5 643 \$
Obligations d'achat <sup>1</sup>	75	229	177	180	153	477	679	116	2 086
Cotisations de retraite <sup>2</sup>	16	32	49	49	-	-	-	-	146
Engagements de prise ferme	197	-	-	-	-	-	-	-	197
Engagements d'investissement	-	-	2	2	5	2	3	167	181
	<b>330 \$</b>	<b>344 \$</b>	<b>353 \$</b>	<b>355 \$</b>	<b>280 \$</b>	<b>962 \$</b>	<b>1 961 \$</b>	<b>3 668 \$</b>	<b>8 253 \$</b>
31 octobre 2018	331 \$	304 \$	370 \$	347 \$	342 \$	970 \$	1 964 \$	3 751 \$	8 379 \$

1) Les obligations d'achat s'entendent des ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de titres de participation réglés dans les délais standards du marché.

2) Comprennent les cotisations minimales estimées dans nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours du prochain exercice, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et qu'elles sont donc assujetties à une grande variabilité.

### Autres risques

Nous disposons de processus et de processus en vue d'évaluer, de surveiller et de contrôler les autres risques auxquels nous sommes exposés, dont le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation, de même que le risque social et environnemental. Ces risques, de même que les politiques et les processus s'y rattachant, sont sensiblement les mêmes que ceux décrits aux pages 76 à 78 du Rapport annuel 2018.

# Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

## Méthodes comptables critiques et estimations

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board. Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2018. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2018 et pour l'exercice clos à cette date, hormis le fait que, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018, la CIBC a adopté les dispositions de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, tel qu'il a été décrit à la note 1 de nos états financiers consolidés intermédiaires. L'adoption de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur nos états financiers consolidés intermédiaires.

Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et faisons des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines. Tout changement dans les jugements et estimations exigé en vertu des méthodes comptables critiques dont il est question aux pages 79 à 84 de notre Rapport annuel 2018 pourrait avoir une incidence notable sur nos résultats financiers. Nos méthodes comptables critiques et estimations n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis la publication de notre Rapport annuel 2018.

## Faits nouveaux en matière de comptabilité

Pour plus de précisions sur les autres modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés intermédiaires et à la note 31 des états financiers consolidés figurant dans notre Rapport annuel 2018.

## Autres faits nouveaux en matière de réglementation

### Réforme des indices de taux d'intérêt

Divers indices de taux d'intérêt et autres indices qui sont présumés être des « indices de référence » (y compris le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR)) sont assujettis aux lignes directrices réglementaires internationales et aux propositions de réforme. La Financial Conduct Authority du Royaume-Uni a annoncé en juillet 2017 qu'elle n'obligerait pas les banques à soumettre des taux LIBOR après décembre 2021; par conséquent, cet indice de référence et d'autres indices pourraient disparaître après cette date. Les pressions exercées par cette réforme pourraient faire en sorte que les indices de référence actuels disparaissent complètement, dégagent des rendements différents de ceux enregistrés dans le passé, dissuadent les participants au marché de continuer d'administrer certains indices de référence et d'y contribuer ou pourraient avoir d'autres répercussions que nous ne pouvons pas prédire.

Par conséquent, cette incertitude relative aux indices de référence pertinents pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur ou le rendement du marché de la négociation des contrats liés à ces indices. La CIBC continuera de suivre les développements dans ce domaine.

## Contrôles et procédures

### Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 31 janvier 2019 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

### Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2019, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

## Transactions entre parties liées

Les procédures et les politiques de la CIBC concernant les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis le 31 octobre 2018. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 85 à 171 du Rapport annuel 2018.

# États financiers consolidés intermédiaires (non audité)

## Table des matières

<b>40</b>	<b>Bilan consolidé</b>
<b>41</b>	<b>Compte de résultat consolidé</b>
<b>42</b>	<b>État du résultat global consolidé</b>
<b>43</b>	<b>État des variations des capitaux propres consolidé</b>
<b>44</b>	<b>Tableau des flux de trésorerie consolidé</b>
<b>45</b>	<b>Note des états financiers consolidés intermédiaires</b>

45	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	57	Note 8	–	Avantages postérieurs à l'emploi
46	Note 2	–	Évaluation de la juste valeur	58	Note 9	–	Impôt sur le résultat
50	Note 3	–	Transactions importantes	58	Note 10	–	Résultat par action
50	Note 4	–	Valeurs mobilières	59	Note 11	–	Passifs éventuels et provisions
52	Note 5	–	Prêts	59	Note 12	–	Produits d'intérêts et charges d'intérêts
56	Note 6	–	Dépôts	60	Note 13	–	Informations sectorielles
56	Note 7	–	Capital-actions				

# Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, au	31 janv. 2019	31 oct. 2018
<b>ACTIF</b>		
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>	<b>4 088 \$</b>	4 380 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>	<b>12 484</b>	13 311
<b>Valeurs mobilières</b> (note 4)	<b>109 027</b>	101 664
<b>Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées</b>	<b>4 962</b>	5 488
<b>Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres</b>	<b>51 886</b>	43 450
<b>Prêts</b> (note 5)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	207 657	207 749
Prêts personnels	42 666	43 058
Cartes de crédit	12 477	12 673
Entreprises et gouvernements	113 976	109 555
Provision pour pertes sur créances	(1 715)	(1 639)
	<b>375 061</b>	371 396
<b>Divers</b>		
Dérivés	21 174	21 431
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 011	10 265
Terrains, bâtiments et matériel	1 783	1 795
Goodwill	5 555	5 564
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 920	1 945
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	520	526
Actifs d'impôt différé	621	601
Autres actifs	15 555	15 283
	<b>57 139</b>	57 410
	<b>614 647 \$</b>	597 099 \$
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Dépôts</b> (note 6)		
Particuliers	172 836 \$	163 879 \$
Entreprises et gouvernements	239 697	240 149
Banques	13 062	14 380
Emprunts garantis	39 112	42 607
	<b>464 707</b>	461 015
<b>Engagements liés à des valeurs vendues à découvert</b>	<b>15 435</b>	13 782
<b>Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées</b>	<b>2 660</b>	2 731
<b>Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres</b>	<b>42 481</b>	30 840
<b>Divers</b>		
Dérivés	23 337	20 973
Acceptations	10 051	10 296
Passifs d'impôt différé	41	43
Autres passifs	15 690	18 223
	<b>49 119</b>	49 535
<b>Titres secondaires</b>	<b>4 162</b>	4 080
<b>Capitaux propres</b>		
Actions privilégiées (note 7)	2 575	2 250
Actions ordinaires (note 7)	13 350	13 243
Surplus d'apport	131	136
Résultats non distribués	19 101	18 537
Cumul des autres éléments du résultat global	752	777
<b>Total des capitaux propres applicables aux actionnaires</b>	<b>35 909</b>	34 943
Participations ne donnant pas le contrôle	174	173
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>36 083</b>	35 116
	<b>614 647 \$</b>	597 099 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Compte de résultat consolidé

	31 janv. 2019 <sup>1</sup>	31 oct. 2018 <sup>1</sup>	31 janv. 2018 <sup>1</sup>
Non audité, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire, pour les trois mois clos le			
<b>Produits d'intérêts</b> (note 12)			
Prêts	4 013 \$	3 764 \$	3 225 \$
Valeurs mobilières	655	583	483
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	364	310	210
Dépôts auprès d'autres banques	92	79	66
	<b>5 124</b>	<b>4 736</b>	<b>3 984</b>
<b>Charges d'intérêts</b> (note 12)			
Dépôts	2 142	1 852	1 278
Valeurs vendues à découvert	71	75	66
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	258	224	121
Titres secondaires	47	43	38
Divers	10	3	8
	<b>2 528</b>	<b>2 197</b>	<b>1 511</b>
<b>Produits nets d'intérêts</b>	<b>2 596</b>	<b>2 539</b>	<b>2 473</b>
<b>Produits autres que d'intérêts</b>			
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	103	91	101
Frais sur les dépôts et les paiements	227	223	222
Commissions sur crédit	229	212	210
Honoraires d'administration de cartes	117	128	130
Honoraires de gestion de placements et de garde	315	328	301
Produits tirés des fonds communs de placement	393	406	409
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	112	105	110
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	83	89	96
Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), montant net	176	191	138
Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti, montant net	4	(58)	8
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	91	64	101
Produits tirés des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	22	27	29
Divers	97	107	131
	<b>1 969</b>	<b>1 913</b>	<b>1 986</b>
<b>Total des produits</b>	<b>4 565</b>	<b>4 452</b>	<b>4 459</b>
<b>Dotation à la provision pour pertes sur créances</b> (note 5)	<b>338</b>	<b>264</b>	<b>153</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>			
Salaires et avantages du personnel	1 400	1 353	1 461
Frais d'occupation	220	228	217
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	444	467	416
Communications	75	78	78
Publicité et expansion des affaires	81	95	72
Honoraires	49	71	53
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	32	26	28
Divers (note 3)	459	273	253
	<b>2 760</b>	<b>2 591</b>	<b>2 578</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>1 467</b>	<b>1 597</b>	<b>1 728</b>
<b>Impôt sur le résultat</b> (note 9)	<b>285</b>	<b>329</b>	<b>400</b>
<b>Résultat net</b>	<b>1 182 \$</b>	<b>1 268 \$</b>	<b>1 328 \$</b>
<b>Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>4 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>5 \$</b>
Porteurs d'actions privilégiées	23 \$	24 \$	18 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 155	1 242	1 305
<b>Résultat net applicable aux actionnaires</b>	<b>1 178 \$</b>	<b>1 266 \$</b>	<b>1 323 \$</b>
<b>Résultat par action (en dollars)</b> (note 10)			
de base	2,61 \$	2,81 \$	2,96 \$
dilué	2,60	2,80	2,95
<b>Dividendes par action ordinaire (en dollars)</b>	<b>1,36</b>	<b>1,36</b>	<b>1,30</b>

1) Comprend des produits d'intérêts de 4,7 G\$, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 (4,4 G\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2018 et 3,7 G\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2018).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# État du résultat global consolidé

	31 janv. 2019	31 oct. 2018	31 janv. 2018
Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos le			
Résultat net	<b>1 182 \$</b>	1 268 \$	1 328 \$
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
<b>Écart de change, montant net</b>			
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	<b>(66)</b>	340	(1 562)
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture des investissements dans des établissements à l'étranger	<b>38</b>	(159)	980
	<b>(28)</b>	181	(582)
<b>Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG</b>			
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	<b>98</b>	(28)	(44)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	<b>(6)</b>	-	(7)
	<b>92</b>	(28)	(51)
<b>Variation nette des couvertures de flux de trésorerie</b>			
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	<b>44</b>	(66)	54
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	<b>(1)</b>	38	(48)
	<b>43</b>	(28)	6
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
<b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>	<b>(135)</b>	(95)	107
<b>Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b>	<b>10</b>	(8)	(3)
<b>Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG</b>	<b>2</b>	10	14
<b>Total des autres éléments du résultat global<sup>1</sup></b>	<b>(16)</b>	32	(509)
<b>Résultat global</b>	<b>1 166 \$</b>	1 300 \$	819 \$
<b>Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>4 \$</b>	2 \$	5 \$
Porteurs d'actions privilégiées	<b>23 \$</b>	24 \$	18 \$
Porteurs d'actions ordinaires	<b>1 139</b>	1 274	796
<b>Résultat global applicable aux actionnaires</b>	<b>1 162 \$</b>	1 298 \$	814 \$

1) Comprend des profits de 13 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 (pertes de 3 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2018 et pertes de 2 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2018) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

	31 janv. 2019	31 oct. 2018	31 janv. 2018
Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos le			
<b>(Charge) économie d'impôt sur le résultat attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat global</b>			
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
<b>Écart de change, montant net</b>			
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	<b>- \$</b>	(2) \$	48 \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture des investissements dans des établissements à l'étranger	<b>(2)</b>	5	(120)
	<b>(2)</b>	3	(72)
<b>Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG</b>			
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	<b>(18)</b>	7	4
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	<b>2</b>	-	1
	<b>(16)</b>	7	5
<b>Variation nette des couvertures de flux de trésorerie</b>			
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	<b>(16)</b>	22	(20)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	<b>1</b>	(14)	18
	<b>(15)</b>	8	(2)
Éléments qui ne peuvent faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
<b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>	<b>42</b>	30	(40)
<b>Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b>	<b>(4)</b>	3	1
<b>Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG</b>	<b>-</b>	(4)	(4)
	<b>5 \$</b>	47 \$	(112) \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# État des variations des capitaux propres consolidé

	31 janv. 2019	31 oct. 2018	31 janv. 2018
Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos le			
<b>Actions privilégiées</b> (note 7)			
Solde au début de la période	2 250 \$	2 250 \$	1 797 \$
Émission d'actions privilégiées	325	-	450
Actions autodétenuées	-	-	(1)
Solde à la fin de la période	2 575 \$	2 250 \$	2 246 \$
<b>Actions ordinaires</b> (note 7)			
Solde au début de la période	13 243 \$	13 201 \$	12 548 \$
Émission dans le cadre de l'acquisition de The PrivateBank	-	-	194
Émission dans le cadre de l'acquisition de Wellington Financial	-	-	47
Autre émission d'actions ordinaires	104	94	278
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	(52)	-
Actions autodétenuées	3	-	3
Solde à la fin de la période	13 350 \$	13 243 \$	13 070 \$
<b>Surplus d'apport</b>			
Solde au début de la période	136 \$	133 \$	137 \$
Charge de rémunération découlant des attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	4	8	5
Exercice d'options sur actions et règlement d'autres attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	(9)	(4)	(10)
Divers	-	(1)	3
Solde à la fin de la période	131 \$	136 \$	135 \$
<b>Résultats non distribués</b>			
Solde au début de la période avant les modifications de méthodes comptables	18 537 \$	s. o.	16 101 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 <sup>er</sup> novembre 2017	s. o.	s. o.	(144)
Incidence de l'adoption de l'IFRS 15 au 1 <sup>er</sup> novembre 2018 (note 1)	6	s. o.	s. o.
Solde au début de la période après les modifications de méthodes comptables	18 543 \$	18 051 \$	15 957 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	1 178	1 266	1 323
Dividendes			
Actions privilégiées	(23)	(24)	(18)
Actions ordinaires	(603)	(602)	(574)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	(163)	-
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassés des autres éléments du résultat global	9	1	17
Divers <sup>1</sup>	(3)	8	(4)
Solde à la fin de la période	19 101 \$	18 537 \$	16 701 \$
<b>Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat</b>			
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
<b>Écart de change, montant net</b>			
Solde au début de la période	1 024 \$	843 \$	738 \$
Variation nette de l'écart de change	(28)	181	(582)
Solde à la fin de la période	996 \$	1 024 \$	156 \$
<b>Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG</b>			
Solde au début de la période selon l'IAS 39	s. o.	s. o.	60 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 <sup>er</sup> novembre 2017	s. o.	s. o.	(28)
Solde au début de la période selon l'IFRS 9	(139) \$	(111) \$	32 \$
Variation nette des valeurs évaluées à la JVAERG	92	(28)	(51)
Solde à la fin de la période	(47) \$	(139) \$	(19) \$
<b>Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie</b>			
Solde au début de la période	(18) \$	10 \$	33 \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	43	(28)	6
Solde à la fin de la période	25 \$	(18) \$	39 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
<b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>			
Solde au début de la période	(143) \$	(48) \$	(369) \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(135)	(95)	107
Solde à la fin de la période	(278) \$	(143) \$	(262) \$
<b>Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b>			
Solde au début de la période	(12) \$	(4) \$	(10) \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	10	(8)	(3)
Solde à la fin de la période	(2) \$	(12) \$	(13) \$
<b>Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG</b>			
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 <sup>er</sup> novembre 2017	s. o.	s. o.	85 \$
Solde au début de la période selon l'IFRS 9	65 \$	56 \$	85 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	2	10	14
(Profits réalisés) pertes réalisées sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassé(s) en résultats non distribués <sup>2</sup>	(9)	(1)	(17)
Solde à la fin de la période	58 \$	65 \$	82 \$
<b>Total du cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat</b>	<b>752 \$</b>	<b>777 \$</b>	<b>(17) \$</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>			
Solde au début de la période selon l'IAS 39	s. o.	s. o.	202 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 <sup>er</sup> novembre 2017	s. o.	s. o.	(4)
Solde au début de la période selon l'IFRS 9	173 \$	173 \$	198 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	4	2	5
Dividendes	(2)	(2)	(4)
Divers	(1)	-	(12)
Solde à la fin de la période	174 \$	173 \$	187 \$
<b>Capitaux propres à la fin de la période</b>	<b>36 083 \$</b>	<b>35 116 \$</b>	<b>32 322 \$</b>

1) Comprend la comptabilisation de reports en avant de pertes au titre d'écarts de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger de la CIBC qui avaient été reclassés dans les résultats non distribués au moment de notre transition aux IFRS en 2012.

2) Comprend un montant de néant reclassé dans les résultats non distribués pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 (profits de 1 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2018 et profits de 10 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2018) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

s. o. Sans objet.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Tableau des flux de trésorerie consolidé

	31 janv. 2019	31 oct. 2018	31 janv. 2018
Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos le			
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>			
Résultat net	1 182 \$	1 268 \$	1 328 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation :			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	338	264	153
Amortissement et perte de valeur <sup>1</sup>	171	162	166
Charge au titre des options sur actions et des actions subalternes	4	8	5
Impôt différé	-	(33)	88
Pertes (profits) sur titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	(4)	58	(8)
Pertes nettes (profits nets) à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	-	-	(9)
Autres éléments hors caisse, montant net	(184)	10	(87)
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation			
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	827	827	(1 227)
Prêts, nets des remboursements	(3 301)	(4 999)	(956)
Dépôts, nets des retraits	2 350	1 151	7 389
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	1 653	1 630	1 534
Intérêts courus à recevoir	65	(176)	(5)
Intérêts courus à payer	(58)	126	(77)
Actifs dérivés	242	467	(5 111)
Passifs dérivés	2 328	(800)	6 060
Valeurs mobilières évaluées à la JVRN	(1 418)	(1 786)	638
Autres actifs et passifs évalués/désignés à la JVRN	(138)	(452)	(1 224)
Impôt exigible	(152)	22	(301)
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	(71)	269	(525)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	11 641	(2 145)	5 758
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	526	(405)	(1 954)
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	(7 883)	1 945	(6 984)
Divers montant net	(2 302)	1 377	(2 058)
	5 816	(1 212)	2 593
<b>Flux de trésorerie de financement</b>			
Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires	-	(19)	-
Émission d'actions privilégiées, nette des frais liés à l'émission	321	-	445
Émission d'actions ordinaires au comptant	38	43	70
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	(215)	-
Vente (achat) d'actions autodétenues, montant net	3	-	2
Dividendes versés	(569)	(579)	(395)
	(207)	(770)	122
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>			
Achat de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	(11 224)	(8 676)	(5 960)
Produit de la vente de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	3 755	6 865	682
Produit à l'échéance de titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	1 627	4 619	2 786
Sorties affectées aux acquisitions, nettes de la trésorerie acquise	-	-	(315)
Rentrées nettes provenant des cessions de placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	83
Vente (achat) de terrains, de bâtiments et de matériel, montant net	(55)	(132)	(40)
	(5 897)	2 676	(2 764)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	4	23	(90)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période</b>	<b>(292)</b>	<b>717</b>	<b>(139)</b>
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	4 380	3 663	3 440
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période<sup>2</sup></b>	<b>4 088 \$</b>	<b>4 380 \$</b>	<b>3 301 \$</b>
Intérêts versés au comptant	2 586 \$	2 071 \$	1 588 \$
Intérêts reçus au comptant	5 019	4 402	3 791
Dividendes reçus au comptant	170	158	188
Impôt sur le résultat payé au comptant	437	340	613

1) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

2) Comprennent les soldes soumis à restrictions de 497 M\$ (438 M\$ au 31 octobre 2018 et 397 M\$ au 31 janvier 2018).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Note des états financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. À l'exception de ce qui est indiqué ci-après, les présents états financiers consolidés intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2018 et pour l'exercice clos à cette date.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en millions de dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 27 février 2019.

## Note 1. Changements de méthodes comptables

### a) Changements de méthodes comptables pour la période considérée

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15)

La CIBC a adopté les dispositions de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), le 1<sup>er</sup> novembre 2018 en remplacement des lignes directrices précédentes, y compris celles de l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* (IAS 18), et de l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle* (IFRIC 13). Nous avons appliqué l'IFRS 15 au moyen de l'approche rétrospective modifiée en comptabilisant un crédit cumulatif après impôt de 6 M\$ découlant de l'application initiale dans le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1<sup>er</sup> novembre 2018.

Les nouvelles lignes directrices comprennent une approche de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes fondée sur des principes, des exigences portant sur la comptabilisation des coûts de contrats et la présentation de davantage d'informations quantitatives et qualitatives. L'application de ces lignes directrices fait appel au jugement. L'IFRS 15 exclut de son champ d'application les produits tirés d'instruments financiers, de contrats de location et de contrats d'assurance. Par conséquent, la majorité de nos produits n'a pas été touchée par l'adoption de cette norme, y compris les produits nets d'intérêts, les profits nets (pertes nettes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la JVRN, et les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG.

Les écarts d'évaluation résultant de l'adoption de l'IFRS 15 découlent notamment de la passation en charges immédiate des commissions de vente liées aux fonds communs de placement qui étaient auparavant différées. De plus, l'adoption de l'IFRS 15 a entraîné la réévaluation du passif lié à notre programme de fidélisation des clients de cartes de crédit, qui fait désormais l'objet de réévaluations à la hausse et à la baisse pour tenir compte des coûts prévus liés à l'échange des points, puisque ce montant change au fil du temps. Auparavant, en vertu de l'IFRIC 13, les baisses des coûts liés à l'échange prévu des points n'étaient comptabilisées qu'au moment où les points de fidélisation étaient échangés, tandis que les hausses étaient comptabilisées immédiatement.

Par ailleurs, l'adoption de l'IFRS 15 a entraîné des changements dans la présentation de certains produits et de certaines charges dans le compte de résultat consolidé. Les différences touchant la présentation comprennent la présentation de montants nets au titre de certaines charges dans les cas où la CIBC est réputée agir à titre de mandataire plutôt que pour son propre compte ainsi que de montants bruts au titre de certaines charges dans les cas où la CIBC est réputée agir pour son propre compte plutôt qu'à titre de mandataire. Nos états financiers consolidés comparatifs sont présentés selon les lignes directrices précédentes, sans retraitement, mais les différences touchant l'évaluation et la présentation au cours de la période considérée ne sont pas importantes.

Nos méthodes comptables révisées conformément à l'adoption de cette norme sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2018 et sont présentées ci-dessous.

#### Honoraires et commissions

La comptabilisation des honoraires et des commissions est fonction de l'objectif visé des honoraires et des commissions et des modalités stipulées dans le contrat conclu avec le client. Les produits sont comptabilisés lorsque l'obligation de prestation est remplie par le transfert du contrôle du service au client, ou à mesure que celle-ci est remplie, au montant de la contrepartie à laquelle nous prévoyons avoir droit. Les produits peuvent donc être comptabilisés au moment où le service est fourni ou progressivement, à mesure que les services sont fournis. Lorsque les produits sont comptabilisés au fil du temps, nous sommes généralement tenus de fournir les services au cours de chaque période et nous devons, par conséquent, évaluer le degré d'avancement de la prestation des services en fonction du temps écoulé. Lorsqu'une autre partie participe à la prestation d'un service à un client, nous devons déterminer si la nature de notre obligation de prestation correspond à celle d'une entité qui agit pour son propre compte ou d'un mandataire. Si nous contrôlons le service avant d'en transférer le contrôle au client, nous agissons pour notre propre compte et présentons les produits séparément du montant versé à l'autre partie. Dans le cas contraire, nous agissons à titre de mandataire et présentons les produits déduction faite du montant versé à l'autre partie. Les produits qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier continuent d'être comptabilisés à titre d'ajustement du taux d'intérêt effectif.

La rémunération de prise ferme et les honoraires de consultation proviennent du placement de titres de créance et de capitaux propres et de la prestation de services consultatifs transactionnels. La rémunération de prise ferme est habituellement comptabilisée au moment où la transaction est réalisée. Les honoraires de consultation sont généralement comptabilisés en produits sur la durée du mandat à mesure que les services connexes sont fournis ou au moment de la conclusion de la transaction.

Les frais sur les dépôts et les paiements sont tirés des comptes de dépôts personnels et d'entreprise et des services de gestion de la trésorerie. Les frais mensuels et annuels sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont fournis. Les frais de transaction sont comptabilisés au moment où les services connexes sont fournis.

Les commissions sur crédit sont composées des commissions de syndication de prêts, des commissions d'engagement de prêts, des commissions de lettres de crédit, des commissions d'acceptation bancaire et des frais de titrisation. Les commissions sur crédit sont généralement comptabilisées sur la période au cours de laquelle les services connexes sont fournis, à l'exception des commissions de syndication de prêts, qui sont habituellement comptabilisées à la clôture de l'opération de financement.

Les honoraires d'administration de cartes incluent les frais d'échange, les frais de découvert, les frais sur les avances de fonds et les frais annuels. Les honoraires d'administration de cartes sont comptabilisés au moment où les services connexes sont fournis, à l'exception des frais annuels, qui sont comptabilisés sur la période de 12 mois à laquelle ils se rapportent. Le coût des points de fidélisation des clients de cartes de crédit est comptabilisé en réduction des frais d'échange au moment où ils sont accordés, tant pour les programmes de fidélisation autogérés que ceux de tiers. Des passifs au titre des

points de fidélisation des clients de cartes de crédit sont comptabilisés pour les programmes de fidélisation autogérés et font l'objet de réévaluations périodiques pour tenir compte des coûts liés à l'échange prévu des points, puisque ce montant change au fil du temps.

Les commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières incluent les commissions de courtage sur les transactions réalisées pour le compte des clients, les commissions de suivi et les commissions de vente liées aux fonds communs de placement. Les commissions de courtage et les commissions de vente liées aux fonds communs de placement sont généralement comptabilisées au moment où la transaction connexe est réalisée. Les commissions de suivi sont habituellement comptabilisées progressivement en fonction de la valeur liquidative nette quotidienne des parts de fonds communs de placement détenues par les clients.

Les honoraires de gestion de placements sont principalement fondés sur la valeur respective des biens sous gestion et des biens administrés et sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les services connexes sont rendus. Les honoraires de gestion de placements découlant de nos services de gestion d'actifs et de gestion privée de patrimoine sont généralement calculés en fonction des soldes des biens sous gestion à une date donnée, tandis que les honoraires de gestion de placements tirés de nos services de courtage de détail sont généralement calculés en fonction des soldes des biens sous gestion ou des biens administrés à une date donnée. Les honoraires de garde sont comptabilisés à titre de produits sur la période de services applicable, soit généralement sur la durée du contrat.

Les produits tirés des fonds communs de placement proviennent des services de gestion des fonds et sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les fonds communs sont gérés en fonction des valeurs liquidatives nettes quotidiennes des fonds communs de placement respectifs.

## b) Modifications de méthodes comptables futures

Pour plus de précisions sur les modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 31 des états financiers consolidés figurant dans notre Rapport annuel 2018. Nous continuons d'évaluer l'incidence des normes que nous adopterons après l'exercice 2019.

## Note 2. Évaluation de la juste valeur

### Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, au 31 janvier	Valeur comptable				Total	Juste valeur Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Obligatoire- ment évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
<b>2019 Actifs financiers</b>							
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	16 156 \$	416 \$	- \$	- \$	16 572 \$	16 572 \$	- \$
Valeurs mobilières	13 663	53 748	248	41 368	109 027	108 963	(64)
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	4 962	-	-	-	4 962	4 962	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	48 011	3 875	-	-	51 886	51 886	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	207 426	7	-	-	207 433	206 866	(567)
Prêts personnels	42 158	-	-	-	42 158	42 162	4
Cartes de crédit	12 059	-	-	-	12 059	12 059	-
Entreprises et gouvernements	95 883	17 528	-	-	113 411	113 401	(10)
Dérivés	-	21 174	-	-	21 174	21 174	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 011	-	-	-	10 011	10 011	-
Autres actifs	9 931	-	-	-	9 931	9 931	-
<b>Passifs financiers</b>							
Dépôts							
Particuliers	171 859 \$	- \$	977 \$	- \$	172 836 \$	172 738 \$	(98) \$
Entreprises et gouvernements	232 556	-	7 141	-	239 697	240 054	357
Banques	13 062	-	-	-	13 062	13 062	-
Emprunts garantis	38 973	-	139	-	39 112	39 417	305
Dérivés	-	23 337	-	-	23 337	23 337	-
Acceptations	10 051	-	-	-	10 051	10 051	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	15 435	-	-	15 435	15 435	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 660	-	-	-	2 660	2 660	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	42 481	-	-	-	42 481	42 481	-
Autres passifs	11 490	102	1	-	11 593	11 593	-
Titres secondaires	4 162	-	-	-	4 162	4 414	252

En millions de dollars, au 31 octobre	Valeur comptable				Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Obligatoire-ment évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
<b>2018 Actifs financiers</b>							
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	17 637 \$	54 \$	- \$	- \$	17 691 \$	17 691 \$	- \$
Valeurs mobilières	12 876	52 394	184	36 210	101 664	101 507	(157)
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	5 488	-	-	-	5 488	5 488	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	40 128	3 322	-	-	43 450	43 450	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	207 523	12	-	-	207 535	205 868	(1 667)
Prêts personnels	42 577	-	-	-	42 577	42 559	(18)
Cartes de crédit	12 255	-	-	-	12 255	12 255	-
Entreprises et gouvernements	92 605	16 424	-	-	109 029	108 917	(112)
Dérivés	-	21 431	-	-	21 431	21 431	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 265	-	-	-	10 265	10 265	-
Autres actifs	10 230	-	-	-	10 230	10 230	-
<b>Passifs financiers</b>							
Dépôts							
Particuliers	163 113 \$	- \$	766 \$	- \$	163 879 \$	163 642 \$	(237) \$
Entreprises et gouvernements	233 174	-	6 975	-	240 149	240 374	225
Banques	14 380	-	-	-	14 380	14 380	-
Emprunts garantis	42 481	-	126	-	42 607	42 868	261
Dérivés	-	20 973	-	-	20 973	20 973	-
Acceptations	10 296	-	-	-	10 296	10 296	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	13 782	-	-	13 782	13 782	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 731	-	-	-	2 731	2 731	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	30 840	-	-	-	30 840	30 840	-
Autres passifs	13 030	95	17	-	13 142	13 142	-
Titres secondaires	4 080	-	-	-	4 080	4 340	260

Le tableau ci-dessous présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire sont classées :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total 31 janv. 2019	Total 31 oct. 2018
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données inobservables sur le marché			
	31 janv. 2019	31 oct. 2018	31 janv. 2019	31 oct. 2018	31 janv. 2019	31 oct. 2018		
En millions de dollars, au								
<b>Actifs financiers</b>								
Dépôts auprès d'autres banques	- \$	- \$	416 \$	54 \$	- \$	- \$	416 \$	54 \$
Valeurs obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	3 949	4 264	17 062 <sup>1</sup>	16 328 <sup>1</sup>	-	-	21 011	20 592
Titres de participation de sociétés	25 060	25 140	569	208	7	6	25 636	25 354
Titres de créance de sociétés	-	-	4 154	3 675	24	26	4 178	3 701
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	2 932 <sup>2</sup>	2 612 <sup>2</sup>	239	319	3 171	2 931
	29 009	29 404	24 717	22 823	270	351	53 996	52 578
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN								
Entreprises et gouvernements	-	-	16 735	15 942	793	482	17 528	16 424
Prêts hypothécaires à l'habitation	-	-	7	12	-	-	7	12
	-	-	16 742	15 954	793	482	17 535	16 436
Titres de créance évalués à la JVAERG								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	3 367	2 844	28 359	24 763	-	-	31 726	27 607
Titres de créance de sociétés	-	-	5 406	4 543	-	-	5 406	4 543
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	3 683	3 498	-	-	3 683	3 498
	3 367	2 844	37 448	32 804	-	-	40 815	35 648
Titres de participation évalués à la JVAERG								
Titres de participation de sociétés	40	42	232	235	281	285	553	562
	40	42	232	235	281	285	553	562
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres et évaluées à la JVRN								
	-	-	3 875	3 322	-	-	3 875	3 322
Dérivés								
De taux d'intérêt	7	-	7 236	5 593	-	-	7 243	5 593
De change	-	-	9 053	9 303	-	-	9 053	9 303
De crédit	-	-	-	3	112	115	112	118
Sur actions	1 306	1 727	1 196	1 783	264	107	2 766	3 617
Sur métaux précieux	-	-	283	206	-	-	283	206
Autres dérivés sur marchandises	396	143	1 321	2 451	-	-	1 717	2 594
	1 709	1 870	19 089	19 339	376	222	21 174	21 431
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>34 125 \$</b>	<b>34 160 \$</b>	<b>102 519 \$</b>	<b>94 531 \$</b>	<b>1 720 \$</b>	<b>1 340 \$</b>	<b>138 364 \$</b>	<b>130 031 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>								
Dépôts et autres passifs <sup>3</sup>	- \$	- \$	(7 899) \$	(7 556) \$	(461) \$	(423) \$	(8 360) \$	(7 979) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(4 786)	(4 443)	(10 649)	(9 339)	-	-	(15 435)	(13 782)
	(4 786)	(4 443)	(18 548)	(16 895)	(461)	(423)	(23 795)	(21 761)
Dérivés								
De taux d'intérêt	-	-	(7 398)	(6 152)	(24)	(109)	(7 422)	(6 261)
De change	-	-	(9 869)	(9 335)	-	-	(9 869)	(9 335)
De crédit	-	-	(11)	(16)	(128)	(131)	(139)	(147)
Sur actions	(1 536)	(1 489)	(2 320)	(2 268)	(141)	(119)	(3 997)	(3 876)
Sur métaux précieux	-	-	(282)	(258)	-	-	(282)	(258)
Autres dérivés sur marchandises	(437)	(487)	(1 191)	(609)	-	-	(1 628)	(1 096)
	(1 973)	(1 976)	(21 071)	(18 638)	(293)	(359)	(23 337)	(20 973)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(6 759) \$</b>	<b>(6 419) \$</b>	<b>(39 619) \$</b>	<b>(35 533) \$</b>	<b>(754) \$</b>	<b>(782) \$</b>	<b>(47 132) \$</b>	<b>(42 734) \$</b>

1) Comprennent 54 M\$ liés à des valeurs désignées à la JVRN (52 M\$ au 31 octobre 2018).

2) Comprennent 194 M\$ liés à des titres adossés à des créances mobilières désignés à la JVRN (132 M\$ au 31 octobre 2018).

3) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 7 883 M\$ (7 517 M\$ au 31 octobre 2018), les passifs dérivés incorporés séparés nets de 374 M\$ (350 M\$ au 31 octobre 2018), les autres passifs désignés à la JVRN de 1 M\$ (17 M\$ au 31 octobre 2018) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 102 M\$ (95 M\$ au 31 octobre 2018).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ils ont eu lieu et ces transferts peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et de changements concernant leur observabilité. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2019, nous avons transféré un montant de néant de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN et un montant de 431 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 31 octobre 2018, un montant de 318 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN et un montant de 359 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2, et, pour le trimestre clos le 31 janvier 2018, un montant de 211 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN et un montant de 497 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2). De plus, au cours des trimestres clos le 31 janvier 2019, le 31 octobre 2018 et le 31 janvier 2018, des transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 ont été effectués, principalement en raison de changements concernant l'observabilité de certaines données liées à la volatilité du marché utilisées pour évaluer la juste valeur des dérivés incorporés, comme il est indiqué dans le tableau ci-après.

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données inobservables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	Solde d'ouverture – IAS 39	Reclassement par suite de l'adoption de l'IFRS 9	Solde d'ouverture – IFRS 9	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net <sup>1</sup>		Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net <sup>4</sup>	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
				Réalisé(e)s <sup>2</sup>	Latent(e)s <sup>2,3</sup>								
<b>31 janv. 2019</b>													
<b>Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN</b>													
Titres de participation de sociétés	s. o.	s. o.	6 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	7 \$
Titres de créance de sociétés	s. o.	s. o.	26	-	(2)	-	-	-	-	-	-	-	24
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	s. o.	s. o.	319	-	-	-	-	-	-	-	-	(80)	239
<b>Prêts obligatoirement évalués à la JVRN</b>													
Entreprises et gouvernements	s. o.	s. o.	482	-	(1)	-	-	-	460	46	(16)	(178)	793
<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>													
Titres émis ou garantis par des gouvernements	s. o.	s. o.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créance de sociétés	s. o.	s. o.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Titres de participation évalués à la JVAERG</b>													
Titres de participation de sociétés	s. o.	s. o.	285	-	-	5	-	-	12	-	(21)	-	281
<b>Dérivés</b>													
De taux d'intérêt	s. o.	s. o.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	s. o.	s. o.	115	(1)	(2)	-	-	-	-	-	-	-	112
Sur actions	s. o.	s. o.	107	-	14	-	-	-	-	146	-	(3)	264
<b>Total de l'actif</b>	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>	<b>1 340 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>472 \$</b>	<b>192 \$</b>	<b>(37) \$</b>	<b>(261) \$</b>	<b>1 720 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>													
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>	<b>(423) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(6) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(19) \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(45) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>(461) \$</b>
<b>Dérivés</b>													
De taux d'intérêt	s. o.	s. o.	(109)	-	102	-	-	-	-	-	-	(17)	(24)
De crédit	s. o.	s. o.	(131)	1	2	-	-	-	-	-	-	-	(128)
Sur actions	s. o.	s. o.	(119)	-	(22)	-	-	-	-	(22)	-	22	(141)
<b>Total du passif</b>	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>	<b>(782) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>76 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(19) \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(67) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>(754) \$</b>
<b>31 oct. 2018</b>													
<b>Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN</b>													
Titres de participation de sociétés	s. o.	s. o.	9 \$	2 \$	(2) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(3) \$	- \$	6 \$
Titres de créance de sociétés	s. o.	s. o.	25	-	1	-	-	-	-	-	-	-	26
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	s. o.	s. o.	349	-	-	-	-	-	20	-	-	(50)	319
<b>Prêts obligatoirement évalués à la JVRN</b>													
Entreprises et gouvernements	s. o.	s. o.	399	-	-	6	-	(2)	120	21	(51)	(11)	482
<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>													
Titres émis ou garantis par des gouvernements	s. o.	s. o.	440	-	-	39	-	-	-	-	(479)	-	-
Titres de créance de sociétés	s. o.	s. o.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Titres de participation évalués à la JVAERG</b>													
Titres de participation de sociétés	s. o.	s. o.	272	-	-	14	-	-	89	-	(90)	-	285
<b>Dérivés</b>													
De taux d'intérêt	s. o.	s. o.	2	-	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	s. o.	s. o.	114	(1)	2	-	-	-	-	-	-	-	115
Sur actions	s. o.	s. o.	28	-	(5)	-	-	-	85	-	-	(1)	107
<b>Total de l'actif</b>	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>	<b>1 638 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>(6) \$</b>	<b>59 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>314 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>(623) \$</b>	<b>(62) \$</b>	<b>1 340 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>													
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>	<b>(431) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>118 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(62) \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(80) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>(423) \$</b>
<b>Dérivés</b>													
De taux d'intérêt	s. o.	s. o.	(78)	-	(40)	-	-	-	-	-	-	9	(109)
De crédit	s. o.	s. o.	(130)	1	(2)	-	-	-	-	-	-	-	(131)
Sur actions	s. o.	s. o.	(152)	-	46	-	-	-	-	(28)	-	15	(119)
<b>Total du passif</b>	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>	<b>(791) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>122 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(62) \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(108) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>51 \$</b>	<b>(782) \$</b>
<b>31 janv. 2018</b>													
<b>Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN</b>													
Titres de participation de sociétés	32 \$	- \$	32 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(32) \$	- \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	3	707	710	-	(1)	-	12	-	61	-	-	(94)	688
<b>Valeurs désignées à la JVRN</b>													
Titres adossés à des créances mobilières	94	(94)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Prêts obligatoirement évalués à la JVRN</b>													
Entreprises et gouvernements	103	363	466	-	(5)	(35)	-	-	405	13	(101)	(6)	737
<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>													
Titres de créance de sociétés	4	-	4	(5)	1	-	-	-	26	-	-	-	26
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	1 674	(1 674)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Titres de participation évalués à la JVAERG</b>													
Titres de participation de sociétés	289	-	289	(3)	(1)	(4)	-	-	7	-	(3)	-	285
<b>Dérivés</b>													
De taux d'intérêt	28	-	28	-	(3)	-	-	-	-	-	-	(8)	17
De crédit	130	-	130	(3)	(8)	-	-	-	-	-	-	-	119
Sur actions	38	-	38	-	(10)	-	12	-	-	-	-	(6)	34
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 395 \$</b>	<b>(698) \$</b>	<b>1 697 \$</b>	<b>(11) \$</b>	<b>(27) \$</b>	<b>(39) \$</b>	<b>24 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>499 \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>(104) \$</b>	<b>(146) \$</b>	<b>1 906 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>													
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>	<b>(369) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(369) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(16) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(37) \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(51) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>(430) \$</b>
<b>Dérivés</b>													
De taux d'intérêt	(20)	-	(20)	-	(19)	-	-	-	-	-	-	(3)	(42)
De crédit	(148)	-	(148)	3	9	-	-	-	-	-	-	2	(134)
Sur actions	(77)	-	(77)	-	(24)	-	(71)	-	-	(28)	-	19	(181)
<b>Total du passif</b>	<b>(614) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(614) \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>(50) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(108) \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(79) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>41 \$</b>	<b>(787) \$</b>

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprendent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.

3) Comprendent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

5) Comprendent les dépôts désignés à la JVRN de 116 M\$ (112 M\$ au 31 octobre 2018 et 42 M\$ au 31 janvier 2018) et des passifs dérivés incorporés séparés nets de 345 M\$ (311 M\$ au 31 octobre 2018 et 388 M\$ au 31 janvier 2018).

s. o. Sans objet.

## Informations quantitatives sur les données importantes inobservables utilisées et sensibilité des actifs financiers et des passifs financiers du niveau 3

Aucun changement important n'a été apporté au cours du trimestre aux techniques d'évaluation et à la fourchette de données importantes inobservables utilisées pour évaluer nos actifs et passifs financiers de niveau 3. Au 31 janvier 2019, l'incidence de l'ajustement d'au moins une donnée inobservable à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable de la juste valeur des actifs et passifs financiers de niveau 3 n'a pas changé de façon significative par rapport à celle présentée dans le Rapport annuel 2018.

### Instruments financiers désignés à la JVRN (désignation à la juste valeur)

Un profit net de 3 M\$, net des couvertures, a été réalisé sur les actifs et les passifs désignés à la juste valeur et figure dans le compte de résultat consolidé intermédiaire au poste Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la JVRN, montant net (profit net de 7 M\$ et 9 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2018 et le 31 janvier 2019). La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les variations avant impôt du risque de crédit propre à la CIBC ont eu une incidence sur les passifs désignés à la juste valeur, entraînant un profit de 14 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 (perte de 12 M\$ et perte de 4 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2018 et le 31 janvier 2018) et une perte avant impôt cumulative de 4 M\$.

## Note 3. Transactions importantes

### Mise en forme définitive de l'entente avec Air Canada

À la suite de la conclusion par Air Canada de l'acquisition des activités de fidélisation d'Aéroplan auprès d'Aimia Inc. le 10 janvier 2019, nous offrirons des cartes de crédit en vertu du nouveau programme de fidélisation d'Air Canada, dont le lancement est prévu en 2020. Ce programme permettra aux titulaires de cartes de crédit CIBC Aéroplan de transférer leurs milles Aéroplan au nouveau programme de fidélisation d'Air Canada.

Afin d'assurer notre participation au nouveau programme de fidélisation d'Air Canada pour une période de dix ans, nous avons payé à Air Canada la somme de 200 M\$, plus les taxes de vente applicables, qui a été comptabilisée en charges au cours du trimestre considéré. De plus, nous avons versé une somme de 92 M\$, plus les taxes de vente applicables, en guise de paiement anticipé qui doit être appliqué aux futurs paiements mensuels liés aux milles Aéroplan sur une période de dix ans.

## Note 4. Valeurs mobilières

### Valeurs mobilières

En millions de dollars, au	31 janv. 2019	31 oct. 2018
	Valeur comptable	
Titres de créance évalués à la JVAERG	40 815 \$	35 648 \$
Titres de participation évalués à la JVAERG	553	562
Valeurs évaluées au coût amorti <sup>1</sup>	13 663	12 876
Valeurs obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN	53 996	52 578
	<b>109 027 \$</b>	<b>101 664 \$</b>

1) Aucune vente de valeurs évaluées au coût amorti n'a eu lieu au cours du trimestre.

### Juste valeur des titres de créance évalués à la JVAERG et des titres de participation désignés à la JVAERG

En millions de dollars, au	31 janv. 2019				31 oct. 2018			
	Coût amorti <sup>1</sup>	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	7 359 \$	20 \$	(2) \$	7 377 \$	6 608 \$	15 \$	(3) \$	6 620 \$
Autres gouvernements canadiens	10 815	32	(3)	10 844	9 220	31	(2)	9 249
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	9 173	8	(42)	9 139	7 824	7	(89)	7 742
Gouvernements d'autres pays	4 362	20	(16)	4 366	3 997	16	(17)	3 996
Titres adossés à des créances hypothécaires	3 663	5	(26)	3 642	3 476	5	(51)	3 430
Titres adossés à des créances mobilières	42	-	(1)	41	68	-	-	68
Titres de créance de sociétés	5 418	3	(15)	5 406	4 567	2	(26)	4 543
	<b>40 832</b>	<b>88</b>	<b>(105)</b>	<b>40 815</b>	<b>35 760</b>	<b>76</b>	<b>(188)</b>	<b>35 648</b>
Titres de participation de sociétés ouvertes <sup>2</sup>	35	13	(6)	42	34	14	(5)	43
Titres de participation de sociétés fermées	433	90	(12)	511	434	100	(15)	519
	<b>468</b>	<b>103</b>	<b>(18)</b>	<b>553</b>	<b>468</b>	<b>114</b>	<b>(20)</b>	<b>562</b>
	<b>41 300 \$</b>	<b>191 \$</b>	<b>(123) \$</b>	<b>41 368 \$</b>	<b>36 228 \$</b>	<b>190 \$</b>	<b>(208) \$</b>	<b>36 210 \$</b>

1) Net de la provision pour pertes sur créances pour les titres de créance évalués à la JVAERG de 23 M\$ (23 M\$ au 31 octobre 2018).

2) Comprennent des actions temporairement incessibles.

La juste valeur des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au cours du trimestre était de 1 M\$ (2 M\$ et 19 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2018 et le 31 janvier 2018). Des profits réalisés cumulatifs après impôt, montant net, de 9 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 (néant et 7 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2018 et le 31 janvier 2018) résultant de cessions de titres de participation désignés à la JVAERG et de remboursement de capital provenant des sociétés en commandite désignées à la JVAERG ont été reclassés du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Le revenu de dividendes comptabilisé à l'égard des titres de participation désignés à la JVAERG qui étaient encore détenus au 31 janvier 2019 était de 1 M\$ (néant et 1 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2018 et le 31 janvier 2018). Le revenu de dividendes comptabilisé à l'égard des titres de participation désignés à la JVAERG qui avaient été cédés au 31 janvier 2019 était de néant (néant et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2018 et le 31 janvier 2018).

### Provision pour pertes sur créances

Les tableaux ci-après présentent un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, (IFRS 9) relativement aux titres de créance évalués à la JVAERG.

		Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	
		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	Total
En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le					
<b>31 janv. 2019</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>				
	Solde au début de la période	15 \$	3 \$	5 \$	23 \$
	Dotations à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>1</sup>	-	-	4	4
	Radiations	-	-	(4)	(4)
	Change et autres	-	-	-	-
	Solde à la fin de la période	15 \$	3 \$	5 \$	23 \$
<b>31 oct. 2018</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>				
	Solde au début de la période	13 \$	6 \$	43 \$	62 \$
	Dotations à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>1</sup>	2	(3)	61	60
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	-	(99) <sup>2</sup>	(99)
	Solde à la fin de la période	15 \$	3 \$	5 \$	23 \$
<b>31 janv. 2018</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>				
	Solde au début de la période	14 \$	35 \$	- \$	49 \$
	Dotations à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>1</sup>	1	(1)	5	5
	Radiations	-	-	(5)	(5)
	Change et autres	(1)	(1)	-	(2)
	Solde à la fin de la période	14 \$	33 \$	- \$	47 \$

1) Compris dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé.

2) Comprend des pertes de crédit attendues de 99 M\$ liées aux titres de créance de la Barbade qui ont été décomptabilisés au quatrième trimestre de 2018 en raison de l'accord conclu avec le gouvernement de la Barbade visant la restructuration de la dette.

## Note 5. Prêts

### Provision pour pertes sur créances<sup>1</sup>

Le tableau ci-après présente un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 :

	31 janv. 2019			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés <sup>2</sup>	
<b>Prêts hypothécaires à l'habitation</b>				
Solde au début de la période	27 \$	44 \$	143 \$	214 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	1	(4)	(8)	(11)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>3</sup>	(11)	11	29	29
Transferts <sup>3</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	11	(7)	(4)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	-	5	(5)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(1)	1	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>4</sup>	1	4	13	18
Radiations	-	-	(5)	(5)
Recouvrements	-	-	1	1
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(3)	(3)
Change et autres	1	(2)	-	(1)
Solde à la fin de la période	29 \$	46 \$	149 \$	224 \$
<b>Prêts personnels</b>				
Solde au début de la période	190 \$	199 \$	109 \$	498 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	10	(13)	-	(3)
Changements apportés au modèle	1	-	1	2
Réévaluation nette <sup>3</sup>	(54)	89	72	107
Transferts <sup>3</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	49	(48)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(14)	18	(4)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(19)	19	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>4</sup>	(8)	27	87	106
Radiations	-	-	(96)	(96)
Recouvrements	-	-	17	17
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(1)	(1)
Change et autres	-	-	1	1
Solde à la fin de la période	182 \$	226 \$	117 \$	525 \$
<b>Cartes de crédit</b>				
Solde au début de la période	102 \$	370 \$	- \$	472 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	-	(12)	-	(12)
Changements apportés au modèle	1	-	-	1
Réévaluation nette <sup>3</sup>	(48)	101	49	102
Transferts <sup>3</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	57	(57)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(10)	10	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(45)	45	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>4</sup>	-	(3)	94	91
Radiations	-	-	(125)	(125)
Recouvrements	-	-	31	31
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	-	-
Change et autres	1	2	-	3
Solde à la fin de la période	103 \$	369 \$	- \$	472 \$
<b>Entreprises et gouvernements</b>				
Solde au début de la période	180 \$	147 \$	230 \$	557 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	6	(5)	(7)	(6)
Changements apportés au modèle	-	-	1	1
Réévaluation nette <sup>3</sup>	16	15	97	128
Transferts <sup>3</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	15	(14)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(2)	3	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(12)	12	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>4</sup>	35	(13)	101	123
Radiations	-	-	(48)	(48)
Recouvrements	-	-	1	1
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(2)	(2)
Change et autres	(3)	-	(4)	(7)
Solde à la fin de la période	212 \$	134 \$	278 \$	624 \$
<b>Total de la provision pour pertes de crédit attendue<sup>1</sup></b>	<b>526 \$</b>	<b>775 \$</b>	<b>544 \$</b>	<b>1 845 \$</b>
<b>Se compose de ce qui suit :</b>				
Prêts	470 \$	721 \$	524 \$	1 715 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan <sup>5</sup>	56	54	20	130

1) Se reporter à la note 4 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance évalués à la JVAERG. Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 31 janvier 2019 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les autres actifs financiers classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

2) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

3) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de l'exercice.

4) La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

5) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

## Provision pour pertes sur créances<sup>1</sup>

Le tableau ci-après présente un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 :

	31 oct. 2018			31 janv. 2018				
	En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le							
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade		
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés <sup>2</sup>	Total	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés <sup>2</sup>	Total
<b>Prêts hypothécaires à l'habitation</b>								
Solde au début de la période	31 \$	42 \$	146 \$	219 \$	28 \$	43 \$	151 \$	222 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	1	(3)	(5)	(7)	2	(1)	(2)	(1)
Changements apportés au modèle	(2)	1	7	6	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>3</sup>	(7)	4	17	14	(8)	3	12	7
Transferts <sup>3</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	6	(5)	(1)	-	3	(2)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(1)	4	(3)	-	-	-	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(1)	1	-	-	-	-	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>4</sup>	(3)	-	16	13	(3)	-	9	6
Radiations	-	-	(15)	(15)	-	-	(13)	(13)
Recouvrements	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(2)	(2)	-	-	(2)	(2)
Change et autres	(1)	2	(2)	(1)	-	(2)	(8)	(10)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>27 \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>143 \$</b>	<b>214 \$</b>	<b>25 \$</b>	<b>41 \$</b>	<b>137 \$</b>	<b>203 \$</b>
<b>Prêts personnels</b>								
Solde au début de la période	182 \$	206 \$	117 \$	505 \$	164 \$	202 \$	110 \$	476 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	8	(6)	(2)	-	7	(6)	(1)	-
Changements apportés au modèle	(2)	-	(1)	(3)	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>3</sup>	(35)	39	79	83	(16)	24	66	74
Transferts <sup>3</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	49	(47)	(2)	-	26	(26)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(12)	15	(3)	-	(3)	3	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(7)	7	-	-	(8)	8	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>4</sup>	8	(6)	78	80	14	(13)	73	74
Radiations	-	-	(97)	(97)	-	-	(88)	(88)
Recouvrements	-	-	13	13	-	-	16	16
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(1)	(1)	-	-	-	-
Change et autres	-	(1)	(1)	(2)	(1)	-	1	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>190 \$</b>	<b>199 \$</b>	<b>109 \$</b>	<b>498 \$</b>	<b>177 \$</b>	<b>189 \$</b>	<b>112 \$</b>	<b>478 \$</b>
<b>Cartes de crédit</b>								
Solde au début de la période	101 \$	366 \$	- \$	467 \$	101 \$	413 \$	- \$	514 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	-	(8)	-	(8)	-	(4)	-	(4)
Changements apportés au modèle	-	2	-	2	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>3</sup>	(49)	106	49	106	(15)	66	22	73
Transferts <sup>3</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	59	(59)	-	-	19	(19)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(9)	9	-	-	(2)	2	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(46)	46	-	-	(72)	72	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>4</sup>	1	4	95	100	2	(27)	94	69
Radiations	-	-	(125)	(125)	-	-	(123)	(123)
Recouvrements	-	-	30	30	-	-	29	29
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>102 \$</b>	<b>370 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>472 \$</b>	<b>103 \$</b>	<b>385 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>488 \$</b>
<b>Entreprises et gouvernements</b>								
Solde au début de la période	185 \$	137 \$	231 \$	553 \$	234 \$	150 \$	204 \$	588 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	4	(4)	(4)	(4)	4	(1)	(2)	1
Changements apportés au modèle	(7)	(7)	1	(13)	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>3</sup>	(23)	34	77	88	(26)	2	27	3
Transferts <sup>3</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	21	(19)	(2)	-	10	(10)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(3)	6	(3)	-	(6)	6	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(1)	1	-	-	(1)	1	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>4</sup>	(8)	9	70	71	(18)	(4)	26	4
Radiations	-	-	(30)	(30)	-	-	(11)	(11)
Recouvrements	-	-	5	5	-	-	3	3
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(2)	(2)	-	-	(3)	(3)
Change et autres	3	1	(44) <sup>5</sup>	(40)	(9)	(3)	(11)	(23)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>180 \$</b>	<b>147 \$</b>	<b>230 \$</b>	<b>557 \$</b>	<b>207 \$</b>	<b>143 \$</b>	<b>208 \$</b>	<b>558 \$</b>
<b>Total de la provision pour pertes de crédit attendue<sup>1</sup></b>	<b>499 \$</b>	<b>760 \$</b>	<b>482 \$</b>	<b>1 741 \$</b>	<b>512 \$</b>	<b>758 \$</b>	<b>457 \$</b>	<b>1 727 \$</b>
<b>Se compose de ce qui suit :</b>								
Prêts	450 \$	707 \$	482 \$	1 639 \$	460 \$	709 \$	457 \$	1 626 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan <sup>6</sup>	49	53	-	102	52	49	-	101

1) Se reporter à la note 4 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance évalués à la JVAERG. Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 31 octobre 2018 et au 31 janvier 2018 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les autres actifs financiers classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

2) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

3) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de l'exercice.

4) La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

5) Comprend des pertes de crédit attendues de 48 M\$ liées aux prêts de la Barbade qui ont été décomptabilisés au cours du trimestre clos le 31 octobre 2018 en raison de l'accord conclu avec le gouvernement de la Barbade visant la restructuration de la dette.

6) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable brute des prêts et les montants contractuels des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan selon l'application de notre probabilité de défaut (PD) ponctuelle pour les 12 mois à venir en vertu de l'IFRS 9 aux tranches de PD utilisées aux fins de gestion du risque relativement aux expositions liées au portefeuille de détail et en fonction de la notation interne du risque des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements. Pour plus de précisions sur les catégories de risque de la CIBC, se reporter à la section Risque de crédit du Rapport annuel 2018.

## Prêts<sup>1</sup>

En millions de dollars, au	31 janv. 2019				31 oct. 2018			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade <sup>2,3</sup>	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade <sup>2,3</sup>	Total
<b>Prêts hypothécaires à l'habitation</b>								
– Exceptionnellement faible	140 904 \$	- \$	- \$	140 904 \$	141 556 \$	- \$	- \$	141 556 \$
– Très faible	39 833	-	-	39 833	40 225	-	-	40 225
– Bas	15 629	890	-	16 519	15 321	798	-	16 119
– Moyen	946	4 924	-	5 870	859	4 905	-	5 764
– Haut	233	1 150	-	1 383	-	996	-	996
– Défaut	-	-	559	559	-	-	510	510
– Non noté	2 185	235	169	2 589	2 163	249	167	2 579
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant brut <sup>4,5</sup>	199 730	7 199	728	207 657	200 124	6 948	677	207 749
Provision pour pertes de crédit attendues	29	46	149	224	27	44	143	214
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant net	199 701	7 153	579	207 433	200 097	6 904	534	207 535
<b>Particuliers</b>								
– Exceptionnellement faible	23 168	-	-	23 168	23 808	-	-	23 808
– Très faible	3 804	1 341	-	5 145	3 813	1 374	-	5 187
– Bas	6 205	718	-	6 923	5 954	702	-	6 656
– Moyen	4 262	1 294	-	5 556	4 428	1 151	-	5 579
– Haut	232	730	-	962	245	691	-	936
– Défaut	-	-	148	148	-	-	142	142
– Non noté	701	22	41	764	677	33	40	750
Prêts personnels, montant brut <sup>5</sup>	38 372	4 105	189	42 666	38 925	3 951	182	43 058
Provision pour pertes de crédit attendues	168	223	117	508	176	196	109	481
Prêts personnels, montant net	38 204	3 882	72	42 158	38 749	3 755	73	42 577
<b>Cartes de crédit</b>								
– Exceptionnellement faible	2 839	-	-	2 839	3 405	-	-	3 405
– Très faible	2 188	50	-	2 238	1 747	50	-	1 797
– Bas	3 798	708	-	4 506	3 809	710	-	4 519
– Moyen	990	1 210	-	2 200	1 011	1 241	-	2 252
– Haut	9	523	-	532	10	528	-	538
– Défaut	-	-	-	-	-	-	-	-
– Non noté	162	-	-	162	162	-	-	162
Cartes de crédit, montant brut	9 986	2 491	-	12 477	10 144	2 529	-	12 673
Provision pour pertes de crédit attendues	89	329	-	418	88	330	-	418
Cartes de crédit, montant net	9 897	2 162	-	12 059	10 056	2 199	-	12 255
<b>Entreprises et gouvernements</b>								
– De première qualité	43 604	203	-	43 807	42 532	221	-	42 753
– De qualité inférieure	71 673	4 061	-	75 734	68 798	3 818	-	72 616
– Liste de surveillance	147	1 200	-	1 347	145	1 120	-	1 265
– Défaut	-	-	763	763	-	-	504	504
– Non noté	2 090	132	114	2 336	2 397	168	117	2 682
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut <sup>4,6</sup>	117 514	5 596	877	123 987	113 872	5 327	621	119 820
Provision pour pertes de crédit attendues	184	123	258	565	159	137	230	526
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	117 330	5 473	619	123 422	113 713	5 190	391	119 294
<b>Total des prêts, montant net</b>	<b>365 132 \$</b>	<b>18 670 \$</b>	<b>1 270 \$</b>	<b>385 072 \$</b>	<b>362 615 \$</b>	<b>18 048 \$</b>	<b>998 \$</b>	<b>381 661 \$</b>

1) Les autres actifs financiers classés au coût amorti ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus, car leurs provisions pour pertes de crédit attendues étaient négligeables au 31 janvier 2019. En outre, le tableau ne présente pas les titres de créance évalués à la JVAERG, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 23 M\$ (23 M\$ au 31 octobre 2018) ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

2) Comprend les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

3) Ne comprend pas les biens saisis de 20 M\$ (14 M\$ au 31 octobre 2018) qui étaient inclus dans les autres actifs du bilan consolidé intermédiaire.

4) Comprend 7 M\$ (12 M\$ au 31 octobre 2018) de prêts hypothécaires à l'habitation et 17 528 M\$ (16 424 M\$ au 31 octobre 2018) de prêts aux entreprises et aux gouvernements évalués à la JVRN.

5) Les cotes de notation du risque internes présentées pour les prêts hypothécaires à l'habitation et certains prêts personnels ne tiennent pas compte des garanties d'emprunt ou d'assurances émises par le gouvernement du Canada (fédéral ou provincial), les organismes du gouvernement canadien ou des assureurs du secteur privé, étant donné que la question de savoir si l'augmentation importante du risque de crédit s'est produite pour ces prêts est liée aux variations relatives de la PD sur la durée de vie du prêt, compte non tenu des sûretés ou d'autres rehaussements de crédit.

6) Comprend les engagements de clients en vertu d'acceptations de 10 011 M\$ (10 265 M\$ au 31 octobre 2018).

## Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan

En millions de dollars, au	31 janv. 2019				31 oct. 2018			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
<b>Détail</b>								
– Exceptionnellement faible	100 240 \$	- \$	- \$	100 240 \$	100 772 \$	- \$	- \$	100 772 \$
– Très faible	11 410	1 035	-	12 445	10 217	1 014	-	11 231
– Bas	8 346	1 631	-	9 977	7 873	1 612	-	9 485
– Moyen	1 689	1 181	-	2 870	1 729	1 188	-	2 917
– Haut	255	431	-	686	234	417	-	651
– Défaut	-	-	12	12	-	-	13	13
– Non noté	347	24	-	371	348	33	-	381
Prêts de détail, montant brut	122 287	4 302	12	126 601	121 173	4 264	13	125 450
Provision pour pertes de crédit attendues	28	43	-	71	28	43	-	71
Prêts de détail, montant net	122 259	4 259	12	126 530	121 145	4 221	13	125 379
<b>Entreprises et gouvernements</b>								
– De première qualité	79 407	541	-	79 948	78 672	390	-	79 062
– De qualité inférieure	42 849	1 184	-	44 033	41 727	1 198	-	42 925
– Liste de surveillance	74	397	-	471	75	402	-	477
– Défaut	-	-	226	226	-	-	7	7
– Non noté	832	64	-	896	735	51	-	786
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	123 162	2 186	226	125 574	121 209	2 041	7	123 257
Provision pour pertes de crédit attendues	28	11	20	59	21	10	-	31
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	123 134	2 175	206	125 515	121 188	2 031	7	123 226
Total des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan, montant net	245 393 \$	6 434 \$	218 \$	252 045 \$	242 333 \$	6 252 \$	20 \$	248 605 \$

Les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank comprenaient des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des prêts à la consommation affichant un solde de principal non remboursé de 10 M\$, 20 M\$ et 134 M\$, respectivement, et une juste valeur de 7 M\$, 14 M\$ et 105 M\$, respectivement, au 31 janvier 2019, au 31 octobre 2018 et au 23 juin 2017 (la date d'acquisition), respectivement.

### Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Ces éléments comprennent les prêts dont le remboursement du principal ou le paiement des intérêts est en souffrance aux termes du contrat. Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts en souffrance aux termes du contrat.

En millions de dollars, au	31 janv. 2019			31 oct. 2018	
	Moins de 31 jours	De 31 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 493 \$	887 \$	- \$	3 380 \$	3 354 \$
Prêts personnels	779	198	-	977	937
Cartes de crédit	512	183	104	799	822
Entreprises et gouvernements	416	111	-	527	683
	4 200 \$	1 379 \$	104 \$	5 683 \$	5 796 \$

## Note 6. Dépôts<sup>1,2</sup>

En millions de dollars, au				31 janv. 2019	31 oct. 2018
	Payables à vue <sup>3</sup>	Payables sur préavis <sup>4</sup>	Payables à terme fixe <sup>5,6</sup>	Total	Total
Particuliers	11 586 \$	108 945 \$	52 305 \$	172 836 \$	163 879 \$
Entreprises et gouvernements <sup>7</sup>	58 782	50 985	129 930	239 697	240 149
Banques	4 587	201	8 274	13 062	14 380
Emprunts garantis <sup>8</sup>	-	-	39 112	39 112	42 607
	<b>74 955 \$</b>	<b>160 131 \$</b>	<b>229 621 \$</b>	<b>464 707 \$</b>	<b>461 015 \$</b>
Se compose de ce qui suit :					
Détenus au coût amorti				456 824 \$	453 498 \$
Désignés à leur juste valeur				7 883	7 517
				<b>464 707 \$</b>	<b>461 015 \$</b>
Composition du total des dépôts :					
Dépôts non productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				49 798 \$	49 858 \$
Établissements à l'étranger				12 412	12 115
Dépôts productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				324 902	321 188
Établissements à l'étranger				77 595	77 854
				<b>464 707 \$</b>	<b>461 015 \$</b>

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 150,5 G\$ (155,5 G\$ au 31 octobre 2018) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 24,5 G\$ (24,3 G\$ au 31 octobre 2018).

2) Nets de billets acquis de 2 540 M\$ (2 689 M\$ au 31 octobre 2018).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 1 642 M\$ (190 M\$ au 31 octobre 2018) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le ministère des Finances (Canada). Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC en actions ordinaires dans le cas où elle deviendrait non viable.

7) Comprend un montant de 1 604 M\$ (1 600 M\$ au 31 octobre 2018) au titre de billets émis à la Fiducie de capital CIBC.

8) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire des programmes d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

## Note 7. Capital-actions

### Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions, pour les trois mois clos le	31 janv. 2019		31 oct. 2018		31 janv. 2018	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de la période	442 826 380	13 243 \$	443 717 169	13 201 \$	439 313 303	12 548 \$
Émission en vertu de ce qui suit :						
Acquisition de The PrivateBank	-	-	-	-	1 689 450	194
Acquisition de Wellington Financial	-	-	-	-	378 848	47
Régimes de rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	127 790	14	201 876	17	512 730	49
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires <sup>1</sup>	524 183	57	423 029	48	1 643 165	197
Régime d'achat d'actions par les employés	299 646	33	234 739	29	265 005	32
	<b>443 777 999</b>	<b>13 347</b>	<b>444 576 813</b>	<b>13 295</b>	<b>443 802 501</b>	<b>13 067</b>
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(1 750 000)	(52)	-	-
Actions autodétenues	24 264	3	(433)	-	22 490	3
Solde à la fin de la période <sup>2</sup>	<b>443 802 263</b>	<b>13 350 \$</b>	<b>442 826 380</b>	<b>13 243 \$</b>	<b>443 824 991</b> <sup>3</sup>	<b>13 070 \$</b>

1) À compter du versement des dividendes du 27 avril 2018, les actions au titre de l'option de réinvestissement des dividendes et de l'option de dividendes en actions du régime d'investissement à l'intention des actionnaires (le régime) ont été émises à même le capital autorisé sans escompte. Avant cette date, les actions étaient émises à un escompte de 2 % par rapport au cours moyen. Les participants au régime d'options d'achat d'actions du régime continuent de recevoir des actions émises à même le capital autorisé sans escompte.

2) Compte non tenu de 60 532 actions subalternes au 31 janvier 2019 (60 764 au 31 octobre 2018 et 189 573 au 31 janvier 2018).

3) Compte non tenu de 321 440 actions ordinaires émises et en circulation, mais non acquises par un tiers au 31 janvier 2018. L'émission de ces actions faisait partie de notre acquisition de The PrivateBank.

### Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 31 mai 2018, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 9 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 3 juin 2019.

Aucune action ordinaire n'a été rachetée au cours du trimestre.

### Actions privilégiées

#### Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 49 (FPUNV)

Le 22 janvier 2019, nous avons émis 13 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 49 (FPUNV) (actions de série 49) d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 325 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 30 avril 2024, les actions de série 49 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 5,20 %. Le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 3,31 %.

Les porteurs d'actions de série 49 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 50 (FPUNV) (actions de série 50), sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite. Les porteurs des actions de série 50 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux

correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,31 %. Les porteurs d'actions de série 50 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 49, sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2029 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 49 en circulation à la valeur nominale le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 50 en circulation à la valeur nominale le 30 avril 2029 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite.

### Fonds propres réglementaires et ratios de levier

Nos ratios de fonds propres et notre ratio de levier s'établissent comme suit :

En millions de dollars, au		31 janv. 2019	31 oct. 2018
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		<b>25 336 \$</b>	24 641 \$
Fonds propres de première catégorie	A	<b>28 679</b>	27 908
Total des fonds propres		<b>33 063</b>	32 230
Total de l'actif pondéré en fonction du risque <sup>1</sup>		<b>225 663</b>	s. o.
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires <sup>1</sup>		<b>s. o.</b>	216 144
APR aux fins des fonds propres de première catégorie <sup>1</sup>		<b>s. o.</b>	216 303
APR aux fins du total des fonds propres <sup>1</sup>		<b>s. o.</b>	216 462
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		<b>11,2 %</b>	11,4 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		<b>12,7 %</b>	12,9 %
Ratio du total des fonds propres		<b>14,7 %</b>	14,9 %
Expositions du ratio de levier	B	<b>674 962 \$</b>	653 946 \$
Ratio de levier	A/B	<b>4,2 %</b>	4,3 %

1) En 2018, avant d'appliquer les exigences relatives au plancher de fonds propres applicables, il existait trois différents niveaux d'APR aux fins du calcul des ratios de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres de la CIBC, car en 2014, la CIBC avait choisi d'intégrer progressivement l'exigence de fonds propres pour les rajustements de l'évaluation du crédit (REC), comme l'autorise la ligne directrice du BSIF. À compter du premier trimestre de 2019, les ratios sont calculés au même niveau d'APR puisque l'intégration progressive de l'exigence de fonds propres pour les REC est terminée.

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada et est assujéti à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. Le BSIF exige actuellement que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure de 1,5 % (la réserve pour stabilité intérieure sera portée à 1,75 % le 30 avril 2019). Les ratios cibles et toutes les réserves de conservation des fonds propres pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres pour la période considérée sont donc respectivement de 9,5 %, 11,0 % et 13,0 % pour les BISN. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2019, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de fonds propres réglementaires du BSIF.

### Note 8. Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-après présentent le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire et des réévaluations comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire :

#### Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2019	31 oct. 2018	31 janv. 2018	31 janv. 2019	31 oct. 2018	31 janv. 2018
			Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	<b>55 \$</b>	56 \$	56 \$	<b>3 \$</b>	3 \$	3 \$
(Produits nets) charges nettes d'intérêts	<b>(4)</b>	(3)	(3)	<b>6</b>	6	6
Frais d'administration liés aux régimes	<b>1</b>	1	2	-	-	-
Charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisée en résultat net	<b>52 \$</b>	54 \$	55 \$	<b>9 \$</b>	9 \$	9 \$

#### Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2019	31 oct. 2018	31 janv. 2018
Régimes à cotisations définies	<b>8 \$</b>	6 \$	7 \$
Régimes de retraite d'État <sup>1</sup>	<b>27</b>	28	31
Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	<b>35 \$</b>	34 \$	38 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

## Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies<sup>1</sup>

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2019	31 oct. 2018	31 janv. 2018	31 janv. 2019	31 oct. 2018	31 janv. 2018
						Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
						Régimes de retraite
Écarts actuariels nets liés à l'obligation au titre des prestations définies	(371) \$	111 \$	19 \$	(26) \$	91 \$	4 \$
Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes	220	(327)	122	-	-	-
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	-	-	2	-	-	-
<b>Réévaluation nette des profits (pertes) comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>(151) \$</b>	<b>(216) \$</b>	<b>143 \$</b>	<b>(26) \$</b>	<b>91 \$</b>	<b>4 \$</b>

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année.

## Note 9. Impôt sur le résultat

### Réforme fiscale américaine

Le 22 décembre 2017, le président des États-Unis a promulgué la *Tax Cuts and Jobs Act* (réforme fiscale américaine), qui a abaissé le taux d'imposition fédéral américain des sociétés à 21 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, ce qui a mené à une réduction importante des actifs d'impôt différé aux États-Unis de la CIBC pour le premier trimestre de 2018. La réforme fiscale américaine a introduit d'autres changements importants à la législation américaine sur l'impôt sur le revenu des sociétés, notamment en créant un nouvel impôt anti-abus pour lutter contre l'érosion de la base d'imposition (Base Erosion Anti-abuse Tax – BEAT) qui soumet à des impôts supplémentaires certains paiements d'une société américaine à des parties liées étrangères. Le 20 décembre 2018, l'Internal Revenue Service a publié un projet de règlement pour la mise en œuvre de certains autres aspects de la réforme fiscale américaine. La CIBC continue d'évaluer l'incidence de ce projet de règlement et du BEAT sur ses activités aux États-Unis.

### Enron

Au cours d'exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement dans l'affaire Enron en 2005 et la déduction des frais juridiques connexes (les « frais liés à Enron »). En janvier 2019, nous avons conclu avec l'ARC une entente de règlement (l'« entente ») permettant d'établir avec certitude la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. L'entente a entraîné la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ au premier trimestre de 2019. Ce recouvrement d'impôt a été établi en tenant compte de la partie des frais liés à Enron que nous prévoyons déduire aux États-Unis, mais qui n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service, et du remboursement d'intérêts imposable que nous comptons obtenir de l'ARC au moment où celle-ci établira de nouvelles cotisations pour les déclarations de revenus de certains exercices antérieurs, conformément à l'entente. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

### Déduction pour dividendes reçus

Par le passé, l'ARC a, dans le cadre de nouvelles cotisations, réclamé à la CIBC un montant d'impôt supplémentaire d'environ 298 M\$ au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes en 2011 et en 2012 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». En mars 2018, la CIBC a déposé un avis d'appel devant la Cour canadienne de l'impôt relativement à l'année d'imposition 2011. L'affaire est donc devant les tribunaux. Les circonstances dans lesquelles les dividendes visés par les nouvelles cotisations ont été reçus s'apparentent à celles visées prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. En juin 2018, l'ARC a établi à l'égard de la CIBC une nouvelle cotisation haussant d'environ 229 M\$ le montant d'impôt à payer pour l'année d'imposition 2013. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures pour les mêmes raisons. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

## Note 10. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, pour les trois mois clos le	31 janv. 2019	31 oct. 2018	31 janv. 2018
<b>Résultat de base par action</b>			
Résultat net applicable aux actionnaires	1 178 \$	1 266 \$	1 323 \$
Moins : dividendes et primes sur actions privilégiées	23	24	18
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 155 \$	1 242 \$	1 305 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	443 033	443 015	441 124
Résultat de base par action	2,61 \$	2,81 \$	2,96 \$
<b>Résultat dilué par action</b>			
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 155 \$	1 242 \$	1 305 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	443 033	443 015	441 124
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées <sup>1</sup> (en milliers)	784	1 069	1 287
Ajouter : actions subalternes et contrepartie réglée en instruments de capitaux propres (en milliers)	484	420	441
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	444 301	444 504	442 852
Résultat dilué par action	2,60 \$	2,80 \$	2,95 \$

1) Ne tiennent pas compte d'un nombre moyen de 2 107 454 options en cours (néant pour le trimestre clos le 31 octobre 2018 et 504 344 pour le trimestre clos le 31 janvier 2018) à un prix d'exercice moyen pondéré de 114,58 \$ (néant pour le trimestre clos le 31 octobre 2018 et 120,02 \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2018) pour le trimestre clos le 31 janvier 2019, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

## Note 11. Passifs éventuels et provisions

### Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés intermédiaires. Par contre, elle pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous vérifions régulièrement si les provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC sont adéquates et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 22 des états financiers consolidés annuels de 2018 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date de ces derniers, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC subisse une perte supérieure au montant comptabilisé lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant qui sont susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 1,2 G\$ au 31 janvier 2019. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures judiciaires importantes auxquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC repose sur une grande part de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 31 janvier 2019 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 22 des états financiers consolidés annuels de 2018 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2018 :

- *Actions collectives liées aux cartes de crédit – Loi sur la protection du consommateur* du Québec : La demande d'autorisation d'exercer une action collective dans *Pilon* sera entendue en avril 2019.
- *Recours collectifs liés aux cartes de crédit – Litige quant aux frais d'interchange* : Le procès dans l'affaire *Watson* qui devait commencer en octobre 2019 a été reporté en octobre 2020.
- *Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé des prêts hypothécaires* : En février 2019, le tribunal a certifié le recours collectif dans *Jordan*. Les dossiers *Haroch* et *Lamarre* ont été réunis. La demande d'autorisation d'exercer une action collective dans les dossiers réunis sera entendue en juin 2019. L'appel dans *Sherry* sera, quant à lui, entendu en avril 2019.
- *Cerberus Capital Management L.P. v. CIBC* : En décembre 2018, la Cour d'appel a confirmé la décision du tribunal de première instance de rejeter la requête en jugement sommaire déposée par les demandeurs.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 22 de nos états financiers consolidés annuels de 2018, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'a été intentée depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2018.

## Note 12. Produits d'intérêts et charges d'intérêts

Le tableau ci-après présente les produits d'intérêts et charges d'intérêts consolidés par catégories comptables.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2019		31 oct. 2018		31 janv. 2018	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évaluation au coût amorti <sup>1</sup>	4 433 \$	2 451 \$	4 132 \$	2 113 \$	3 525 \$	1 437 \$
Titres de créance évalués à la JVAERG <sup>1</sup>	237	s. o.	224	s. o.	145	s. o.
Divers <sup>2</sup>	454	77	380	84	314	74
<b>Total</b>	<b>5 124 \$</b>	<b>2 528 \$</b>	<b>4 736 \$</b>	<b>2 197 \$</b>	<b>3 984 \$</b>	<b>1 511 \$</b>

1) Les produits d'intérêts relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût amorti et les titres de créances qui sont évalués à la JVAERG sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2) Comprend les produits d'intérêts et les charges d'intérêts ainsi que le revenu de dividendes relatifs aux instruments financiers qui sont obligatoirement évalués et désignés à la JVRN, et les titres de participation désignés à la JVAERG.

s. o. Sans objet.

## Note 13. Informations sectorielles

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégique : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers par l'entremise d'une équipe dans nos centres bancaires, de même qu'au moyen de nos canaux directs, mobiles ou d'accès à distance.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada. En outre, nous offrons des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux, des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, ainsi que des services de gestion des avoirs afin de répondre aux besoins des sociétés du marché intermédiaire, des dirigeants, des entrepreneurs, des particuliers et des familles à valeur nette élevée de tous les marchés que nous desservons aux États-Unis.

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Administration, Liens avec les clients et Innovation, Finance, Ressources humaines et Communications, Vérification interne, Gestion du risque et Technologie et opérations, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de FirstCaribbean International Bank Limited et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires personnels et aux PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
31 janv. 2019	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	1 567 \$	320 \$	345 \$	286 \$	78 \$	2 596 \$
	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	487	786	134	417	145	1 969
	Produits intersectoriels <sup>3</sup>	112	(114)	-	2	-	-
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>2 166</b>	<b>992</b>	<b>479</b>	<b>705</b>	<b>223</b>	<b>4 565</b>
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	208	43	16	66	5	338
	Amortissement et perte de valeur <sup>4</sup>	23	2	27	1	118	171
	Charges autres que d'intérêts	1 304	513	247	367	158	2 589
	<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>631</b>	<b>434</b>	<b>189</b>	<b>271</b>	<b>(58)</b>	<b>1 467</b>
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	168	115	21	70	(89)	285
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>463 \$</b>	<b>319 \$</b>	<b>168 \$</b>	<b>201 \$</b>	<b>31 \$</b>	<b>1 182 \$</b>
	<b>Résultat net (perte nette) applicable aux :</b>						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	4 \$	4 \$
	Actionnaires	463	319	168	201	27	1 178
	<b>Actif moyen<sup>5</sup></b>	<b>259 817 \$</b>	<b>60 189 \$</b>	<b>46 710 \$</b>	<b>176 567 \$</b>	<b>77 316 \$</b>	<b>620 599 \$</b>
31 oct. 2018	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	1 586 \$	287 \$	323 \$	260 \$	83 \$	2 539 \$
	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	500	817	134	386	76	1 913
	Produits intersectoriels <sup>3</sup>	115	(118)	-	3	-	-
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>2 201</b>	<b>986</b>	<b>457</b>	<b>649</b>	<b>159</b>	<b>4 452</b>
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	191	7	40	(4)	30	264
	Amortissement et perte de valeur <sup>4</sup>	23	2	25	1	111	162
	Charges autres que d'intérêts	1 077	519	239	355	239	2 429
	<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>910</b>	<b>458</b>	<b>153</b>	<b>297</b>	<b>(221)</b>	<b>1 597</b>
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	242	125	22	64	(124)	329
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>668 \$</b>	<b>333 \$</b>	<b>131 \$</b>	<b>233 \$</b>	<b>(97) \$</b>	<b>1 268 \$</b>
	<b>Résultat net (perte nette) applicable aux :</b>						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$	2 \$
	Actionnaires	668	333	131	233	(99)	1 266
	<b>Actif moyen<sup>5</sup></b>	<b>260 190 \$</b>	<b>57 905 \$</b>	<b>43 677 \$</b>	<b>165 213 \$</b>	<b>76 741 \$</b>	<b>603 726 \$</b>
31 janv. 2018	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	1 517 \$	268 \$	293 \$	429 \$	(34) \$	2 473 \$
	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	504	806	139	369	168	1 986
	Produits intersectoriels <sup>3</sup>	117	(120)	-	3	-	-
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>2 138</b>	<b>954</b>	<b>432</b>	<b>801</b>	<b>134</b>	<b>4 459</b>
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	148	1	14	(16)	6	153
	Amortissement et perte de valeur <sup>4</sup>	24	2	30	1	109	166
	Charges autres que d'intérêts	1 074	521	227	375	215	2 412
	<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>892</b>	<b>430</b>	<b>161</b>	<b>441</b>	<b>(196)</b>	<b>1 728</b>
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	236	116	27	119	(98)	400
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>656 \$</b>	<b>314 \$</b>	<b>134 \$</b>	<b>322 \$</b>	<b>(98) \$</b>	<b>1 328 \$</b>
	<b>Résultat net (perte nette) applicable aux :</b>						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	5 \$	5 \$
	Actionnaires	656	314	134	322	(103)	1 323
	<b>Actif moyen<sup>5</sup></b>	<b>258 213 \$</b>	<b>53 281 \$</b>	<b>40 411 \$</b>	<b>167 093 \$</b>	<b>71 346 \$</b>	<b>590 344 \$</b>

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de néant et 41 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 (néant et 30 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 31 octobre 2018 et néant et 153 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 31 janvier 2018), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Les honoraires et commissions compris dans les produits autres que d'intérêts se composent principalement de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation, des frais sur les dépôts et les paiements, des commissions sur crédit, des honoraires d'administration de cartes, des honoraires de gestion de placements et de garde, des produits tirés des fonds communs de placement et des commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières. La rémunération de prise ferme et les honoraires de consultation sont principalement générés par Marchés des capitaux, et le solde par Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada. Les frais sur les dépôts et les paiements proviennent principalement de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et le solde est essentiellement tiré de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada et de Siège social et autres. Les commissions sur crédit sont principalement tirées de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Les honoraires d'administration de cartes sont principalement tirés de Services bancaires personnels et PME, région du Canada. Les honoraires de gestion de placements et de garde, région du Canada. Les honoraires de gestion de placements et de garde sont essentiellement générés par Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Les commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières sont principalement tirées de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada.

3) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

4) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

5) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

## POUR NOUS JOINDRE :

**Secrétaire général :** Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-3096 ou par courriel, à l'adresse [corporate.secretary@cibc.com](mailto:corporate.secretary@cibc.com).

**Relations avec les investisseurs :** Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 956-6996 ou par courriel, à l'adresse [investorrelations@cibc.com](mailto:investorrelations@cibc.com).

**Communications et affaires publiques :** Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse [corpcommmailbox@cibc.com](mailto:corpcommmailbox@cibc.com).

**Services bancaires téléphoniques CIBC :** Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la Banque CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

**Présentation aux investisseurs en direct :** De l'information financière supplémentaire, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultées à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la CIBC.

**Conférence téléphonique sur les résultats financiers :** La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le premier trimestre aura lieu le jeudi 28 février 2019, à 8 h 00 (HE). Pour la conférence en français, composez le 514 861-2255 ou le numéro sans frais 1 800 898-3989, code d'accès 5223656#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 ou le numéro sans frais 1 800 806-5484, code d'accès 2406904#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'à 23 h 59 (HE) le 8 mars 2019. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 4291164#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 6527164#.

**Webdiffusion audio :** Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du premier trimestre de la Banque CIBC aura lieu le jeudi 28 février 2019, à 8 h 00 (HE), en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion, rendez-vous à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la CIBC. Une version archivée de la webdiffusion sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la CIBC.

**Assemblée annuelle :** La prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 4 avril 2019 à Montréal, au Québec.

**Fonds propres réglementaires :** De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

**Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) ne sont pas réputées être intégrées aux présentes.**

### SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de Paiements Canada. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à la Société de fiducie AST (Canada), C.P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse [inquiries@astfinancial.com](mailto:inquiries@astfinancial.com).

### RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la Banque CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la Banque CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Société de fiducie AST (Canada) par téléphone, au 416 682-3860, au numéro sans frais 1 800 258-0499, ou par courriel à l'adresse [inquiries@astfinancial.com](mailto:inquiries@astfinancial.com).

### PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'options d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions
1 <sup>er</sup> novembre 2018	113,08 \$	
3 décembre 2018	113,19 \$	
2 janvier 2019	101,87 \$	
28 janvier 2019		109,45 \$

